



BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

Pages

Le XVI ^e championnat d'Europe à la partie libre	1
La XI ^e coupe internationale Simonis	3
Le 3 ^e championnat d'Europe de pentathlon par équipes	4
Le 6 ^e championnat du monde de billard artistique	8
Communiqués du secrétariat général	8



R. STEYLAERTS

Champion du monde de billard artistique.



Janvier 1971

No 49

Rédaction et administration : J. BABUT du MARES, secrétaire général de la C.E.B.
Rue du Kriekenput, 7 - B-1180 Bruxelles - Tél. 02 - 74.47.74

Le XVI^e championnat d'Europe à la partie libre

Saint-Vincent (Italie) 9-12/9/70

C'est dans le cadre exceptionnel de la vallée d'Aoste que s'est disputé le 16^e championnat d'Europe à la partie libre. Les majestueux salons du casino de Saint-Vincent permirent à la F.I.B.S. d'organiser non seulement ce championnat international mais aussi deux grands tournois (400 engagés) des disciplines jouées en Italie. La boccette et la goriziana.

Remercions tous les dirigeants de la F.I.B.S. de la personne de son président Monsieur Avallone d'avoir une nouvelle fois, après Alghero l'année dernière, facilité la diffusion du « carambole » en Italie.

Nous savons déjà que la F.I.B.S. désire organiser fin octobre 1971 le championnat d'Europe de billard artistique et en juillet 1972 l'assemblée générale de la C.E.B.

Pour la première fois un championnat d'Europe à la partie libre se disputait suivant le nouveau règlement voté à l'assemblée générale de Palma imposant aux concurrents pour éviter la faute « de pousser » lorsque la bille du joueur est à la limite de toucher la 2, de ne pas jouer directement sur cette dernière ; nous avons constaté que les joueurs se sont pliés sans discussion aux quatre cas qui se sont présentés. La série américaine n'en fut que plus claire, chacun pensant à l'éventuelle pénalisation.

Deux poules de cinq joueurs. Finale entre les trois premiers de chaque poule.

Deux surprises dans ces 2 poules. L'élimination du champion belge Vervest qui n'a pas semblé être en bonne forme et également celle de Dufetelle avec 68,78 de moyenne générale.



De gauche à droite :

H. Scholte ; un dirigeant italien ; R. Aguilera ; K. Hose ; S. Pecelli, directeur sportif ; L. Corin ; R. Dufetelle ; R. Longoni ; S. Spielmann ; M. Bocognano, président de la C.E.B. ; J. Scherz ; J. Vervest ; A. Oddo ; H. Sundquest.

C'est là le sort réservé à d'excellents quatrièmes avec le système de 2 éliminés par poule. Personnellement je préfère la poule dite « marseillaise » où seuls les 2 derniers ne sont pas qualifiés pour la finale.

Et maintenant parlons de cette finale où les 6 concurrents pouvaient postuler le titre.

Spielmann — 500 en 5 reprises série 479 à la dernière reprise bat Aguilera 62.

Scholte en 3 reprises série 485 bat Corin 6.

Aguilera en 14 reprises série 300 bat Sundquest 291 — série 102

Hose en 2 reprises série 476 bat Spielmann 414, partie très intéressante, très grande maîtrise de Hose.

Corin mené 329 à 34 puis 500 à 34 par Aguilera arrache le match nul par une série à la reprise de 466.

Hose 500 en 3 reprises bat Sundquest 18.

Scholte 500 en 6 reprises bat Sundquest 391.

Il restait 2 parties à jouer et sauf miracle (Scholte 500 en 1 reprise contre Spielmann et Hose 0 en 3 reprises) le champion allemand ne pouvait perdre le titre si convoité.

Scholte et Spielmann en 3 reprises firent match nul et Hose de nouveau, en 2 reprises série 370 et 130 battit Corin 78.

Proclamation du nouveau champion à l'excellente moyenne générale de 159, distribution des coupes et cadeaux et le 16^e championnat d'Europe à la partie libre se clôtura dans une ambiance amicale et sportive qui nous laissera l'excellent souvenir d'un très agréable séjour dans la magnifique vallée d'Aoste.

M. BOCOgnano.

LES PERSONNALITES

Personnalités étrangères

M. Marcel Bocognano, président de la C.E.B.

M. Soubras, administrateur S.A. Peltzer-Simonis.

M. Philippe E. Janssens, directeur commercial des Usines de Callenelle.

M. Charles Hautot, secrétaire général de la Fédération Française de Billard.

S.I.T.A.V.

M. Edouard Bich, vice-commissaire de la région.

M. Max Tani, directeur service de la presse.

M. Louis Bay, directeur service technique.

F.I.B.S.

Comm. Amedeo Avallone, président.

M. Rinaldo Rossetti, vice-président.

M. Filippo Spinosa, vice-président.

Dr. Vincenzo Testa, conseiller fédéral.

Dr. Giulio Bühler, conseiller fédéral.

Dr. Leonardo De Micheli, conseiller fédéral.

Rag. Paolo Franzetti, conseiller fédéral.

Rag. Stelio Pecelli, directeur sportif.

1. K. HOSE (Allemagne)

Vervest	0	181	7	25,85	127
Scholte	2	500	2	250,00	258
Aguilera	2	500	2	250,00	500
Oddo	2	500	2	250,00	499

1^o Poule A 6 1681 13 129,30 500

Spielmann	2	500	2	250,00	176
Sundquest	2	500	3	166,66	185
Corin	2	500	2	250,00	370

12 3181 20 159,05 500

3. S. SPIELMANN (Allemagne)

Scherz	0	253	8	31,62	94
Sundquest	2	500	1	500,00	500
Dufetelle	2	500	2	250,00	281
Corin	0	25	6	4,16	20

2^o Poule B 4 1278 17 75,17 500

Hose	0	414	2	207,00	414
Aguilera	2	500	5	100,00	479
Scholte	1	500	3	166,66	466

7 2692 27 99,70 500

5. R. AGUILERA (Espagne)

Oddo	0	487	22	22,13	212
Vervest	2	500	5	100,00	205
Hose	0	66	2	33,00	66
Scholte	2	500	3	166,66	265

3^o Poule A 4 1553 32 48,53 265

Corin	1	500	5	100,00	329
Spielmann	0	62	5	12,40	47
Sundquest	2	500	14	35,71	300

7 2615 56 46,64 329

7. A. ODDO (Italie)

Aguilera	2	500	22	22,72	120
Scholte	0	256	6	42,66	197
Vervest	2	500	9	55,55	249
Hose	0	5	2	2,50	5

4^o Poule A 4 1261 39 32,33 249

Dufetelle	2	500	8	62,50	282
-----------	---	-----	---	-------	-----

6 1761 47 33,21 282

9. J. VERVEST (Belgique)

Hose	2	500	7	71,42	210
Aguilera	0	305	5	61,00	267
Oddo	0	217	9	24,11	163
Scholte	0	43	3	14,33	30

5^o Poule A 2 1065 24 44,37 267

Scherz	2	500	4	125,00	325
--------	---	-----	---	--------	-----

4 1565 28 55,89 325

2. H. SCHOLTE (Hollande)

Oddo	2	500	6	83,33	327
Hose	0	17	2	8,50	17
Vervest	2	500	3	166,66	401
Aguilera	0	114	3	38,00	108

2^o Poule A 4 1131 14 80,78 401

Sundquest	2	500	6	83,33	214
Corin	2	500	3	166,66	485
Spielmann	1	500	3	166,66	247

9 2631 26 101,19 485

4. L. CORIN (Belgique)

Scherz	2	500	5	100,00	259
Dufetelle	0	28	6	4,66	24
Sundquest	2	500	6	83,33	293
Spielmann	2	500	6	83,33	330

1^o Poule B 6 1528 23 66,43 330

Aguilera	1	500	5	100,00	466
Scholte	0	6	3	2,00	6
Hose	0	78	2	39,00	78

7 2112 33 64,00 466

6. H. SUNDQUEST (Hollande)

Dufetelle	2	500	4	125,00	316
Spielmann	0	0	1	0	0
Corin	0	182	6	30,33	77
Scherz	2	500	6	83,33	159

3^o Poule B 4 1182 17 69,52 316

Scholte	0	390	6	65,00	351
Hose	0	18	3	6,00	17
Aguilera	0	291	14	20,78	206

4 1881 40 47,02 351

8. R. DUFETELLE (France)

Sundquest	0	178	4	44,50	177
Corin	2	500	6	83,33	486
Scherz	2	500	7	71,42	444
Spielmann	0	129	2	64,50	128

4^o Poule B 4 1307 19 68,72 486

Oddo	0	24	8	3,00	12
------	---	----	---	------	----

4 1331 27 49,29 486

10. J. SCHERZ (Autriche)

Corin	0	55	5	11,00	23
Spielmann	2	500	8	62,50	250
Dufetelle	0	127	7	18,14	102
Sundquest	0	80	6	13,33	41

5^o Poule B 2 762 26 29,30 250

Vervest	0	223	4	55,75	150
---------	---	-----	---	-------	-----

2 985 30 32,83 250

Moyenne d'ensemble 20,754 points en 334 reprises = 62,13.

La 11^e coupe internationale Simonis

La Chaux-de-Fonds, Suisse, 24-27/9/1970

Exprimons une fois de plus, notre gratitude à la firme Yvan Simonis et à son distingué administrateur directeur, Monsieur Soubras, de nous avoir permis en ce début de saison sportive internationale, d'assister à une joute sérieuse et passionnée entre les 4 meilleurs joueurs de 3 bandes d'Europe.

Pour la seconde fois après Barcelone en 1966, le champion du monde Raymond Ceulemans, dut malgré une excellente moyenne générale, céder la première place à son rival et ami John Scherz, champion d'Autriche.

Imaginez ce que fut la finale alors que, après une série de 12 de Ceulemans, Scherz alignait également cette même série et remportait la victoire en 40 reprises.

Scherz sort vainqueur de ce grand tournoi n'ayant été inquiété que par Dufetelle 60 à 56.

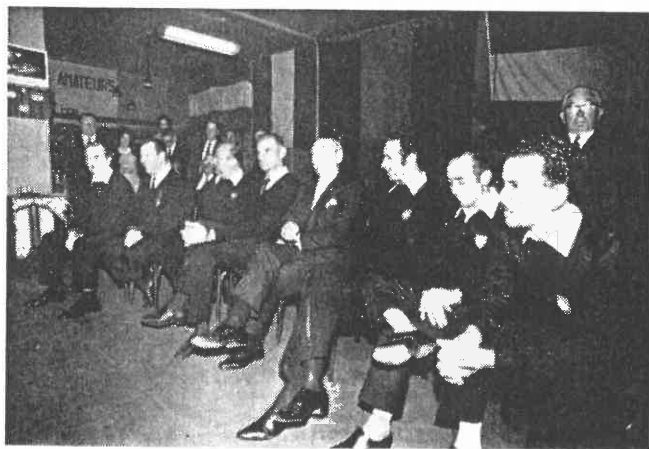
Le champion de France est 3^e se parant d'une belle victoire sur Ceulemans 60 à 59 à 1,200 de moyenne.

C'est la première fois à notre connaissance, qu'un Français se soit offert ce luxe et ce match fut devant un nombreux public le plus beau suspense du championnat. En effet Dufetelle mené 50 à 26 à la 37^e reprise, réalisa 34 points en 13 reprises avec une série de 12.

Boulanger est 4^e, à égalité de points de match avec Ceulemans et Dufetelle, mais avec une moyenne légèrement inférieure par suite d'une infime défaillance dans son match contre Guyot (0,800).

Nous retrouvons à la 5^e place, le toujours jeune champion hollandais Teegelaar qui réalisa sa meilleure partie (1,132) contre Gil.

Les trois représentants suisses ferment la marche dans l'ordre respectif Blanc, Gil et Guyot, Blanc s'attribuant le record suisse avec une moyenne particulière de 1,111 contre Guyot.



De gauche à droite :
les joueurs dans l'ordre du classement final.

Monsieur Payot, maire de la Chaux-de-Fonds, nous fit l'honneur de sa présence aux deux parties finales et à l'excellent banquet de clôture de cette 11^e coupe Simonis aux 3 bandes qui fera date par les performances rarement exécutées dans une compétition internationale, à savoir :

Ceulemans : série 12 et 3 fois 10
Scherz : 12 et 9
Boulanger : 12 et 9
Dufetelle : 12
Teegelaar : 9 et 8
Blanc : 9
Guyot : 8

Nous avons eu le plaisir de retrouver les personnalités citées en marge et nous remercions la fédération suisse d'avoir confié aux actifs et sympathiques dirigeants du cercle des Amateurs de Billard de la Chaux-de-Fonds l'organisation de la 11^e coupe Yvan Simonis.

Encore une belle page de notre sport que nous tournons en souhaitant qu'elle se renouvelle dans les années à venir.

Marcel BOCOGLANO.



M. Soubras remet la coupe au vainqueur.

Messieurs Soubras, Collin et Stassen, de la firme Simonis.

Monsieur Troffaes, président de l'U.M.B.

Monsieur Bocognano, président de la C.E.B.

Monsieur Payot, maire de La Chaux-de-Fonds.

Monsieur Walda, trésorier de la C.E.B.

Monsieur Delmotte, membre d'honneur de l'U.M.B. et Madame.

Monsieur Laguide, membre d'honneur de l'U.M.B.

Monsieur Gombeer, président de la F.R.B.B.A. et Madame.

Monsieur Schouten, membre d'honneur de l'U.M.B. et Madame.

Monsieur Van den Berge, vice-président de la F.R.B.B.A. et Madame.

Monsieur Hautot, secrétaire général de la F.F.B.

Monsieur Bourgeois, futur secrétaire général de la F.F.B. et Madame.

Monsieur Bollette, administrateur de la F.R.B.B.A. et Madame.

Monsieur Maréchal, président du C.A.B. La Chaux-de-Fonds.

Monsieur Möschler, président de la F.S.A.B. et Madame.

Monsieur Gagnaux, commissaire technique de la C.E.B. et secrétaire général de la F.S.A.B. et Madame.

Monsieur Junod, trésorier de la F.S.A.B. et Madame.

Messieurs Neuber et Nielsen, commissaires techniques de la F.S.A.B. et Madame Nielsen.

Monsieur Zehr, président de la commission de propagande de la F.S.A.B.

1. J. SCHERZ (Autriche)

Blanc	2	60	52	1,153	6
Teegelaar	2	60	47	1,276	6
Gil	2	60	45	1,333	9
Guyot	2	60	72	0,833	5
Dufetelle	2	60	66	0,909	7
Boulangier	2	60	45	1,333	7
Ceulemans	2	60	40	1,500	12

14 420 367 1,144 12

3. R. DUFETELLE (France)

Teegelaar	2	60	54	1,111	5
Blanc	2	60	69	0,869	4
Guyot	2	60	54	1,111	6
Gil	2	60	57	1,052	5
Scherz	0	56	66	0,848	4
Ceulemans	2	60	50	1,200	12
Boulangier	0	50	55	0,909	5

10 406 405 1,002 12

5. B. TEEGELAAR (Hollande)

Dufetelle	0	28	54	0,518	4
Scherz	0	29	47	0,617	3
Boulangier	0	46	62	0,741	6
Ceulemans	0	40	49	0,816	5
Blanc	2	60	60	1,000	9
Gil	2	60	53	1,132	9
Guyot	2	60	63	0,952	5

6 323 388 0,832 9

7. J. GIL (Suisse)

Ceulemans	0	32	47	0,680	4
Boulangier	0	31	62	0,500	4
Scherz	0	25	45	0,555	4
Dufetelle	0	27	57	0,473	5
Guyot	2	60	116	0,517	3
Teegelaar	0	31	53	0,584	5
Blanc	0	43	86	0,500	4

2 249 466 0,534 5

2. R. CEULEMANS (Belgique)

Gil	2	60	47	1,276	10
Guyot	2	60	34	1,764	10
Blanc	2	60	48	1,250	7
Teegelaar	2	60	49	1,224	6
Boulangier	2	60	45	1,333	10
Dufetelle	0	59	50	1,180	5
Scherz	0	47	40	1,175	12

10 406 313 1,297 12

4. L. BOULANGER (Belgique)

Guyot	2	60	62	0,967	4
Gil	2	60	62	0,967	6
Teegelaar	2	60	62	0,967	5
Blanc	2	60	74	0,810	4
Ceulemans	0	36	45	0,800	9
Scherz	0	49	45	1,088	12
Dufetelle	2	60	55	1,090	5

10 385 405 0,950 12

6. J. BLANC (Suisse)

Scherz	0	42	52	0,807	6
Dufetelle	0	47	69	0,681	5
Ceulemans	0	32	48	0,666	5
Boulangier	0	52	74	0,702	5
Teegelaar	0	35	60	0,583	3
Guyot	2	60	54	1,111	9
Gil	2	60	86	0,697	8

4 328 443 0,740 9

8. R. GUYOT (Suisse)

Boulangier	0	42	62	0,677	3
Ceulemans	0	23	34	0,675	3
Dufetelle	0	37	54	0,685	6
Scherz	0	53	72	0,736	4
Gil	0	57	116	0,491	4
Blanc	0	44	54	0,814	8
Teegelaar	0	44	63	0,698	6

0 300 455 0,659 8

Moyenne d'ensemble 2817 : 3242 = 0,868.

Le 3° championnat d'Europe de pentathlon par équipes

Amersfoort 18-22/11/70

PAYS-BAS 8

Sundquest	234	6	39,00	170
Vultink	400	17	23,52	100
Van Leur	300	10	30,00	84
de Kleine	200	35	5,71	38
de Ruyter	60	86	0,697	4

ESPAGNE 2

Aguilera	500	6	83,33	450
Perona	224	17	13,17	87
Galvez	138	10	13,80	67
Munoz	114	35	3,25	14
Rico	42	86	0,697	4

ALLEMAGNE 8

Hose	500	4	125,00	247
Spielmann	400	5	80,00	172
Müller	300	10	30,00	119
Siebert	200	41	4,87	17
Tiedtke	39	55	0,709	5

AUTRICHE 2

Weingartner	54	4	13,50	35
Mastny	75	5	15,00	33
Stenzel	234	10	23,40	116
Hitzinger	120	41	2,92	20
Scherz	60	55	1,090	8

BELGIQUE 10

Schrauwen	500	4	125,00	205
Dielis	400	9	44,44	119
Wafflard	300	12	25,00	74
Ceulemans	200	12	16,66	63
Boulangier	60	72	0,833	7

FRANCE 0

Delbarre	105	4	26,25	102
Galmiche	194	9	21,55	65
Lafaille	112	12	9,33	29
Dufetelle	102	12	8,50	40
Bitalis	58	72	0,805	6

ALLEMAGNE 8

HOSE	500	4	125,00	337
Spielmann	400	14	28,57	181
Müller	300	10	30,00	220
Siebert	98	31	3,16	17
Tiedtke	60	59	1,016	8

PAYS-BAS 2

Sundquest	282	4	70,50	270
Vultink	299	14	21,35	83
Van Leur	52	10	5,20	24
de Kleine	200	31	6,45	45
de Ruyter	54	59	0,915	5

FRANCE 8

Delbarre	500	4	125,00	355
Galmiche	400	24	16,66	98
Lafaille	123	8	15,37	49
Dufetelle	200	25	8,00	33
Bitalis	60	64	0,937	7

ESPAGNE 2

Aguilera	194	4	48,50	156
Perona	308	24	12,83	75
Galvez	300	8	37,50	113
Munoz	100	25	4,00	31
Rico	35	64	0,546	5

BELGIQUE 10

Schrauwen	500	2	250,00	381
Dielis	400	9	44,44	143
Wafflard	300	11	27,27	120
Ceulemans	200	18	11,11	57
Boulanger	60	63	0,952	9

AUTRICHE 0

Weingartner	0	2	0,00	0
Mastny	67	9	7,44	37
Stenzel	107	11	9,72	28
Hitzinger	97	18	5,38	15
Scherz	50	63	0,793	5

ALLEMAGNE 10

Hose	500	7	71,42	418
Spielmann	400	13	30,76	77
Müller	300	13	23,07	105
Siebert	200	38	5,21	41
Tiedtke	60	75	0,800	4

FRANCE 0

Delbarre	228	7	32,57	198
Galmiche	226	13	17,38	86
Lafaille	159	13	12,23	50
Dufetelle	176	38	4,63	17
Bitalis	58	75	0,773	5

BELGIQUE 10

Schrauwen	500	3	166,66	497
Dielis	400	9	44,44	216
Wafflard	300	5	60,00	153
Ceulemans	200	14	14,28	58
Boulanger	60	51	1,176	8

ESPAGNE 0

Aguilera	57	3	19,00	55
Perona	72	9	8,00	30
Galvez	226	5	45,20	94
Munoz	46	14	3,28	13
Rico	47	51	0,921	7

PAYS-BAS 7

Sundquest	500	11	45,45	261
Vultink	400	5	80,00	158
Van Leur	300	16	18,75	79
de Kleine	200	47	4,25	29
de Ruyter	59	51	1,156	7

AUTRICHE 3

Weingartner	470	11	42,72	452
Mastny	63	5	12,60	32
Stenzel	300	16	18,75	71
Hitzinger	128	47	2,72	13
Scherz	60	51	1,176	7

FRANCE 10

Delbarre	500	6	83,33	432
Galmiche	400	11	36,36	130
Lafaille	300	14	21,42	93
Dufetelle	200	33	6,06	46
Bitalis	60	62	0,967	5

AUTRICHE 0

Weingartner	11	6	1,83	7
Mastny	242	11	22,00	105
Stenzel	138	14	9,85	67
Hitzinger	127	33	3,84	15
Scherz	59	62	0,951	5

ALLEMAGNE 8

Hose	500	2	250,00	498
Spielmann	400	6	66,66	140
Müller	300	13	23,07	222
Siebert	200	41	4,87	26
Tiedtke	53	76	0,697	5

ESPAGNE 2

Aguilera	252	2	126,00	252
Perona	72	6	12,00	68
Galvez	272	13	20,92	86
Munoz	164	41	4,00	24
Rico	60	76	0,789	5

BELGIQUE 6

Schrauwen	500	3	166,66	499
Dielis	253	6	42,16	199
Wafflard	300	3	100,00	287
Ceulemans	200	20	10,00	65
Boulanger	30	50	0,600	4

PAYS-BAS 4

Sundquest	459	3	153,00	231
Vultink	400	6	66,66	260
Van Leur	122	3	40,66	93
de Kleine	55	20	2,75	12
de Ruyter	60	50	1,200	6

ESPAGNE 6

Aguilera	52	4	13,00	46
Perona	400	8	50,00	159
Galvez	300	11	27,27	98
Munoz	200	43	4,65	43
Rico	33	52	0,634	5

AUTRICHE 4

Weingartner	500	4	125,00	285
Mastny	78	8	9,75	26
Stenzel	119	11	10,81	42
Hitzinger	88	43	2,04	15
Scherz	60	52	1,153	6

FRANCE 6

Delbarre	500	5	100,00	332
Galmiche	135	8	16,87	66
Lafaille	213	8	26,62	65
Dufetelle	200	25	8,00	68
Bitalis	60	66	0,909	7

PAYS-BAS 4

Sundquest	21	5	4,20	12
Vultink	400	8	50,00	117
Van Leur	300	8	37,50	103
de Kleine	189	25	7,56	34
de Ruyter	58	66	0,878	9

BELGIQUE 8

Schrauwen	42	3	14,00	34
Dielis	400	3	133,33	382
Wafflard	300	7	42,85	172
Ceulemans	200	13	15,38	52
Boulanger	60	65	0,923	6

ALLEMAGNE 2

Hose	500	3	166,66	366
Spielmann	46	3	15,33	42
Müller	107	7	15,28	71
Siebert	39	13	3,00	19
Tiedtke	49	65	0,753	5

CLASSEMENT PAR MODES DE JEU

Libre — Vrij

1. Hose (Allem.)	10	2500	20	125,00	250,00	498
2. Schrauwen (Bel.)	8	2042	15	136,13	250,00	499
3. Delbarre (France)	6	1833	26	70,50	125,00	432
4. Aguilera (Esp.)	2	1055	19	55,52	83,33	450
5. Sundquest (Pays-B.)	2	1496	29	51,58	45,45	270
6. Weingartner (Aut.)	2	1035	27	38,33	125,00	285

Cadre 47/2 — Kader 47/2

1. Dielis (Belg.)	8	1853	36	51,47	133,33	382
2. Spielmann (Allem.)	8	1646	41	40,14	80,00	181
3. Vultink (Pays-B.)	8	1899	50	37,98	80,00	260
4. Galmiche (France)	4	1355	65	20,84	36,36	130
5. Perona (Esp.)	2	1076	64	16,81	50,00	159
6. Mastny (Autr.)	0	525	38	13,81	—	159

Cadre 71/2 — Kader 71/2

1. Wafflard (Belg.)	10	1500	38	39,47	100,00	287
2. Müller (Allem.)	8	1307	53	24,66	30,00	222
3. van Leur (Pays-B.)	5	1074	47	22,85	37,50	103
4. Galvez (Esp.)	4	1236	47	26,29	37,50	113
5. Lafaille (France)	2	907	55	16,49	21,42	93
6. Stenzel (Autr.)	1	898	62	14,48	18,75	116

Par la bande — Bandstoten

1. Ceulemans (Belg.)	10	1000	77	12,98	16,66	68
2. Dufetelle (France)	6	878	133	6,60	8,00	68
3. de Kleine (Pays-B.)	6	844	158	5,34	6,45	45
4. Siebert (Allem.)	6	737	164	4,49	5,21	41
5. Munoz (Esp.)	2	624	158	3,94	4,65	43
6. Hitzinger (Autr.)	0	560	182	3,07	—	20

Aux trois bandes — Driebanden

1. Boulanger (Belg.)	8	270	301	0,097	1,176	9
2. Scherz (Autr.)	6	289	283	1,021	1,176	8
3. Bitalis (France)	6	296	339	0,873	0,967	7
4. de Ruyter (Pays-B.)	4	296	312	0,932	1,200	9
5. Tiedtke (Allem.)	4	261	330	0,790	1,016	8
6. Rico (Esp.)	2	217	329	0,659	0,789	7

Pour la troisième fois, le district d'Eemland de la K.N.B.B., entreprit l'organisation de la plus importante compétition internationale qu'il soit possible de réaliser. La présence de six fédérations faisait prévoir un succès sportif considérable d'autant plus que cette manifestation était dirigée avec la compétence et le dévouement bien connus du président Van der Meer et son équipe de fidèles collaborateurs ; une mention toute spéciale à l'administrateur de la K.N.B.B. Monsieur Stevens, pour la célérité et la discrétion apportées au classement après chaque tour de jeu.



Le président Van der Meer.

Les matches furent très disputés, malgré la redoutable équipe belge, composée de leurs cinq plus grands champions.

Avant le dernier tour de jeu, Belgique et Allemagne fédérale étaient à égalité avec 8 points de matches, Pays-Bas et France 3^e et 4^e, aussi à égalité avec 4 points, l'Espagne et l'Autriche fermaient la marche.

La Belgique remporta une nouvelle fois le trophée européen, l'équipe d'Allemagne se classa 2^e. La France qui pour la 1^{re} fois qualifiait 3 jeunes espoirs, remportait brillamment la 3^e place, en battant de justesse la Hollande. Enfin, l'Espagne fut 5^e, laissant la dernière place aux représentants autrichiens très méritants d'avoir affronté les plus grands joueurs européens.

Puisque l'avenir repose sur les jeunes, félicitons chaleureusement les excellentes performances réalisées : Bitalis (France) : 0,873 aux 3 bandes, moyenne particulière : 0,967. Delbarre (France) : 70,50 à la partie libre, série 432. Dielis (Belgique) : cadre 47/2, m.g. : 51,47, série 382. Hose (Allemagne) : m.g. 125, série 498.



Le Prince Claus récompense R. Ceulemans.

Au classement individuel des différents modes de jeu, les premières et deuxième places sont revenues aux champions belges incontestés, et seul un pentathlon par équipes peut permettre l'affrontement d'un nombre aussi important de témoins internationaux.

Pour ne pas manquer à la tradition, nous vîmes à nouveau évoluer majorettes, fanfares, sonneries de cors, du plus pittoresque effet.

Les parties finales furent suivies avec un vif intérêt par son Altesse Royale le Prince Claus qui remit la coupe du Prince Bernhard au capitaine de l'équipe belge, Raymond Ceulemans.

lemans. Monsieur Land, co-bourgmestre d'Amersfoort, était également présent.

L'assistance était nombreuse et brillante, et nous avons retrouvé avec un plaisir toujours renouvelé les présidents Reisinger et Schulz ; nos collègues de l'U.M.B. et de la C.E.B. : Messieurs Hontelé, Walda, Berendt et Van Boxem. Monsieur Gombeer, président de la fédération royale belge et Monsieur Van den Berge, vice-président. Monsieur Soubras, administrateur-directeur de la firme Simonis, accompagné de ses collaborateurs, Messieurs Stassen et Grojean. Monsieur Van Engelen, président de la K.N.B.B. et son vice-président Monsieur Donders.

Nous avons à déplorer la subite indisposition de notre ami Van Boxem, au cours du banquet clôturant ce troisième trophée européen de pentathlon par équipes. Tous ses amis souhaitent un prompt rétablissement au directeur sportif de notre confédération et secrétaire général de la fédération belge.

Toute notre gratitude aux dirigeants de la K.N.B.B. et du district d'Eemland, du plus grand au plus petit, qui ont permis d'inscrire une nouvelle et grande page aux réalisations sportives toujours parfaitement organisées par nos collègues hollandais.

M. BOCOgnANO.



L'équipe belge, championne d'Europe.

(De gauche à droite : Boulanger, Dielis, Schrauwen, Wafflard, Ceulemans.)

Bokma

Oude genever



Bessenrood



Citroen jenever

het allerbeste!



6° championnat du monde de billard artistique

La Plata, Club de los Estudiantes

	Points	Essais	Figures
1. R. Steylaerts (Belg.)	223	185	37
2. C. Tosi (Argentine)	174	185	30
3. R. Fernandez (Espagne)	168	198	28
4. E. Vieira (Portugal)	140	199	25
5. H. Bustos (Chili)	140	203	24
6. J. Jublot (France)	113	210	23
7. O. Perillo (Brésil)	63	219	13
8. J. Iglesias (Chili)	25	219	6

Figures réussies

R. Steylaerts : 2-5-6-9-11-12-15-17-19-20-21-24-25-26-28-31
32-33-34-37-39-40-45-47-47-50-53-57-58-60-61
66-67-69-70-74-75

C. Tosi : 4-5-9-10-11-12-13-18-21-23-24-25-26-29-30
34-36-38-41-42-43-45-46-58-61-62-65-68-69-73

R. Fernandez : 1-6-9-10-17-21-23-29-30-31-34-38-39-40-42
44-45-46-49-55-57-60-61-63-65-68-69-75

E. Vieira : 3-5-13-17-18-20-21-23-25-33-40-41-43-45-46
47-50-57-58-62-63-65-66-69-75

H. Bustos : 2-3-7-9-10-17-24-25-28-31-32-40-43-45-46
49-52-55-57-65-66-67-69-74

J. Jublot : 1-2-9-13-17-18-20-21-25-26-27-29-31-33-41
46-50-57-58-65-66-67-70

O. Perillo : 1-5-9-17-19-21-25-46-49-55-57-65-69

J. Iglesias : 1-3-17-18-25-57

Figures réussies par aucun concurrent : 8-14-16-22-35-48-
51-54-56-59-64-71-72-76

Figures réussies par un seul concurrent : 4 (Tosi) —
7 (Bustos) — 15 (Steylaerts) — 27 (Jublot) — 36 (Tosi) —
37 (Steylaerts) — 44 (Fernandez) — 52 (Bustos) — 53 (Stey-
laerts) — 73 (Tosi).

Communiqués du secrétariat général

DIRECTION SPORTIVE

Le directeur sportif de la C.E.B. a été pris subitement d'un grave malaise au cours du banquet clôturant le championnat de pentathlon disputé à Amersfoort. Immédiatement transporté dans un hôpital, il y a été l'objet des soins les meilleurs et les plus vigilants.

Au moment où ces lignes sont écrites, les nouvelles sont meilleures, et son retour en ambulance en Belgique a été effectué le 14 décembre.

C'est au nom du comité et de toutes les fédérations que nous souhaitons à notre directeur sportif un rétablissement complet et rapide, et que nous formulons à l'adresse de son épouse et de sa fille toute notre sympathie.

Fédération Française de Billard (F.F.B.)

Siège social : Rue de Verdun 71, 57 Thionville.

Secrétaire général : M. Fernand Bourgeois, 5, rue du Pic Vert, 57 Thionville. Tél. (87) 59.14.44.

Fédération Suédoise de Billard (S.B.F.)

Président : M. S. Olsen, Ligustergatan 28, 21362 Malmö. Tél. 94.48.77.

Secrétaire : M. Bo Sternberg, Grovegen 7 D, Malmö. Tel. 43.42.45.

Championnat d'Europe par la bande.

Les membres du comité de la C.E.B. et les fédérations ont été consultées à propos de ce championnat, que la fédération belge se propose d'organiser à Eupen du 20 au 23 mai 1971. Ce championnat aura lieu.

Ci-après le tableau de classification.

1. Tenant du titre	R. CEULEMANS (Belg.)
2. Fédération organisatrice	Belgique (droit annulé)
3. Fédération ayant obtenu la	
moyenne de 1 ^{re} catégorie	Belgique
	(droit annulé ou non au
	1 ^{er} tour)
	Autriche
	Hollande
	France
	Espagne
	Allemagne
	Portugal
	Italie

DEMANDES DE CHAMPIONNATS

Fédération italienne : championnat d'Europe de billard artistique à Saint-Vincent du 1 au 4.12.1971.

Fédération française : championnat d'Europe juniors à Lorient (accordé) — championnat d'Europe 47/1 ou 71/2 à Valenciennes.

Fédération allemande : championnat d'Europe trois bandes à Gelsenkirchen (accordé).

Fédération espagnole : championnat d'Europe partie libre à Palma de Majorque, mai 1972 (accordé).

Fédération hollandaise : championnat du monde cadre 47/2 à Leeuwarden, 16-19/3/1972 (accordé).

DIRECTION SPORTIVE

Compte tenu du repos actuellement indispensable au directeur sportif de la C.E.B., nous avons proposé au président Bocognano de reprendre l'exercice de ses fonctions. Après accord, nous en avons fait part à toutes les fédérations.

En conséquence, toute correspondance relative à la direction sportive doit être adressée au secrétariat général.

J. BABUT du MARES,
Secrétaire général.

Le

BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

	Pages
Le 29 ^e Championnat d'Europe aux trois bandes	1
Le 33 ^e Championnat d'Europe au 4712	3
Le 1 ^{er} Championnat d'Europe Juniors aux trois bandes	5
Le 26 ^e Championnat du monde aux trois bandes	6
Communiqués du Secrétariat Général	8



R. Ceulemans conserve à Geel son titre de champion d'Europe aux trois bandes et est félicité par MM. Bocognano et Babut du Marès, président et secrétaire général de la C.E.B.



Avril 1971

N° 50

Rédaction et administration : J. BABUT du MARES, secrétaire général de la C.E.B.
Rue du Kriekenput, 7 - B-1180 Bruxelles - Tél. 02 - 74.47.74

Le 29^e championnat d'Europe aux trois bandes

Geel (Belgique) 20-24/1/1971

On peut trouver que la formule par poules n'est pas la meilleure. Ne serait-ce que par le fait de devoir répartir les concurrents dans ces poules, alors qu'on ne dispose pour ce faire que des moyennes présentées par les joueurs. Il n'y a rien à redire si lesdites moyennes ont été réalisées en championnats internationaux, pourvu qu'elles ne remontent pas à trois ans. Mais lorsqu'elles ont été réussies en championnats nationaux, c'est bien différent, car il est rare que ces moyennes soient répétées sur le plan international. Et c'est logique : tout champion national joue plus décontracté le championnat de son pays que le championnat d'Europe, s'il n'est pas classé dans les trois ou quatre meilleurs européens. C'est pourquoi la moyenne nationale est dévaluée de 10 %.

Mais comment faire autrement ?

A Geel, pour la première fois dans l'histoire, onze pays étaient représentés. N'est-ce pas magnifique ?

Mais les faire jouer en poule unique sur deux billards eut exigé sept jours, et six jours sur trois billards. Quel organisateur aurait couru le risque financier de semblable compétition ?

On joua donc en deux poules, et sur trois billards.

A l'entrée du championnat, les joueurs se présentèrent dans l'ordre suivant :

- | | |
|---------------|-------------|
| 1. Ceulemans | 7. Vinagre |
| 2. Boulanger | 8. Blanc |
| 3. Scherz | 9. Nadal |
| 4. Dufetelle | 10. Oddo |
| 5. Van Bracht | 11. Runkehl |
| 6. Thogersen | 12. Haag |

C'est sur base de ce classement qu'ils furent répartis en deux poules. Et ces deux poules donnèrent les classements suivants :

Poule A

- Ceulemans
- Dufetelle
- Thogersen
- Blanc
- Oddo
- Haag

Poule B

- Scherz
- Boulanger
- Van Bracht
- Vinagre
- Nadal
- Runkehl

Etaient donc éliminés Oddo et Haag, Nadal et Runkehl. On peut regretter que Claudio Nadal ait été écarté de la finale, lui qui ne perdit que de 2 points devant Scherz, qui subit encore deux autres défaites à plus de 1 de moyenne, qui fit une victoire en 49 reprises et qui présenta une moyenne générale de 0,937, alors que Thogersen entra en finale avec 0,825, Blanc avec 0,616, Vinagre avec 0,841 et Van Bracht avec 0,884. Tout cela du fait d'une seule mauvaise partie face à Van Bracht.

Il n'empêche que le classement final se rapproche singulièrement du classement d'entrée. Les seules différences, c'est que Scherz permute avec Boulanger pour les 2^e et 3^e places ; Van Brandt permute avec Thogersen pour les 4^e et 5^e ; Blanc permute avec Vinagre pour les 7^e et 8^e et Runkehl

permute avec Oddo pour les 10^e et 11^e. Conservent leur place initiale : Ceulemans (la 1^e) ; Dufetelle (la 4^e) ; Nadal (la 9^e) et Haag (la 12^e).

Peu de changements donc, on en conviendra, ce qui souligne que les moyennes des joueurs constituent des critères parfaitement valables.

Voici en effet le classement final, et les résultats détaillés :

1. R. CEULEMANS (Belgique)

Haag	2	60	42	1,428	5
Oddo	2	60	37	1,621	13
Blanc	2	60	31	1,935	10
Thogersen	2	60	35	1,714	10
Dufetelle	2	60	33	1,818	10

1 ^o Poule A	10	300	178	1,685	13
Vinagre	2	60	37	1,621	9
Van Bracht	2	60	35	1,714	14
Boulanger	2	60	39	1,538	8
Scherz	2	60	44	1,363	9

18	540	333	1,621	14
----	-----	-----	-------	----

2. J. SCHERZ (Autriche)

Nadal	2	60	71	0,845	6
Vinagre	2	60	64	0,937	4
Van Bracht	2	60	53	1,132	5
Runkehl	2	60	35	1,714	9
Boulanger	2	60	25	2,400	8

1 ^o Poule B	10	300	248	1,209	9
Blanc	2	60	45	1,333	8
Thogersen	2	60	62	0,967	6
Dufetelle	1	60	50	1,200	6
Ceulemans	0	33	44	0,750	3

15	513	449	1,142	9
----	-----	-----	-------	---

3. L. BOULANGER (Belgique)

Runkehl	2	60	67	0,895	7
Nadal	2	60	44	1,363	6
Vinagre	2	60	59	1,016	7
Van Bracht	2	60	44	1,363	6
Scherz	0	27	25	1,080	4

2 ^o Poule B	8	267	239	1,117	7
Thogersen	1	60	82	0,731	9
Blanc	2	60	56	1,071	4
Ceulemans	0	33	39	0,846	3
Dufetelle	2	60	45	1,333	5

13	480	461	1,041	9
----	-----	-----	-------	---

4. R. DUFETELLE (France)

Oddo	2	60	56	1,071	8
Blanc	2	60	51	1,121	7
Thogersen	2	60	57	1,052	5
Haag	2	60	74	0,810	3
Ceulemans	0	30	33	0,909	5
2° Poule A	8	270	271	0,996	8
Van Bracht	0	49	41	1,195	8
Vinagre	0	44	66	0,666	3
Scherz	1	60	50	1,200	7
Boullanger	0	43	45	0,955	7
	9	466	473	0,985	8

5. P. THOGERSEN (Danemark)

Blanc	2	60	89	0,674	5
Haag	2	60	66	0,909	6
Dufetelle	0	50	57	0,877	4
Ceulemans	0	26	35	0,742	4
Oddo	2	60	63	0,952	4
3° Poule A	6	256	310	0,825	3
Boullanger	1	60	82	0,731	5
Scherz	0	45	62	0,725	6
Vinagre	2	60	74	0,810	5
Van Bracht	0	49	53	0,924	5
	9	470	581	0,808	6

6. R. VAN BRACHT (Hollande)

Vinagre	2	60	73	0,821	6
Runkehl	0	45	61	0,737	5
Scherz	0	57	53	1,075	8
Boullanger	0	45	44	1,022	9
Nadal	2	60	71	0,845	5
3° Poule B	4	267	302	0,884	9
Dufetelle	2	60	41	1,463	6
Ceulemans	0	39	35	1,114	4
Blanc	0	55	64	0,859	5
Thogersen	2	60	53	1,132	6
	8	481	495	0,971	9

7. J. BLANC (Suisse)

Thogersen	0	53	89	0,595	9
Dufetelle	0	38	51	0,745	4
Ceulemans	0	17	31	0,548	4
Oddo	2	60	117	0,512	5
Haag	2	60	82	0,731	6
4° Poule A	4	228	370	0,616	9
Scherz	0	40	45	0,888	9
Boullanger	0	36	56	0,642	4
Van Bracht	2	60	64	0,937	5
Vinagre	2	60	55	1,090	8
	8	424	590	0,718	9

8. A. VINAGRE (Portugal)

Van Bracht	0	52	73	0,712	4
Scherz	0	55	64	0,859	6
Boullanger	0	39	59	0,661	5
Nadal	2	60	54	1,111	7
Runkehl	2	60	66	0,090	6
4° Poule B	4	266	316	0,841	6
Ceulemans	0	32	37	0,864	5
Dufetelle	2	60	66	0,909	6
Thogersen	0	57	74	0,707	6
Blanc	0	53	55	0,963	8
	6	468	548	0,854	8

9. CI. NADAL (Espagne)

Scherz	0	58	71	0,816	8
Boullanger	0	49	44	1,113	11
Runkehl	2	60	49	1,224	11
Vinagre	0	55	54	1,018	8
Van Bracht	0	49	71	0,690	8
5° Poule B	2	271	289	0,937	11
Oddo	2	60	69	0,869	6
Haag	2	60	82	0,731	4
	6	391	440	0,888	11

10. H. RUNKEHL (Allemagne)

Boullanger	0	54	67	0,805	5
Van Bracht	2	60	61	0,983	6
Nadal	0	36	49	0,734	7
Scherz	0	31	35	0,885	4
Vinagre	0	45	66	0,681	5
6° Poule B	2	226	278	0,812	5
Haag	2	60	67	0,895	6
Oddo	0	49	75	0,653	4
	4	335	420	0,797	7

11. A. ODDO (Italie)

Dufetelle	0	57	56	1,017	7
Ceulemans	0	25	37	0,675	5
Haag	2	60	68	0,882	6
Blanc	0	59	117	0,504	6
Thogersen	0	45	63	0,714	3
5° Poule A	2	246	341	0,721	7
Nadal	0	55	69	0,797	8
Runkehl	2	60	75	0,800	5
	4	361	485	0,744	8

12. L. HAAG (Suède)

Ceulemans	0	27	42	0,642	3
Thogersen	0	29	66	0,439	3
Oddo	0	26	68	0,382	3
Dufetelle	0	34	74	0,459	2
Blanc	0	51	82	0,621	6
6° Poule A	0	167	332	0,503	6
Runkehl	0	35	67	0,522	3
Nadal	0	47	82	0,573	5
	0	249	481	0,517	5

Moyenne d'ensemble : 5178 : 5756 = 0,882.

Ceulemans est le maitre, et personne ne le conteste. Scherz et Boullanger se valent sans doute, encore que l'Autrichien soit plus luttteur. A Geel, Boullanger a dû s'incliner devant Scherz. Mais qui ne l'aurait fait, en 25 reprises ? Dufetelle est un méritoire quatrième, lui qui ne pratique le trois bandes que depuis fort peu. P. Thogersen (qu'il ne faut pas confondre avec son frère) jouait son premier championnat d'Europe, et Van Bracht son deuxième. Ils ont à peu près le même âge : 26 et 23 ans. Ils progresseront encore. Blanc et Vinagre manquent d'opposition dans leur pays. Nadal est en progrès incontestable mais manque souvent de réussite. Runkehl n'est plus tout jeune, et il a gagné devant le vétéran Tiedtke le championnat d'Allemagne, où la relève ne se dessine pas encore.

Enfin Oddo et Haag sont isolés et sans contacts avec meilleurs qu'eux. Mais l'italien ne manque pas de qualités,

et son âge (32 ans) lui permet d'espérer. Quant au Suédois, pour sa première apparition, il fit ce qu'on attendait de lui.

La fédération royale belge et son district de Geel ont droit à la gratitude de la C.E.B. Jamais nous n'avons vu autant de monde à un championnat d'Europe. L'organisation fut parfaite et le mérite en revient à MM. Van den Berge, Kenis, Van Aelten et Bellinckx ; l'arbitrage excellent, sous la conduite de MM. Lambrechts et Coppé ; et, à la direction sportive, MM. De Coninck et Maas furent irréprochables.

Ce fut un grand, un très grand championnat ! Avec de nombreux records battus :

RECORDS BATTUS

d'Europe et de Belgique, par R. Ceulemans

6 parties 360 : 280 = 1,730	anc. 360 : 211 = 1,706 en 69
7 parties 420 : 247 = 1,700	420 : 252 = 1,666 en 69
8 parties 480 : 289 = 1,660	480 : 295 = 1,627 en 69
9 parties 540 : 333 = 1,621	540 : 342 = 1,578 en 69

d'Autriche, par J. Scherz

1 60 : 25 = 2,400	60 : 32 = 1,875 en 66
2 120 : 60 = 2,000	120 : 79 = 1,518 en 66
3 180 : 105 = 1,714	180 : 124 = 1,451 en 69
4 240 : 155 = 1,548	240 : 171 = 1,403 en 69
5 300 : 208 = 1,442	300 : 220 = 1,363 en 69
6 360 : 270 = 1,333	360 : 276 = 1,304 en 69
7 420 : 334 = 1,257	420 : 340 = 1,235 en 69

de Suisse, par J. Blanc

2 120 : 119 = 1,008	120 : 136 = 0,882 en 68
3 180 : 203 = 0,886	180 : 211 = 0,853 en 68

ASSISTERENT AU CHAMPIONNAT

- M. VAN ROMPAEY, bourgmestre de Geel.
- MM. BOCOgnano, président ; BERENDT, vice-président ; BABUT du MARES, secrétaire général ; WALDA, trésorier ; FLAMENT, assesseur de la C.E.B.
- MM. TROFFAES, président ; HONTELE, administrateur et Cl. NADAL, secrétaire de l'U.M.B.
- MM. SCHOUTEN et Madame ; GUYART et Madame ; VAN HAUTRYVE et Madame ; SOUBRAS et Madame ; REISINGER et Madame ; LEJEUNE et Madame ; DESMET, SCHLEMBACH et FASSBENDER, membres d'honneur de l'U.M.B. ou de la C.E.B.
- MM. DONDErs et SMIT, de la fédération hollandaise ; KNUDSEN et KELSEN, de la fédération danoise ; MUNOZ, de la fédération espagnole ; JUNOD, de la fédération suisse ; STERNBERG, de la fédération suédoise ; ECART, de la fédération française ; de très nombreux dirigeants belges, conduits par leur président M. F. GOMBEER.
- MM. SPIELMANN, SOGAARD, SCHRAUWEN, DELIS, VAN DEN BRANDEN, joueurs internationaux et VINGERHOEDT et VAN HASSEL, anciens champions du monde et d'Europe.

Le 33^e championnat d'Europe au 47/2

Nice (France) 4-7/3/71

Ce fut un très grand championnat. Jamais l'on ne vit tant d'attentions prodiguées aux très nombreux spectateurs. Tout leur fut offert : des excursions dans la montagne avec visite d'une parfumerie, et à Monaco, avec visite de l'institut océanographique, des déjeuners à Villefranche et à Nice, avec au menu les spécialités locales dont la fameuse bouillabaisse ; du folklore aussi, avec les majorettes et des danseurs exécutant des danses anciennes ; un banquet final prévu pour 75 personnes et qui en réunit finalement 140... Tout cela orchestré de main de maître par M. Pacilly.



Le président Bocoagnano prononce l'allocution d'ouverture en présence des joueurs. De gauche à droite : Weingartner, Spielmann, Guyot, Dufetelle, Munoz, Bessems et Wafflard.

Et l'intronisation dans l'ordre des Sommeliers de la Côte d'Azur de MM. Babut du Marès, Gagnaux, Oudekerke, Vandenberghe, Parré, Hautot, Dumage, Junod, Wafflard, Bessems, Dufetelle qui jurèrent de défendre toujours les vins et champagnes de France.

Un grand championnat aussi sur le plan sportif, conservant tout son intérêt jusqu'aux dernières parties, fertile en surprises et en rebondissements, mené sans désespérer par MM. Thiéart et Clairé. Des prix de grande valeur et fort nombreux, un public très nombreux et très attentif, de l'ouverture à la clôture.

Oh non ! Le cadre de 47/2 ne doit pas disparaître et cela est clairement apparu à Nice.

Le cadre de 47/2, un jeu trop facile ? Que cela est vite dit ! Il n'y eut que deux parties en deux reprises, réussies par Wafflard et Dufetelle, une seule en 3 reprises et trois en 4 reprises... quatre séries seulement, de plus de 300, dont trois par Wafflard. Bessems, deuxième du championnat ne dépasse que trois fois les 200, que Dufetelle, troisième, n'atteint pas, sauf sa série de 377.

On eut à parer aux défections, dans les derniers moments, de l'Allemand Müller, tenant du titre, et de l'Espagnol Galvès. Et les tours de jeu durent être modifiés plusieurs fois. Le championnat n'en fut pas moins réussi, et ce fut sans doute grâce à Dufetelle. Car celui-ci se fit battre coup sur coup par Guyot et par son compatriote Lafaille — qui donc parlait de combines entre compatriotes ? — Puis il battit, coup sur coup aussi, les deux invaincus Wafflard et Bessems. Contre Wafflard, le Français, sur mouches, fit 377. Tout le monde le voyait finir en une reprise. Jamais il n'avait joué si bien, si vite et si facilement... Il échoua à 23 points du but. Courageusement Wafflard entreprit de remonter. Mais il dut s'arrêter à 131. Dufetelle termina et, sur mouches, Wafflard rata. Il n'en fut pas moins, par sa victoire sur Bessems, vainqueur

final et très méritant. Sa moyenne est double de celle du Hollandais et le met en tête des meilleures performances des trois dernières saisons. Seul Marty fit un peu mieux : 105,57 à 'sHertogenbosch et 102,85 au Caire.

Bessems est donc deuxième. Il n'a que 23 ans. Il conquiert le public par son style, sa vitesse d'exécution et sa sobriété. Mais peut-être confond-il parfois vitesse et précipitation.



Le secrétaire général de la C.E.B., directeur sportif du championnat, prononce l'ouverture de celui-ci. A ses côtés M. Thietard, président du B.C. Nice.

Parti en série en même temps que Wafflard, il approchait de la centaine alors que le Belge n'était qu'à la quarantaine...

Les cinq autres joueurs furent irréguliers, alternant de bonnes choses et de fort mauvaises. Sans doute la salle était-elle trop petite et les spectateurs, par cela même, assez bruyants. Ils ne jouèrent pas dans les conditions optimales. Et certains caractères s'accommodent moins facilement du bruit. La comparaison entre les classements et les moyennes d'entrée au championnat et le classement et les moyennes qui le clôturent est éloquentes à ce point de vue :

à l'entrée		à la sortie	
1. Wafflard	128,57	1. Wafflard	101,24
2. Spielmann	46,16	2. Bessems	50,89
3. Dufetelle	38,50	3. Dufetelle	45,19
4. Bessems	30,09	4. Guyot	25,34
5. Guyot	27,60	5. Weingartner	17,25
6. Munoz	24,55	6. Spielmann	24,21
7. Weingartner	22,50	7. Lafaille	21,40
8. Lafaille	20,09	8. Munoz	20,56

Il n'y eut donc, en fait, que Spielmann à ne pas reproduire ses performances habituelles. Mais s'il souffrit de cet état de choses, il n'en fut pas moins un exemple de sportivité. Et à ce dernier titre tous les joueurs méritent les plus grands éloges.

1. E. WAFFLARD (Belgique)

Weingartner	2	400	5	80,00	303
Munoz	2	400	4	100,00	244
Guyot	2	400	2	200,00	348
Dufetelle	0	131	2	65,50	131
Spielmann	2	400	5	80,00	273
Lafaille	2	400	3	133,33	329
Bessems	2	400	4	100,00	293
	12	2531	25	101,24	348

2. J. BESSEMS (Hollande)

Guyot	2	400	7	57,14	205
Munoz	2	400	8	50,00	191
Weingartner	2	400	6	66,66	162
Lafaille	2	400	7	57,14	146
Spielmann	2	400	9	44,44	249
Dufetelle	0	355	8	44,37	214
Wafflard	0	139	4	34,75	79
	10	2494	49	50,89	249

3. R. DUFETELLE (France)

Munoz	2	400	11	36,36	92
Guyot	0	370	14	26,42	133
Lafaille	0	384	11	33,09	95
Weingartner	2	400	4	100,00	161
Wafflard	2	400	2	200,00	377
Bessems	2	400	8	50,00	142
Spielmann	0	177	6	29,50	84
	8	2531	56	45,19	377

4. R. GUYOT (Suisse)

Bessems	0	128	7	18,28	75
Dufetelle	2	400	14	28,57	129
Spielmann	2	400	12	33,33	179
Wafflard	0	67	2	33,50	67
Weingartner	0	306	21	14,57	88
Munoz	2	400	8	50,00	94
Lafaille	0	377	18	20,94	
	6	2078	82	25,34	179

5. H. WEINGARTNER (Autriche)

Spielmann	0	205	22	9,31	83
Wafflard	0	70	5	14,00	58
Bessems	0	109	6	18,16	64
Dufetelle	0	159	4	39,75	143
Guyot	2	400	21	19,04	95
Lafaille	2	400	18	22,22	107
Munoz	2	400	25	16,00	98
	6	1743	101	17,25	143

6. S. SPIELMANN (Allemagne)

Weingartner	2	400	22	18,18	90
Lafaille	1	400	21	19,04	121
Guyot	0	391	12	32,58	195
Munoz	0	209	12	17,41	90
Bessems	0	165	9	18,33	68
Wafflard	0	142	5	28,40	101
Dufetelle	2	400	6	66,66	134
	5	2107	87	24,21	195

7. J. LAFAILLE (France)

Spielmann	1	400	21	19,04	79
Dufetelle	2	400	11	36,36	142
Bessems	0	141	7	20,84	45
Munoz	0	144	10	14,40	33
Weingartner	0	369	18	20,50	89
Wafflard	0	30	3	10,00	19
Guyot	2	400	18	22,22	215
	5	1884	88	21,40	215

8. A. MUNOZ (Espagne)

Dufetelle	0	206	11	18,72	74
Bessems	0	85	8	10,06	24
Wafflard	0	73	4	18,25	52
Spielmann	2	400	12	33,33	114
Lafaille	2	400	10	40,00	232
Guyot	0	134	8	16,75	63
Weingartner	0	306	25	12,24	82
	4	1604	78	20,56	232

Moyenne d'ensemble : 16,972 : 566 = 29,98.

ASSISTERENT AU CHAMPIONNAT

MM. Jacques MEDECIN, député maire de Nice ;
 EHRMANN, adjoint aux sports, et Madame ;
 LESSELIER, directeur départemental de la Jeunesse et des sports ;
 KAPPELET, consul de Suisse ;
 SLAP, vice-consul de Belgique ;
 NADAL, secrétaire général de l'U.M.B. et Madame ;
 BOCOGNANO, président de la C.E.B. et de la F.F.B. et Madame ;
 BABUT du MARES, secrétaire général de la C.E.B. et Madame ;
 GAGNAUX, assesseur de la C.E.B. et secrétaire général de la fédération suisse et Madame ;
 SOUBRAS, membre d'honneur de la C.E.B. et Madame ;
 LAGUIDE, membre d'honneur de la C.E.B. ;
 POENSGEN, membre d'honneur de la C.E.B. et Madame ;
 VAN DEN BERGE, représentant de la fédération belge ;
 OEDEKERKE, représentant de la fédération néerlandaise ;
 JUNOD, représentant de la fédération suisse ;
 Sancho MELENDRES et Juan FERRONS, représentant de la fédération espagnole ;
 et, bien entendu, de nombreux dirigeants de la fédération française.

Championnat d'Europe des Juniors

Lausanne 18-21/2/71

1. S. HEBERT (Suède)

Blanc	2	40	44	0,909	5
Plattner	2	40	68	0,588	4
Kotzinger	2	40	94	0,425	4
Diehle	2	40	60	0,666	5
Sogard	1	40	63	0,634	3
Connesson	2	40	87	0,459	3
Algaba	2	40	54	0,740	6
	13	280	470	0,595	6

2. F. CONNESSON (France)

Kotzinger	2	40	62	0,645	5
Diehle	2	40	47	0,851	4
Blanc	2	40	55	0,727	4
Plattner	2	40	53	0,754	5
Algaba	2	40	41	0,975	3
Hebert	0	36	87	0,413	5
Sogard	2	40	78	0,512	5
	12	276	423	0,652	5

3. K. SOGARD (Danemark)

Plattner	2	40	61	0,655	6
Blanc	2	40	68	0,588	5
Diehle	2	40	66	0,606	3
Kotzinger	2	40	55	0,727	4
Hebert	1	40	63	0,634	5
Algaba	2	40	41	0,975	6
Connesson	0	36	78	0,487	6
	11	278	432	0,643	6

4. G. KOTZINGER (Autriche)

Connesson	0	31	62	0,500
Algaba	2	40	52	0,769
Hebert	0	34	94	0,361
Sogard	0	28	55	0,509
Diehle	2	40	73	0,547
Blanc	2	40	65	0,615
Plattner	2	40	83	0,481
	8	253	484	0,522

5. T. ALGABA (Espagne)

Diehle	2	40	74	0,540
Kotzinger	0	19	52	0,365
Plattner	2	40	67	0,597
Blanc	2	40	82	0,487
Connesson	0	30	41	0,731
Sogard	0	25	41	0,609
Hebert	0	27	54	0,500
	6	221	411	0,537

6. J. DIEHLE (Allemagne)

Algaba	0	24	74	0,324
Connesson	0	21	47	0,446
Sogard	0	28	66	0,424
Hebert	0	31	60	0,516
Kotzinger	0	30	73	0,410
Plattner	2	40	76	0,526
Blanc	2	40	58	0,689
	4	214	454	0,471

7. M. PLATTNER (Suisse)

Sogard	0	22	61	0,360
Hebert	0	26	68	0,382
Algaba	0	20	67	0,298
Connesson	0	22	53	0,415
Blanc	2	40	104	0,384
Diehle	0	23	76	0,302
Kotzinger	0	34	83	0,409
	2	187	512	0,365

8. C. BLANC (Suisse)

Hebert	0	9	44	0,204
Sogard	0	19	68	0,279
Connesson	0	21	55	0,381
Algaba	0	37	82	0,451
Plattner	0	33	104	0,317
Kotzinger	0	25	65	0,384
Diehle	0	30	58	0,517
	0	174	476	0,365

Nous venons d'assister pour la première fois à un championnat international de juniors aux trois bandes.

Il s'agissait précédemment d'un tournoi européen, créé en 1956 par la F.I.B. et où étaient imposées les disciplines libre et cadre.

A l'avenir, grâce à la générosité des firmes Simonis et Usines de Callenelle, une association « Billard-Jeunesse » est née et un championnat d'Europe junior remplacera le tournoi.

Cette première expérience aux trois bandes sera-t-elle appréciée des fédérations ? Je me dois de rester neutre, ne voulant nullement influencer les futurs organisateurs.

Nous avons assisté à Lausanne à du très beau sport, dû à la supériorité des trois premiers classés, dont les moyennes furent modestes.

Lorsqu'un titre européen est en jeu aux trois bandes, nous avons l'habitude d'applaudir des moyennes de 1 et plus ;

nous sommes alors assez perplexes à la perspective d'un plateau de joueurs trop faibles. Nous formulons un vœu : que le prochain championnat d'Europe des Juniors qui se disputera aux trois bandes soit composé de joueurs réalisant un minimum de 0,600 de moyenne générale en championnat national.



Le président Bocognano félicite le vainqueur S. Hebert.

Remercions la fédération suisse et en particulier les actifs et dévoués dirigeants du club de Lausanne d'avoir très bien organisé ce premier championnat et complimentons surtout les huit joueurs qui disputèrent comme des grands un titre envié.

Sur le papier les représentants du Danemark et de Suède barraient nettement leurs adversaires, mais le Français Connesson les départagea. Grâce à lui nous eûmes un véritable

suspens pour l'attribution du titre. Merci encore, jeunes et futurs grands champions de nous avoir fait vivre ces belles heures de sport qui resteront gravées dans notre mémoire.

Nous avons quitté avec regret ce cadre magnifique du lac Leman, et souhaitons retrouver nos amis suisses à l'occasion d'une prochaine compétition internationale.

Marcel BOCOgnano,
Président C.E.B.

ASSISTERENT AU CHAMPIONNAT

MM. BORNAND, chef du service des sports, représentant la municipalité ;
SIEGENTHALER, président de l'A.N.E.P. ;
TROFFAES, président de l'U.M.B. ;
BOCOgnano, président de la C.E.B. et Madame ;
GAGNAUX, assesseur de la C.E.B. et Madame ;
SOUBRAS, administrateur de Billard-Jeunesse ;
DELMOTTE, administrateur de Billard-Jeunesse et Madame ;
SCHULTZ, président de la fédération allemande ;
KJELDSSEN, représentant les fédérations danoise et suédoise ;
RIPOLL, représentant la fédération espagnole ;
BOURGEOIS, représentant de la fédération française et Madame ;
FUCHS, président du club de Regensburg (Allemagne) et Madame ;
MAYERHOFER, de la fédération allemande ;
LAGUIDE, membre d'honneur de la C.E.B. ;
GALMICHE, membre de la fédération française ;
HAUTOT, membre de la fédération française ;
MOSCHLER, président de la fédération suisse ;
et de nombreux dirigeants de cette fédération.

Le 26^e championnat du monde aux 3 bandes

(Groningue 18-21 mars 1971)

Ce championnat du monde vaut à R. Ceulemans son 9^e titre mondial consécutif. Nul ne le contestera, même s'il fut battu par le deuxième classé, sa moyenne générale de 1,266 pour 0,865 à Van Bracht démontrant la supériorité du champion.

Une regrettable anomalie fut commise. Les tours de jeu furent modifiés dès après le deuxième. Sans doute parce que le troisième tour devait opposer Ceulemans à de Ruyter, et que tous les deux étaient alors invaincus, de même que Scherz. Et alors ? Combien de fois n'est-ce pas arrivé ?

Bref, après le deuxième, on passa d'emblée au cinquième (où de Ruyter se fit battre mais où Van Bracht battit Scherz), puis au sixième (où Van Bracht battit Ceulemans).

Il n'était plus guère possible à ce moment-là de redresser la situation. On en revint donc aux troisième, puis au quatrième tour, pour terminer tout de même par le dernier tour initialement prévu !

Puisse cette leçon porter enfin ses fruits !

Les deux Hollandais terminent deuxième et troisième, ce qui est fort joli. Van Bracht, qui a 23 ans, est sur la bonne voie. Mais peut-être sacrifie-t-il trop à la défense... ce qui fait tomber la moyenne de l'adversaire, mais aussi la sienne. Il lui fallut une bonne centaine de reprises de plus qu'à

Ceulemans pour faire un nombre de points à peu près égal.

De Ruyter n'est plus un jeune. Mais il reste un redoutable adversaire.

Le quatrième est encore un Européen ! C'est Scherz, qui étonne un peu à cette place, lui qui fut régulièrement deuxième. Peut-être doit-on en trouver la raison dans le matériel, plus familier évidemment aux joueurs hollandais.

Viennent ensuite le représentant japonais, le nord-américain, le sud-américain et l'égyptien. Aucun d'eux n'atteint 0,850. Au moment où d'aucuns poussent à la suppression des jeux de cadre et de partie libre, ceci est assez symptomatique. Car précisément les quatre derniers ne pratiquent que le trois bandes. Relation de cause à effet ? Nous laissons aux joueurs eux-mêmes le soin de répondre à cette question.

Remercions comme il convient la K.N.B.B. de cette organisation dont tous les détails furent soignés comme d'habitude.

Les quatre clubs Harmonie de Groningue ont bien mérité du billard...

J. BABUT du MARES.

1. R. CEULEMANS (Belgique)

Diab	2	60	37	1,621	10
Suarez	2	60	48	1,250	6
Kashiki	2	60	39	1,538	8
Van Bracht	0	54	59	0,915	4
de Ruyter	2	60	51	1,176	5
Gilbert	2	60	49	1,224	7
Scherz	2	60	44	1,363	7

12 414 327 1,266 10

2. M. VAN BRACHT (Hollande)

de Ruyter	0	40	92	0,434	4
Gilbert	2	60	66	0,909	5
Scherz	2	60	54	1,111	7
Ceulemans	2	60	59	1,016	6
Diab	2	60	56	1,071	6
Suarez	2	60	70	0,857	7
Kashiki	2	60	65	0,923	6

12 400 462 0,865 7

3. H. de RUYTER (Hollande)

Van Bracht	2	60	92	0,652	4
Kashiki	2	60	57	1,052	9
Suarez	0	46	64	0,718	4
Diab	0	51	75	0,680	4
Ceulemans	0	59	51	1,156	6
Scherz	2	60	68	0,882	6
Gilbert	2	60	79	0,759	6

8 396 486 0,814 9

4. J. SCHERZ (Autriche)

Suarez	2	60	72	0,833	5
Diab	2	60	52	1,153	8
Van Bracht	0	34	54	0,629	5
Kashiki	0	47	44	1,068	6
Gilbert	2	60	42	1,428	13
de Ruyter	0	59	68	0,857	5
Ceulemans	0	46	44	1,045	10

6 366 376 0,973 13

5. S. KASHIKI (Japon)

Gilbert	0	56	84	0,666	5
de Ruyter	0	55	57	0,964	10
Ceulemans	0	23	39	0,589	3
Scherz	2	60	44	1,363	7
Suarez	2	60	71	0,845	6
Diab	2	60	68	0,882	5
Van Bracht	0	46	65	0,707	5

6 360 428 0,841 10

6. A. GILBERT (U.S.A.)

Kashiki	2	60	84	0,714	6
Van Bracht	0	44	66	0,666	5
Diab	2	60	63	0,952	4
Suarez	2	60	56	1,071	8
Scherz	0	45	42	1,071	6
Ceulemans	0	58	49	1,183	5
de Ruyter	0	34	79	0,430	3

6 361 439 0,822 8

7. A. SUAREZ (Pérou)

Scherz	0	39	72	0,541	6
Ceulemans	0	41	48	0,854	6
de Ruyter	2	60	64	0,937	7
Gilbert	0	34	56	0,607	6
Kashiki	0	50	71	0,704	6
Van Bracht	0	58	70	0,828	6
Diab	2	60	51	1,176	8

4 342 432 0,791 8

8. M. DIAB (R.A.U.)

Ceulemans	0	12	37	0,324	2
Scherz	0	36	52	0,692	6
Gilbert	0	46	63	0,730	6
de Ruyter	2	60	75	0,800	6
Van Bracht	0	37	56	0,660	7
Kashiki	0	28	68	0,411	3
Suarez	0	48	51	0,941	4

2 267 402 0,664 7

Moyenne d'ensemble : 2906 : 3352 = 0,867.

Wereldkampioenschap driebanden

(Groningen, Nederland 18-21/3/1971)

Dit 26^{ste} wereldkampioenschap bezorgde Raymond Ceulemans zijn 9^{de} driebanden wereldtitel in successie, hoewel ditmaal niet op een zo overtuigende wijze als bij voorgaande kampioenschappen.

Hij behaalde 12 matchpunten evenals Rini van Bracht en slechts het algemeen gemiddelde (1,266 tegen 0,865) bestempelde hem tot kampioen.

Tijdens dit kampioenschap heeft zijn wereldtitel enige malen aan een zijden draadje gehangen en het is aan de factor geluk te danken, dat hij uiteindelijk zijn titel toch nog kon prolongeren.

Nadat hij in de 4^{de} ronde in 59 beurten door de prachtig spelende jonge Nederlander Rini van Bracht was verslagen, mocht hij geen enkel matchpunt meer verliezen, wilde hij zijn titel behouden.

Rini van Bracht had zijn zwaarste tegenstanders al gehad en inmiddels van de Amerikaan Gilbert in 66 beurten en van Johan Scherz in 54 beurten gewonnen.

Aleen de openingspartij tegen zijn clubgenoot en rivaal Henny de Ruyter had hij tot dusver verloren en zoals later zou blijken, zou het ook zijn enige verliespartij blijven.

Het slechte gemiddelde van deze van weerszijden in de verdediging gespeelde partij (0,434) beïnvloedde zijn latere algemeen gemiddelde ondanks zijn 3 in minder dan 60 beurten uitgespeelde partijen, vanzelfsprekend in ongunstige zin.

Een gelijk aantal punten als Rini van Bracht was voor Raymond Ceulemans dus al voldoende en met deze wetenschap begon hij aan zijn partij tegen Henny de Ruyter, die hem dusdanig in het nauw bracht, dat de stand na de 50^{ste} beurt voor beiden 59 was.

Vrouw Fortuna lachte de Belgische matador echter toe en na een laatste misser van zijn tegenstander scoorde Ceulemans zijn 60^{ste} carambole.

Ook zijn partij in de 6^{de} ronde tegen de Amerikaan Gilbert was een dubbeltje op zijn kant.

De voortreffelijk spelende Gilbert liet de kampioen niet los en toen Ceulemans in de 49^{ste} beurt zijn laatste carambole scoorde, moest Gilbert in de nastoot nog 2 caramboles maken.

Maar het pechduiveltje kwam om de hoek kijken en Gilbert miste de nastoot.

De laatste partij van Ceulemans tegen Scherz had interessant kunnen zijn, indien deze laatste nog kans op een goede plaats in dit wereldkampioenschap had gehad, hetgeen met 6 verliespunten echter niet het geval was en de strijd tussen de beide biljartvrienden was er dan ook naar.

Johan Scherz bleef gedurende de gehele partij een 15 tot 20 caramboles achter en verloor in 44 beurten, waarna Raymond Ceulemans zijn wereldtitel geprolongeerde zag.

Derde met 8 matchpunten en een algemeen gemiddelde van 0,814 werd Henny de Ruyter, opgerukt van de 6^{de} plaats na overwinningen op Scherz en Gilbert.

Dit grootse biljartevenement werd voortreffelijk georga-

niseerd door een viertal Groningse biljartverenigingen en vond plaats in de Nieuwe Harmonie.

De zaal was in een sfeervolle biljartarena herschapen, alhoewel iets te klein voor een dergelijk groot wereldkampioenschap, zodat vele biljartliefhebbers bij gebrek aan plaatsruimte moesten worden teleurgesteld.

De opgestelde « Bierling » biljarts waren van zeer goede

kwaliteit en hoewel enige kritiek op de « Dreipunkt » balen werd gehoord, het toernooi-gemiddelde van 0,866 stak toch gunstig af tegen dat van Las Vegas (0,801) in het vorige seizoen.

Een gezellig banket in de « Bolderij » sloot dit 26^{ste} wereldkampioenschap driebanden op waardige wijze af.

G.H. WALDA.

Communiqués du secrétariat général

Il est rappelé aux fédérations affiliées l'article 302 des règlements de la C.E.B. prescrivant à celles-ci, à l'issue de chacun de leur championnats nationaux de la catégorie supérieure, d'en envoyer les résultats techniques au directeur sportif et au secrétaire général de la C.E.B.

FEDERATION SUEDOISE :

Adresse exacte : Bo Sternberg, secrétaire général
Svenska Biljarförbundet, Gronvagen 7 D, Arlov (Malmö)
Sverige

FEDERATION PORTUGAISE (Federação Portuguesa de Bilhar)

Président : Henrique Verol de Oliveira Marques
Vice-président : Albertino Costa
Secrétaire général : Americo Pereira Cardoso Torres
Rua Gonçalves Crespo 28-B, Lisboa - Tel. 5 44 46
Trésorier : Luiz Manuel Caldas Gonzaga Ribeiro

FEDERATION NEERLANDAISE :

Président :

M. F. Schimmel
Voorstraat 63, Noordwijk-Binnen - Tel. 01719-2854

Vice-président :

M. N. Donders
Redemptoristenstraat 175, Tilburg - Tél. 04250-74829

Secrétaire général :

M. F.A.R. Smit
Statenlaan 24, Tilburg - Tél. 04250-70050

Trésorier :

M. G.H. Walda
Gr. v. Prinstererkade 23, Maassluis - Tél. 01899-2663

Directeur sportif :

M. E. Kooyman
Paramaribostraat 12 II, Amsterdam - Tél. 020-185084

Commissaire et président de la section de jeunesse :

M. L.A.E. Hontelé
Rembrandtweg 283, Ridderkerke - Tél. 01804-3168

Commissaire :

M. J. Lageweg
Von Braunstraat 103, Krommenie - Tél. 02980-87575

Commissaire :

M. mr. H. Schiphorst
Jul. v. Stolberglaan 7, Alkmaar - Tél. 02200-21553

Président de la région « Het Noord-Westen » :

M. J.H. Peetoom
Hofstraat 50, Schagen

Président de la région « Het Oosten » :

M. H. Vorenkamp
Zutphensweg 12, Lochem - Tél. 05730-1319

Président de la région « Het Noorden » :

M. H.J. Schreuder
Oosterstraat 30a, Groningen - Tél. 050-21139

Président de la région « Het Westen » :

M. A. Versluis
Antareshof 29, Dordrecht - Tél. 01850-34827

Président de la région « Brabant-Zeeland » :

M. F.A.R. Smit (le secrétaire général)

Président de la région « Limburg » :

M. N. Odekerken
Kampstraat 100, Heerlerheide - Tél. 045-211923

OBSERVATIONS :

Bureau de la K.N.B.B. :

Stadhouderskade 130, Amsterdam - Tél. 020-791373
Boîte Postale 5463

Directeur de la section de jeunesse :

M. D. v.d. Meer
Carmenplein 6, Amersfoort - Tél. 03490-20717

Administrateur de la K.N.B.B. :

M. B.J. Stevens
Zilver schoonlaan 25, Krommenie

CHAMPIONNATS D'EUROPE :

71/2 : à Valkenburg et non à Heerlen, du 29/4 au 2/5
pentathlon individuel : en septembre 1971 et non en mai

COUPE D'EUROPE :

du 5 au 6/6/1971 et non du 29 au 30/5/1971

13^e assemblée générale de la C.E.B.

La Haye 3-4 juillet 1971

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Allocution du président de la K.N.B.B.
2. Vérification des pouvoirs des délégués.
3. Allocution du président de la C.E.B.
4. Homologation du procès-verbal de la 12^e assemblée générale.
5. Rapport du secrétaire général.
6. Rapport du directeur sportif.
7. Rapport du trésorier.
8. Rapport des commissaires aux comptes de la saison 1969-1970 et décharge de sa gestion au comité pour cette saison.
9. Nomination de deux commissaires aux comptes pour la saison 1970-1971.
10. Homologation des épreuves de la saison 1970-1971 et des records battus ou égalés au cours de ces épreuves.
11. Examen des propositions de la commission d'étude des championnats.
12. Examen des propositions des fédérations et du comité.
13. Etablissement du calendrier sportif de la saison 1971-72.
14. Fixation des cotisations et des droits d'engagement.
15. Fixation de l'indemnité journalière à allouer aux joueurs.
16. Nomination d'arbitres internationaux.
17. Sanctions envers les fédérations en retard de paiement de cotisations, droits d'engagement et abonnements au bulletin officiel.
18. Elections statutaires.
Sont sortants et rééligibles :
MM. M. Bocognano, président.
C. Berendt, vice-président.
H. Walda, trésorier.
B. Flament, assesseur.
19. Désignation du lieu et fixation de la date de la prochaine assemblée générale.
20. Clôture de l'assemblée générale.

Bokma

het allerbeste!

Oude genever



Bessenrood



Citroen jenever



BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

SOMMAIRE

Pages

25 ^e championnat d'Europe au 71/2	1
17 ^e championnat d'Europe par la bande	2
Driebandentornooi te Tilburg	4
Pentathlon Wiener Assoziation	4
3 ^e championnats internationaux de Pologne	5
Les champions 1970-71	5
Organisations des fédérations	6
Titres et médailles remportées	6
Les vingt meilleurs joueurs européens	6



Raymond Ceulemans

bat à Eupen tous les records par la bande,
mais perd son titre.

Championnat d'Europe au 71/2

Valkenburg (Hollande) 29/4 - 2/5/1971

Valkenburg est une charmante et fort jolie petite ville de villégiature. Les touristes y sont nombreux et les échoppes de « souvenirs » occupent les trottoirs. Il y avait réellement beaucoup de monde et de pittoresque, d'autant plus qu'une exposition à la gloire de la femme avait ouvert ses portes.

L'épreuve fut dominée par les joueurs belges. Si la victoire de Ceulemans était prévisible, la deuxième place de Corin l'était beaucoup moins. Car il sortait d'un championnat de billard artistique et remplaçait Wafflard au pied levé. Et il y avait parmi les concurrents H. Vultink, qui venait de battre les records de son pays en réussissant une partie en une reprise. Pourtant Corin se présenta invaincu à la rencontre finale, devant Ceulemans qui lui, s'était fait surprendre par Vultink précisément, alors que menant par 266 à 169, il avait vu son adversaire terminer par une série de 131.

L'Espagnol Galvez ne perdit que devant les deux Belges, ce qui lui valut une excellente troisième place. Les deux Hollandais s'adjugèrent les 4^e et 5^e places, Bessems confirmant son titre national. Le Français Dufetelle se classa sixième et parut désabusé ou hors condition. L'Autrichien Scherz ne remporta qu'une victoire, sur l'Allemand Siebert battu par tout le monde.

Le matériel fut parfait, mais la salle provoqua quelques « butages ». La moyenne d'ensemble, de 28,03, est cependant excellente et la meilleure réalisée en championnat d'Europe, à la seule exception de celle réussie à Roubaix la saison précédente (29,58).

Quant à l'organisation matérielle, elle fut ce qu'elle est toujours en Hollande, c'est-à-dire soignée dans les moindres détails.

J. BABUT du MARES.

ASSISTERENT AU CHAMPIONNAT C.E.B.

MM. BOCOgnANO, président.
BERENDT, vice-président, et Madame.
BABUT du MARES, secrétaire général, et Madame.
WALDA, trésorier, et Madame.
FASSBENDER, membre d'honneur.
SOUBRAS, membre d'honneur.

Fédérations

MM. SCHULZ, président de la fédération allemande.
MOSCHLER, président de la fédération suisse.
GOMBEER, président de la fédération belge.
PARRE, vice-président de la fédération française.
ROJAS SANCHEZ de la fédération espagnole.

K.N.B.B.

MM. SCHIMMEL, président.
ODEKERKEN, président du district Limburg.

1. R. CEULEMANS (Belgique)

Siebert	2	300	2	150,00	283
Bessems	2	300	3	100,00	163
Galvez	2	300	5	60,00	193
Dufetelle	2	300	3	100,00	223
Scherz	2	300	11	27,27	109
Vultink	0	266	6	44,33	107
Corin	2	300	6	50,00	147
	12	2066	36	57,38	283

2. L. CORIN (Belgique)

Galvez	2	300	11	27,27	104
Dufetelle	2	300	11	27,27	175
Siebert	2	300	9	33,33	147
Bessems	2	300	8	37,50	101
Vultink	2	300	7	42,85	100
Scherz	2	300	15	20,00	121
Ceulemans	0	66	6	11,00	27
	12	1866	67	27,85	175

3. J. GALVEZ (Espagne)

Corin	0	113	11	10,27	54
Scherz	2	300	12	25,00	179
Ceulemans	0	263	5	52,60	135
Vultink	2	300	8	37,50	105
Bessems	2	300	6	50,00	72
Dufetelle	1	300	6	50,00	94
Siebert	2	300	5	60,00	111
	9	1876	53	35,39	179

4. J. BESSEMS (Hollande)

Vultink	2	300	7	42,85	194
Ceulemans	0	90	3	30,00	82
Scherz	2	300	10	30,00	77
Corin	0	71	8	8,87	33
Galvez	0	249	6	41,50	96
Siebert	2	300	7	42,85	112
Dufetelle	2	300	6	50,00	247
	8	1617	47	34,25	247

5. H. VULTINK (Hollande)

Bessems	0	216	7	30,85	176
Siebert	2	300	13	23,07	77
Dufetelle	2	300	5	60,00	114
Galvez	0	143	8	17,87	122
Corin	0	143	7	20,42	104
Ceulemans	2	300	6	50,00	131
Scherz	2	300	11	27,27	196
	8	1702	57	29,85	196

6. R. DUFETELLE (France)

Scherz	2	300	11	27,27	127
Corin	0	174	11	15,81	104
Vultink	0	269	5	53,80	157
Ceulemans	0	94	3	31,33	60
Siebert	2	300	16	18,75	66
Galvez	1	300	6	50,00	193
Bessemers	0	89	6	14,83	45
	5	1526	58	26,31	193

7. J. SCHERZ (Autriche)

Dufetelle	0	205	11	18,63	93
Galvez	0	201	12	16,75	72
Bessemers	0	75	10	7,50	19
Siebert	2	300	8	37,50	142
Ceulemans	0	210	11	19,09	66
Corin	0	237	15	15,80	69
Vultink	0	297	11	27,00	74
	2	1525	78	19,55	142

8. G. SIEBERT (Allemagne)

Ceulemans	0	11	2	5,50	11
Vultink	0	205	13	15,76	71
Corin	0	51	9	5,66	17
Scherz	0	138	8	17,25	45
Dufetelle	0	292	16	18,25	110
Bessemers	0	117	7	16,71	74
Galvez	0	60	5	12,00	23
	0	874	60	14,56	110

Moyenne d'ensemble : 13,045 : 456 = 28,03.

In de toeristenplaats Valkenburg, gelegen in één van de mooiste streken van Nederland, toonde de all-round biljarter Ceulemans over de grootste kwaliteiten en op het juiste ogenblik over de beste mentaliteit te beschikken. Slechts Vultink kon hem de voet dwars zetten en — met het hoogste algemene en particuliere gemiddelde en de hoogste serie — bevestigde hij opnieuw de ware biljartmeester te zijn.

De constant en degelijk spelende Corin, ingevallen voor de zieke Wafflard, moest in de laatste en beslissende ronde in hem zijn meerdere erkennen, maar kan niettemin op een succesvol verlopen toernooi terugzien.

Galvez heeft zich na een matige start sterk hersteld en duidelijk bewezen een gevaarlijke en niet te onderschatten tegenstander te zijn. Zijn derde plaats, met het op één na hoogste gemiddelde, was een wel verdiende bekroning voor zijn geleverde prestaties.

De jonge Bessemers heeft opnieuw bewezen een aanwinst voor de toekomst te kunnen zijn. Slechts gebrek aan routine en een zekere nonchalance in zijn spel voorkomen op dit moment een verdere doorbraak naar de internationale top. Niettemin, een verbetering van alle persoonlijke record... hij en de K.N.B.B. mogen zeer tevreden zijn.

De overige spelers, Vultink, Dufetelle en Scherz (voor Siebert willen wij een uitzondering maken) hebben min of meer teleurgesteld. Wellicht spelen een gebrek aan voldoende training (Vultink) en een teveel concentreren op driebanden (Dufetelle en Scherz) hierbij een rol. Siebert heeft getracht er van te maken wat er van te maken viel. Eerst twee dagen voor het kampioenschap werd hij als invaller voor Müller aangewezen, zodat hij onvoorbereid en ongetraind de reis naar Valkenburg aanvaardde. Toch, ondanks deze handicaps, was hij een aantal malen dicht bij een overwinning. Voor deze sympathieke speler een woord van lof.

Zoals gebruikelijk in Nederland, heeft de organiserende vereniging, de B.V. Valkenburg, gezorgd voor de ingrediënten,

nodig om tot een succesvol verlopen kampioenschap te kunnen komen: een prachtige en sfeervolle zaal, schitterend materiaal en een voortreffelijk georganiseerde administratie. De technische commissie van de K.N.B.B. had gezorgd voor goede en voor hun taak berekende arbiters. De einduitslag was 5 minuten nadat de laatste carambole was gemaakt, schriftelijk bekend en aan officials, spelers, arbiters en toeschouwers uitgereikt.

Op vrijdagochtend konden spelers en officials door een bustocht genieten van het prachtige natuurschoon, waaraan Zuidlimburg zo rijk is. Zaterdagochtend werd de gemeentegrot in Valkenburg met een bezoek vereerd, waarbij de burgemeester als gastheer fungeerde. In deze grot was een gedeelte van een muur vrijgemaakt voor het aanbrengen van een tableau, vermeldende dat het 25^e kampioenschap van Europa anker-kader 71/2 in Valkenburg werd gespeeld, met daarbij de vlaggen van de deelnemende landen en de wapens van de C.E.B. en de K.N.B.B. Hieronder hebben de aanwezige spelers, arbiters en officials hun handtekening geplaatst, waardoor na tientallen en tientallen jaren de thans nog niet in leven zijnde generaties van dit gebeuren op de hoogte worden gesteld. Een uniek feit!

De B.V. Valkenburg en het gemeentebestuur hebben op waarlijke wijze de biljartsport gediend.

B.J. STEVENS.

Dans la ville touristique de Valkenburg, située dans une des plus belles régions de la Hollande, le joueur Ceulemans a prouvé avoir les plus grandes qualités et au moment vrai la mentalité la meilleure. Avec la moyenne générale et la moyenne particulière les meilleures et la plus forte série, il a démontré de nouveau qu'il est le vrai maître du billard; ce n'est que Vultink qui l'a contrarié.

Corin, le joueur qui a joué avec constance et avec efficacité, devait reconnaître dans la dernière et définitive séance son supérieur. Néanmoins il peut dire que le championnat s'est déroulé avec succès pour lui.

Après un commencement bien faible, Galvez s'est rétabli fortement et a prouvé clairement qu'il est un concurrent très dangereux et non à sous-estimer. Son placement comme numéro 3, avec une moyenne générale la plus forte à une exception près, était un couronnement bien mérité pour ses prestations données.

Le jeune Bessemers a montré de nouveau qu'il peut être une source de promesse pour l'avenir. Ce n'est qu'un manque de routine et une vraie nonchalance dans son jeu qui l'empêchent en ce moment d'être au sommet du classement international. Néanmoins, une amélioration de tous ses records personnels... lui et la K.N.B.B. peuvent être très contents.

Les autres joueurs, Vultink, Dufetelle et Scherz (pour Siebert nous voulons faire une exception) ont un peu déçu. C'est peut-être un manque d'entraînement (Vultink) et une concentration trop grande pour les trois bandes (Dufetelle et Scherz) qui en sont la cause. Siebert a essayé de réaliser ce qui était possible. Ce n'est que deux jours avant le début du championnat qu'il fut désigné comme remplaçant pour Müller et c'est pourquoi il partit, sans préparation et sans entraînement, en voyage pour Valkenburg. Donc, malgré ces handicaps, il a été à peu près vainqueur dans quelques parties. Nous parlons avantageusement de ce joueur sympathique.

Comme d'habitude, le club organisateur, le club de billard Valkenburg, a soigné les détails nécessaires pour obtenir un championnat qui se déroule avec succès: une salle très agréable, un matériel très bon et une organisation administrative parfaite. La commission technique de la K.N.B.B. avait désigné des arbitres capables. Il est d'usage en Hollande depuis quelques années que le classement final soit imprimé 5 minutes après le dernier carambolage réussi et distribué parmi les officiels, les joueurs, les arbitres et les spectateurs.

Le vendredi matin, lors d'une excursion en autobus, les joueurs et les officiels purent jouir des beautés de la nature,

dont le Limbourg du sud est tellement riche. Le samedi matin on a visité les grottes de Valkenburg ; le maire de cette ville y était l'hôte. Dans ces grottes une partie d'un mur était destinée à un tableau, annonçant le 25^e championnat d'Europe au cadre 71/2 qui a eu lieu à Valkenburg. Les drapeaux des pays participants et les emblèmes de la C.E.B. et de la K.N.B.B. étaient dessinés aussi, sous lesquels les joueurs, les arbitres et les officiels ont placé leurs signatures, de sorte que — après quelques dizaines d'années — les générations qui maintenant ne sont pas encore vivantes, pourront être mises au courant de cet événement. Un fait unique !

Le club de billard « Valkenburg » et la municipalité de cette ville ont bien mérité du billard.

B.J. STEVENS.

Championnat d'Europe par la bande

Eupen (Belgique), 20-23/5/1971

Ce fut, à tous points de vue, un remarquable championnat. Disputé dans l'un des plus beaux sites de Belgique, par un temps splendide, il fut remarquablement organisé dans une salle très coquette, vit à son programme une visite très intéressante aux barrages de la Vesdre et de la Gileppe, et se termina par un banquet somptueux.

MM. W. Schlembach, membre d'honneur de la C.E.B. et J. Nütten, respectivement président et secrétaire du B. C. Eupen firent admirablement les choses et ont bien mérité de la C.E.B. Ils furent parfaitement aidés par les membres du comité régional de Liège.

Un remarquable championnat, on vous le répète... Le côté sportif se haussa à l'échelon de l'organisation. L'arbitrage fut excellent, et les performances inouïes, dans le chef de Ceulemans principalement. Jusqu'alors, trois joueurs avaient réussi à dépasser les 100 points en série : Ceulemans, Marty et Scholte. Eh bien, à Eupen, Ceulemans fit trois séries supérieures à 100. Dont une de 141, battant de loin son record de Belgique de 128 et le record d'Europe de Marty (102). Il battit aussi, et de très loin, ses records de Belgique (33,33) et d'Europe (28,57) de moyenne particulière, en les portant à 50,00 — 200 points en 4 reprises ! — comme il gagna en outre ses six premiers matches, tous en moins de 15 reprises, il améliora tous les records de moyenne de une à six parties, et trois records de Belgique. Autant de performances proprement incroyables.

Et pourtant ce phénomène, qui fut sept fois consécutivement champion d'Europe par la bande, ne l'est plus !

Celui qui l'est devenu, c'est le troisième du championnat de Belgique. Ludo Dielis, qui fut champion du monde au pentathlon devant Ceulemans, et aussi champion de Belgique devant le même en 1967 par la bande, qui battit d'ailleurs Ceulemans au dernier championnat de Belgique, eh bien, ce fut lui qui décrocha le titre européen, son premier ! Grâce à sa régularité (4 parties en 18 reprises, une en 8 (son record personnel égalé), une en 22 et une en 28), grâce aussi, bien sûr, à sa victoire sur Ceulemans, dans le dernier match qu'ils commencèrent tous les deux invaincus, et au cours duquel Ceulemans ne réussit rien...

Les chiffres de Dielis pâlisent de l'éclat de ceux réussis par Ceulemans. Pourtant sa moyenne générale finale, supérieure à 10, nul joueur au monde ne l'a jamais réussie, sauf lui-même et Ceulemans.

Ludo Dielis a 26 ans, Ceulemans 34. Quels beaux et nombreux duels en perspective...

J. BABUT du MARES.

ASSISTERENT AU CHAMPIONNAT

C.E.B.

MM. BOCOgnANO, président, et Madame.
BERENDT, vice-président, et Madame.
BABUT du MARES, secrétaire général, et Madame.
WALDA, trésorier, et Madame.
GAGNAUX, assesseur, et Madame.
LAGUIDE, membre d'honneur.
SOUBRAS, membre d'honneur, et Madame.
DELMOTTE, membre d'honneur, et Madame.
FASSBENDER, membre d'honneur.
LEJEUNE, membre d'honneur, et Madame.

U.M.B.

M. TROFFAES, président.

Fédérations affiliées

MM. LAGEWEG, fédération néerlandaise.
TURPIN, fédération française.
SANCHEZ, fédération espagnole.

Et de très nombreux dirigeants belges, conduits par leur président M. Gombeer et MM. Scaff et Van den Berge, vice-présidents.

1. Ludo DIE LIS (Belgique)

4/2 Brufau	2	200	18	11,11	52
7/1 Stenzel	2	200	18	11,11	81
12/2 Dufetelle	1	200	18	11,11	72
15/1 Siebert	2	200	28	7,14	40
20/2 Scherz	2	200	22	9,09	50
23/1 de Kleine	2	200	8	25,00	50
28/1 Ceulemans	2	200	18	11,11	57
	13	1400	130	10,76	81

2. Raymond CEULEMANS (Belgique)

3/1 Stenzel	2	200	14	14,28	101
8/2 Brufau	2	200	12	16,66	85
11/1 Siebert	2	200	10	20,00	57
16/2 Dufetelle	2	200	4	50,00	141
19/1 de Kleine	2	200	14	14,28	71
24/2 Scherz	2	200	10	20,00	101
28/1 Dielis	0	111	18	6,16	46
	12	1311	82	15,98	141

3. Henk de KLEINE (Hollande)

2/2 Dufetelle	2	200	31	6,45	20
6/2 Siebert	2	200	25	8,00	78
9/1 Brufau	2	200	22	9,09	42
14/2 Stenzel	1	200	37	5,40	22
19/1 Ceulemans	0	82	14	5,85	19
23/1 Dielis	0	49	8	6,12	24
27/2 Scherz	2	200	20	10,00	34
	9	1131	157	7,20	78

4. Johan SCHERZ (Autriche)

1/1 Siebert	2	200	35	5,71	28
5/1 Dufetelle	2	200	20	10,00	32
10/2 Stenzel	2	200	28	7,14	36
13/1 Brufau	2	200	29	6,89	32
20/2 Dielis	0	135	22	6,13	43
24/2 Ceulemans	0	63	10	6,30	22
27/2 de Kleine	0	134	20	6,70	26
	8	1132	164	6,90	43

5. Roland DUFETELLE (France)

2/2 de Kleine	0	156	31	5,03	31
5/1 Scherz	0	128	20	6,40	41
12/2 Dielis	1	200	18	11,11	56
16/2 Ceulemans	0	13	4	3,25	8
17/1 Stenzel	2	200	17	11,76	54
21/1 Brufau	2	200	19	10,52	37
25/1 Siebert	2	200	31	6,45	29
	7	1097	140	7,83	56

6. Gunther SIEBERT (Allemagne)

1/1 Scherz	0	142	35	4,05	39
6/2 de Kleine	0	135	25	5,40	20
11/1 Ceulemans	0	79	10	7,90	19
15/1 Dielis	0	131	28	4,67	20
18/2 Brufau	2	200	44	4,54	30
22/2 Stenzel	2	200	35	5,71	36
25/1 Dufetelle	0	137	31	4,41	18
	4	1024	208	4,92	39

7. Eduardo BRUFAU (Espagne)

4/2 Dielis	0	94	18	5,22	25
8/2 Ceulemans	0	54	12	4,50	15
9/1 de Kleine	0	162	22	7,36	43
13/1 Scherz	0	158	29	5,44	34
18/2 Siebert	0	185	44	4,20	47
21/1 Dufetelle	0	89	19	4,68	15
26/2 Stenzel	2	200	34	5,88	59
	2	942	178	5,29	59

8. Franz STENZEL (Autriche)

3/1 Ceulemans	0	79	14	5,64	21
7/1 Dielis	0	92	18	5,11	26
10/2 Scherz	0	105	28	3,75	23
14/2 de Kleine	1	200	37	5,40	43
17/1 Dufetelle	0	99	17	5,82	30
22/2 Siebert	0	194	35	5,54	30
26/2 Brufau	0	155	34	4,55	16
	1	924	183	5,04	43

R. Ceulemans bat les records d'Europe et de Belgique suivants :

	anciens d'Europe	anciens de Belgique
1	200: 4=50,00	200: 7=28,57(1969)
2	400:14=28,57	400:20=20,00(1968)
3	600:24=25,00	600:33=18,18(1968)
4	800:36=22,22	800:47=17,02(1968)
5	1000:50=20,00	1000:61=16,39(1968)
6	1200:64=18,75	1200:76=15,58(1969)
Série 141	102	(1967) 128

Invitatie-driebandentornooi te Tilburg

26 april 1971

CEULEMANS WEER VOOR SCHERZ

Raymond Ceulemans heeft het invitatie-driebandentornooi van Tilburg op moyenne gewonnen. In de finale versloeg de wereldkampioen de Oostenrijker Johann Scherz, de enige speler die tot op dat moment nog ongeslagen was. Ceulemans verbruikte in de eindstrijd 40 beurten, Scherz bleef 52 punten achter. Hij werd zelfs door Brosens geklopt.

De eindstand	pnt	serie	moy.
1. Ceulemans	12	16	1,363
2. Scherz	12	10	1,218
3. Boulanger	10	9	1,172
4. De Ruyter	8	8	0,900
5. Dufetelle	6	12	0,943
6. Brosens	6	8	0,888
7. Van Bracht	2	8	0,824
8. De Beer	2	6	0,683

II. Pentathlon der Wiener Billard Assoziation

23. - 25. 4. 1971

Cafe Weingartner

Freie Partie — 200 p.

1. Dielis	9	1000	8	125,00	200,00	200
2. Stenzel	9	1000	13	76,923	200,00	200
3. Mastny	4	609	18	33,833	50,00	134
4. Weingartner	4	457	15	30,466	200,00	200
5. Kotzinger	4	500	26	19,231	28,57	126
6. Imre	0	424	22	19,272	—	87

Cadre 47/2 — 150 p.

1. Dielis	10	750	11	68,181	150,00	150
2. Stenzel	8	602	24	25,083	50,00	83
3. Weingartner	6	507	25	20,280	37,50	79
4. Mastny	2	529	27	19,259	37,50	88
5. Kotzinger	2	412	34	12,117	15,00	49
6. Imre	2	298	25	11,920	16,66	56

Einband — 50 p.

1. Weingartner	7	225	62	3,629	16,66	39
2. Dielis	6	218	31	7,032	50,00	50
3. Mastny	6	205	67	3,059	4,54	17
4. Stenzel	5	236	60	3,933	12,50	40
5. Kotzinger	4	194	57	3,403	12,50	25
6. Imre	2	98	37	2,648	4,54	23

Cadre 71/2 — 100 p.

1. Dielis	10	500	13	38,461	100,00	100
2. Stenzel	8	429	23	18,652	33,33	98
3. Weingartner	6	333	36	9,250	14,28	45
4. Imre	3	310	49	6,326	8,33	29
5. Mastny	2	319	42	7,595	11,11	32
6. Kotzinger	1	316	41	7,707	8,33	29

Dreiband — 20 p.

1. Dielis	8	95	121	0,785	1,00	6
2. Stenzel	7	92	151	0,609	0,80	6
3. Weingartner	6	88	160	0,550	0,71	4
4. Kotzinger	5	91	148	0,614	0,62	7
5. Mastny	4	80	143	0,559	0,83	6
6. Imre	0	69	141	0,489	—	4

Gesamtklassement

1. Ludo Dielis (B.C. Arena Deurne)	43	53,054
2. Franz Stenzel (B.S.K. Augarten)	37	34,298
3. Heinrich Weingartner (W.B.A.)	29	26,892
4. Kurt Mastny (B.S.K. Augarten)	18	25,117
5. Gerfried Kotzinger (W.A.B.)	16	25,821
6. Oskar Imre (B.S.K. Union)	7	20,408

3° championnats internationaux de Pologne, cadre 52/2

1. G. SUCHSHAND (R.D.A.)

Golebiowski	2	300	17	17,63	
Sieklinski	2	300	13	23,07	
Horain	2	300	13	23,07	
Murzek	2	300	9	33,33	
Frankowski	2	300	14	21,42	
Scheermesser	2	300	17	17,64	
	12	1800	83	21,69	128

2. R. SCHEERMESSE (R.D.A.)

Golebiowski	2	300	17	17,64	
Horain	2	300	22	13,63	
Sieklinski	2	300	15	20,00	
Frankowski	2	300	18	16,66	
Murzek	2	300	14	21,42	
Suchsband	0	286	17	16,82	
	10	1786	103	17,34	80

3. J. MURZEK (Autriche)

Sieklinski	0	267	32	8,34	
Horain	2	300	37	8,10	
Golebiowski	2	300	28	10,71	
Suchsland	0	86	9	9,55	
Scheermesser	0	150	14	10,71	
Frankowski	2	300	35	8,57	
	6	1403	155	9,05	72

4. v. SIEKLINSKI (Pologne)

Murzek	2	300	32	9,37	
Frankowski	0	178	28	6,35	
Suchsland	0	152	13	11,69	
Scheermesser	0	121	15	8,06	
Golebiowski	2	300	30	10,00	
Horain	2	300	46	6,52	
	6	1351	164	8,23	50

5. A. FRANKOWSKI (Pologne)

Horain	0	291	36	8,08	
Sieklinski	2	300	28	10,71	
Golebiowski	2	300	29	10,34	
Scheermesser	0	194	18	10,77	
Suchsland	0	122	14	8,71	
Murzek	0	299	35	8,54	
	4	1506	160	9,41	72

6. W. HORAIN (Pologne)

Frankowski	2	300	36	8,33	
Murzek	0	270	37	7,29	
Scheermesser	0	152	22	6,90	
Suchsland	0	135	13	10,38	
Golebiowski	2	300	22	13,63	
Sieklinski	0	279	46	6,06	
	4	1435	176	8.15	48

7. GOLEBIOWSKI (Pologne)

Schermesser	0	84	17	4,94	
Suchsland	0	118	17	6,94	
Murzek	0	105	28	3,75	
Frankowski	0	167	29	6,25	
Horain	0	201	22	9,13	
Sieklinski	0	179	30	5,96	
	0	954	143	6,66	53

Les champions de 1970-71

Les colonnes donnent dans l'ordre :

1. Les points de matches ;
2. la moyenne générale ;
3. la moyenne particulière ;
4. la série ;
5. le nombre de participants ;
6. la moyenne d'ensemble.

Libre

	1	2	3	4	5	6
Autriche - Weingartner	10	89,28	250,00	495	6	48,87
Espagne - Aguilera	12	83,33	250,00	499	7	31,81
France - Connesson	12	166,66	500,00	500	7	45,06
Suisse - Guyot	10	35,71	55,55	337	6	
Europe - Hose	12	150,05	250,00	500	10	62,13

47/2

Allemagne O. - Spielmann	11	43,08	100,00	392	8	32,86
Allemagne E. - Suchsland	10	10,75	22,22	103	6	9,88
Autriche - Scherz	9	35,71	80,00	226	6	18,45
Belgique - Wafflard	10	142,85	400,00	400	6	64,95
France - Dufetelle	12	42,77	133,33	308	8	21,19
Hollande - Bessems	12	45,57	80,00	273	8	24,78
Suisse - Guyot	10	32,25	57,14	300	6	14,05
Europe - Wafflard	12	101,24	200,00	348	8	29,98

47/1

	1	2	3	4	5	6
Espagne - Aguilera	10	9,24		95	6	
Hollande - Vultink	12	40,74	100,00	235	8	17,96
Suisse - Gil	10	7,28	9,67	61	6	

71/2

Allemagne - Müller	14	23,41	50,00	192	8	14,84
Autriche - Scherz	10	26,31	33,33	139	6	14,14
Belgique - Wafflard	6	45,50	100,00	169	6	39,00
Espagne - Galvez	12	23,02	37,50	121	8	11,48
France - Dufetelle	14	34,42	75,00	221	8	12,49
Hollande - Bessems	12	28,50	42,85	151	8	22,54
Europe - Ceulemans	12	57,38	150,00	283	8	28,60

Bande

Allemagne - Siebert	8	4,16	5,71	23	5	4,11
Autriche - Stenzel	12	4,43	5,00	43	7	3,99
Belgique - Ceulemans	8	15,01	16,66	76	6	10,02
France - Dufetelle	13	6,30	8,33	66	8	4,19
Hollande - Vultink	12	8,53	13,33	89	8	5,10
Italie - Oddo	8	3,97	5,55	37	5	2,24
Europe - Dielis	13	10,76	25,00	81	8	7,21

Trois bandes

Allemagne O. - Runkehl	14	0,697	1,071	8	8	0,701
Allemagne E. - Rost	12	0,634	0,779	6	6	0,487
Autriche - Scherz	10	1,228	2,068	10	6	0,741
Belgique - Ceulemans	14	1,653	2,222	13	8	0,976
Danemark - Thogersen P.	8	0,924	1,333	8	6	0,795
Espagne - Munoz	10	0,699	0,800	9	8	0,645
France - Dufetelle	12	0,918	1,090	9	7	0,715
Hollande - van Bracht	10	0,939	1,333	8	0	0,837
Portugal - Vinagre	10	0,781	0,892	9	6	0,688
Suisse - Blanc	11	0,810	1,132	5		0,715
Japon - Kashiki	9	1,085	1,621	9	7	0,992
Europe - Ceulemans	18	1,621	1,935	14	12	0,882
U.S.A. - Gilbert	19	0,818	1,162	10	11	0,642
Monde - Ceulemans	12	1,266	1,621	10	8	0,867

Tableau d'organisations des fédérations

(article 13.5 des statuts)

	C.E.	C.M.	A.G.	Total
1. Espagne	31	7	2	40
2. Hollande	27	5	2	34
3. Belgique	21	5	2	28
4. France	22	2	1	25
5. Allemagne O.	14	8	1	23
6. Portugal	6	0	0	6
7. Italie	4	0	1	5
8. Autriche	2	1	1	4
9. Suisse	2	0	1	3
10. Luxembourg	1	0	1	2

11. Danemark	1	0	0	1
Allemagne E.	0	0	1	1
13. Grèce	0	0	0	0
Pologne	0	0	0	0
Tchécoslovaquie	0	0	0	0
Suède	0	0	0	0

Titres remportés

	Allem.	Autr.	Belg.	Esp.	France	Holl.	Suède
Libre	1	0	1	1	1	3	0
47/2	1	0	5	0	1	5	0
47/1	2	0	4	1	2	0	0
71/2	0	0	10	1	2	0	0
1 B	0	0	10	0	0	0	0
3 B	0	2	12	0	0	0	0
B. A.	0	0	3	2	0	0	0
Pent. ind.	0	0	1	0	0	0	0
Pent. équip.	0	0	2	0	0	1	0
Junior	1	0	6	0	0	1	1
	5	2	54	5	6	10	1

Médailles remportées

	Or	Argent	Bronze	Total
Allemagne	4	8	8	20
Autriche	2	12	5	19
Belgique	46	27	24	97
Espagne	5	3	9	17
France	6	5	10	21
Hollande	9	13	14	36

Les vingt meilleurs joueurs européens

(suivant résultats obtenus en championnats internationaux ; moyenne générale, moyenne particulière et série, pas nécessairement réussies dans le même championnat)

*

Partie libre. Depuis 48-49

(grands coins depuis avril 50)

1. J. VERVEST (Belgique)	207,18	500,00	1499
2. J. MARTY (France)	194,94	500,00	1498

3. R. CEULEMANS (Belgique)	178,42	500,00	1486	3. H. VULTINK (Hollande)	26,02	60,00	251
4. K. HOSE (Allemagne)	159,05	250,00	500	4. D. MULLER (Allemagne)	23,86	60,00	281
5. H. SCHOLTE (Hollande)	157,88	500,00	2500	5. E. WAFFLARD (Belgique)	23,07	60,00	176
6. J. GALVEZ (Espagne)	148,14	500,00	1478	6. J. VERVEST (Belgique)	21,76	50,00	174
7. A. SCHRAUWEN (Belgique)	130,48	500,00	1494	7. H. SCHOLTE (Hollande)	21,23	100,00	299
8. C. van OOSTERHOUT (Hollande)	116,41	250,00	406	8. L. CORIN (Belgique)	20,93	60,00	189
9. C. VAN HASSEL (Belgique)	107,82	500,00	1489	9. J. GALVEZ (Espagne)	20,89	50,00	144
10. S. SPIELMANN (Allemagne)	105,25	500,00	1984	10. J. V. D. BRANDEN (Belgique)	19,94	37,50	204
11. S. ORTI VELLEZ (Espagne)	90,38	500,00	986	11. T. WIJNEN (Hollande)	19,61	30,00	207
12. J. PINTO (Portugal)	86,76	500,00	986	12. R. DUFETELLE (France)	18,86	33,33	183
13. J. DOMINGO (Espagne)	81,17	500,00	976	13. L. DIE LIS (Belgique)	18,48	37,50	203
14. R. GARCIA (Espagne)	68,92	500,00	897	14. L. BOULANGER (Belgique)	18,44	75,00	165
15. C. de RUYTER (Hollande)	67,77	500,00	932	15. R. CEULEMANS (Belgique)	18,35	27,27	120
16. L. DIE LIS (Belgique)	66,15	500,00	984	16. S. SPIELMANN (Allemagne)	16,00	33,33	137
17. R. AGUILERA (Espagne)	65,32	250,00	415	17. J. SCHERZ (Autriche)	14,52	23,07	83
18. L. CORIN (Belgique)	64,00	100,00	466	18. C. VAN HASSEL (Belgique)	14,36	30,00	184
19. R. GABRIELS (Belgique)	58,46	125,00	487	19. E. RUDOLPH (Allemagne)	13,70	27,27	114
20. Roland DUFETELLE (France)	56,03	250,00	415	20. J. GALMICHE (France)	13,15	42,85	142

47/2

(lancé en 48-49)

1. J. MARTY (France)	105,57	400,00	1873
2. E. WAFFLARD (Belgique)	101,24	200,00	348
3. A. SCHRAUWEN (Belgique)	84,84	200,00	400
4. L. DIE LIS (Belgique)	83,39	200,00	396
5. H. SCHOLTE (Hollande)	83,33	400,00	643
6. H. VULTINK (Hollande)	82,47	200,00	400
7. J. GALVEZ (Espagne)	60,20	200,00	388
8. P. van de POL (Hollande)	57,42	400,00	678
9. J. BESSEMS (Hollande)	50,89	66,66	245
10. J. VERVEST (Belgique)	46,62	200,00	400
11. R. DUFETELLE (France)	45,19	200,00	377
12. R. Gabriels (Belgique)	43,23	133,33	370
13. D. MULLER (Allemagne)	43,21	100,00	364
14. L. CORIN (Belgique)	42,27	66,66	323
15. C. VAN HASSEL (Belgique)	41,29	133,33	273
16. T. WIJNEN (Hollande)	40,56	400,00	661
17. S. SPIELMANN (Allemagne)	40,37	133,33	318
18. J. V. D. BRANDEN (Belgique)	39,90	100,00	230
19. R. GUYOT (Suisse)	38,68	133,33	356
20. R. VINGERHOEDT (Belgique)	34,14	44,44	215

47/1

1. J. MARTY (France)	35,00	100,00	229
2. A. SCHRAUWEN (Belgique)	26,33	150,00	235

Néo 47/2

1. H. VULTINK (Hollande)	48,29	100,00	191
2. A. SCHRAUWEN (Belgique)	41,36	75,00	258
3. D. MULLER (Allemagne)	40,06	100,00	294
4. L. CORIN (Belgique)	36,30	100,00	169
5. J. GALVEZ (Espagne)	27,28	33,33	161
6. J. BESSEMS (Hollande)	25,54	42,85	241
7. S. SPIELMANN (Allemagne)	19,18	25,00	116
8. E. VIEIRA (Portugal)	15,53	—	30

71/2

1. J. MARTY (France)	92,30	300,00	575
2. R. CEULEMANS (Belgique)	65,93	300,00	580
3. A. SCHRAUWEN (Belgique)	50,64	75,00	180
4. J. GALVEZ (Espagne)	36,88	60,00	222
5. J. SCHERZ (Autriche)	34,45	50,00	197
6. J. BESSEMS (Hollande)	34,25	50,00	247
7. T. WIJNEN (Hollande)	33,77	50,00	236
8. W. LUTGEHETMANN (Allem.)	31,16	75,00	202
9. R. DUFETELLE (France)	31,00	75,00	193
10. J. VERVEST (Belgique)	30,23	60,00	252
11. H. VULTINK (Hollande)	29,85	60,00	198
12. L. DIE LIS (Belgique)	28,91	50,00	181
13. E. WAFFLARD (Belgique)	28,86	100,00	224
14. L. BOULANGER (Belgique)	28,85	60,00	194

15. H. SCHOLTE (Hollande)	28,67	75,00	195	13. H. de RUYTER (Hollande)	0,926	1,500	15
16. D. MULLER (Allemagne)	28,21	100,00	298	14. B. SIGURET (France)	0,905	1,200	9
17. I. CORIN (Belgique)	27,85	100,00	274	15. K. THOGENSEN (Danemark)	0,899	1,034	11
18. S. SPIELMANN (Allemagne)	24,24	100,00	279	16. H. POPEIJUS (Hollande)	0,895	1,153	11
19. P. van de POL (Hollande)	22,82	60,00	210	→ 17. C. NADAL (Espagne)	0,888	1,224	11
20. J. GRIVAUD (France)	22,06	27,27	104	→ 18. A. RICO (Espagne)	0,857	1,250	9
				19. A. VINAGRE (Portugal)	0,854	1,224	8
				20. A. LASSERRE (France)	0,847	1,224	9

1 bande

(200 points 1955-1956)

1. R. CEULEMANS (Belgique)	15,98	50,00	141
2. L. DIELIS (Belgique)	12,30	25,00	87
3. J. SCHERZ (Autriche)	9,00	15,38	91
4. R. DUFETELLE (France)	7,83	11,76	56
5. J. MARTY (France)	7,80	18,18	102
6. H. VULTINK (Hollande)	7,44	16,66	78
7. H. de KLEINE (Hollande)	7,20	10,00	78
8. L. BOULANGER (Belgique)	6,84	8,00	58
9. H. SCHOLTE (Hollande)	6,73	11,11	39
10. E. WAFFLARD (Belgique)	5,94	9,09	68
11. R. VINGERHOEDT (Belgique)	5,92	8,69	54
12. W. LUTGEHETMANN (Allem.)	5,72	8,00	57
→ 13. A. MUNOZ (Espagne)	5,70	6,89	54
14. C. VAN OOSTERHOUT (Hol.)	5,57	7,89	57
→ 15. E. BRUFAU (Espagne)	5,29	9,52	59
16. N. WITTE (Allemagne)	5,21	8,33	53
→ 17. J. DOMINGO (Espagne)	5,19	6,89	66
18. A. TIEDTKE (Allemagne)	5,15	9,52	55
19. G. SIEBERT (Allemagne)	5,08	6,71	39
20. F. STENZEL	5,04	5,40	43

3 bandes

(60 points 1958-1959)

1. R. CEULEMANS (Belgique)	1,621	2,500	17
2. L. BOULANGER (Belgique)	1,174	1,666	11
3. J. SCHERZ (Autriche)	1,152	2,400	13
4. R. VINGERHOEDT (Belgique)	1,105	1,363	9
5. J. MARTY (France)	0,998	1,395	9
6. A. TIEDTKE (Allemagne)	0,992	1,428	13
7. R. DUFETELLE (France)	0,985	1,200	8
8. F. VAN BAREL (Belgique)	0,971	1,538	8
9. R. VAN BRACHT (Hollande)	0,971	1,463	10
10. R. STEYLAERTS (Belgique)	0,952	1,250	9
11. C. VAN OOSTERHOUT (Hol.)	0,934	1,363	9
12. R. HANOUN (France)	0,932	1,333	10

Pentathlon

1. R. CEULEMANS (Belgique)	378,65	581,40
2. L. DIELIS (Belgique)	212,68	236,21
3. H. SCHOLTE (Hollande)	208,53	
4. A. SCHRAUWEN (Belgique)	189,19	
5. D. MULLER (Allemagne)	148,23	
6. J. SCHERZ (Autriche)	134,97	
7. S. SPIELMANN (Allemagne)	95,65	
→ 8. J. GALVEZ (Espagne)	75,90	
9. J. Roodenburg (Hollande)	67,91	
10. T. WIJNEN (Hollande)	53,94	
11. R. AGUILERA (Espagne)	38,65	

Billard artistique

(nouvelles figures) (1958-1959)

✕ 1. J. DOMINGO (Espagne)	304
2. R. STEYLAERTS (Belgique)	300
3. de BECKER (France)	236
✕ R. FERNANDEZ (Espagne)	236
✕ 5. C. NADAL (Espagne)	227
✕ 6. F. MUNTE (Espagne)	220
7. L. CORIN (Belgique)	206
8. MACIA (Espagne)	204
9. LACHMANN (France)	203
✕ 10. RUIZ GUARNER (Espagne)	192
11. F. DE JONGHE (Belgique)	179
12. J. MASCOLO (France)	175
13. L. BOULANGER (Belgique)	170
✕ 14. J. FONT (Espagne)	169
15. A. SCHRAUWEN (Belgique)	165
16. E. VIEIRA (Espagne)	158
17. R. JUBLOT (France)	142
✕ 18. CARRERAS (Espagne)	116
19. R. KRON (France)	112
20. A. TIEDTKE (Allemagne)	87

Le

BILLARD

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
CONFEDERATION EUROPEENNE DE BILLARD

13^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SOMMAIRE

	Pages
Albert Van Boxem n'est plus	1
Editorial	1
Communication aux fédérations	2
13 ^{me} assemblée générale	2
Championnat d'Europe Juniors, règlement	13
Union Mondiale de Billard	13
Les records	13
Classification des joueurs Internationaux	15
Participation aux championnats d'Europe	20
Coupe d'Europe par équipes 1970-1971	21
Comités de la C.E.B.	23
Fédérations affiliées	23



Les très nombreux délégués ont été reçus à l'hôtel de ville de Rijswijk.



Octobre 1971

No 52

Rédaction et administration : J. BABUT du MARES, secrétaire général de la C.E.B.
Rue du Kriekenput, 7 - B-1180 Bruxelles - Tél. 02 - 74.47.74

ALBERT VAN BOXEM N'EST PLUS ...



Il est mort le 7 août.

Alors qu'il se remettait, grâce à son indomptable énergie, du mal qui l'avait frappé à Amersfoort, il fut victime d'un infarctus d'extrême gravité. La nuit,

alors qu'il sommeillait. Sa mort fut donc douce, comme il le méritait. Il avait 56 ans.

Entré à la fédération belge en qualité de directeur sportif dans la région du Brabant en 1956, il devint administrateur en 1959 et secrétaire général adjoint en 1963. Ses états de service lui valurent, le 19 mai de cette même année, l'insigne d'or de sa fédération pour services exceptionnels.

En 1967 il succéda au regretté Louis Druart au poste de secrétaire général de la fédération belge et au poste de directeur sportif de la confédération européenne. Et c'est dans l'exercice de ces deux fonctions qu'il rendit le dernier soupir, comme son prédécesseur.

C'est de tout son cœur qu'il les remplissait, avec un rare dévouement et la plus haute conscience. Ce billard, qu'il aimait, il lui aura voué sa vie. Jusqu'à son dernier souffle.

Il ne nous reste qu'à proclamer la gratitude que nous lui portons. A sa veuve et à sa fille vont nos condoléances sincères.

Qu'il repose en paix ! Il vivra dans notre mémoire.

EDITORIAL

« Cette présidence n'est enviable que de loin. » Ainsi s'exprime un ancien titulaire de ce poste qui a certainement de bonnes raisons de croire à la vérité de son affirmation. Mais est-ce là une raison de douter de l'efficacité de l'œuvre que l'on peut accomplir ? Certes non, si l'on veut bien se persuader que tout effort d'amélioration des structures, de développement du rayonnement de notre beau sport ne peut être entrepris qu'avec le concours enthousiaste des membres du comité, des dirigeants de fédérations et des joueurs internationaux. Chacun, à son échelon, doit pouvoir participer à cette tâche magnifique qu'est la consolidation de notre confédération. L'exemple fourni par les dernières assemblées générales est plus qu'encourageant. Il démontre qu'il ne sera pas trop difficile de canaliser toutes les bonnes volontés pour les ramener à ce dénominateur commun qu'est l'intérêt supérieur de notre sport. C'est à quoi je m'efforcerai.

A. GAGNAUX.

« Dieser Vorsitz ist nur von aussen begehrenswert. » So sprach ein früherer Inhaber dieser Funktion, der wahrscheinlich gute Gründe hatte, an die Wahrheit dieses Ausspruches zu glauben. Doch ist dies ein genügender Grund, um an die Wirksamkeit der Arbeit, die man an dieser Stelle verrichten kann, zu zweifeln ? Sicherlich nicht, wenn man davon überzeugt ist, dass jegliche Anstrengung zur strukturellen Verbesserung, zur wirklichen Förderung unseres schönen Sportes, nur unter der begeisterten Mitwirkung der Vorstandsmitglieder, der Verbandsleiter und der internationalen Spieler, unternommen werden kann. Jeder soll, in seinem Bereich, an dieser wunderbaren Aufgabe, der Festigung unserer Konföderation, teilnehmen können. Das Beispiel, das uns die letzten Generalversammlungen erbracht haben, ist mehr als anspornend. Es beweist, dass es nicht allzu schwierig sein wird, alle guten Willen zu kanalisieren und zu einem gemeinsamen Nenner, das heisst, zum einzigen Vorteil unseres Sportes, zu leiten. Dies wird mein stetes Bestreben sein.

A. GAGNAUX.

COMMUNICATION OFFICIELLE AUX FEDERATIONS

Ainsi que vous l'aurez certainement appris, M. Albert Van Boxem, notre directeur sportif, est disparu brusquement, à la suite d'un nouvel accident cardiaque, le 7 août dernier.

Nous aimerions en premier lieu rendre un dernier hommage à ce charmant camarade qui fut un collaborateur modèle, sachant allier la précision du travail à un grand sens de l'humour. Nous lui garderons tous un souvenir affectueux et regretterons ce départ subit qui nous prive d'un ami dévoué de manière exemplaire à la cause de notre sport. Permettez-nous de lui adresser ici un dernier message de reconnaissance pour tout ce qu'il a réalisé au cours de quatre années d'activité au sein du comité.

La saison qui débute exige malheureusement que nous songions aux dispositions à prendre pour assumer la direction sportive dans les meilleures conditions possibles.

En application de l'article 33 des statuts qui donne compétence au comité pour les cas urgents, M. Van den Berge, vice-président de la fédération belge, proposé officiellement par cette dernière, remplira les fonctions de directeur sportif par interim pour la saison en cours.

Cette décision a été prise à l'unanimité du comité, M. Walda ayant toutefois apporté une réserve d'ordre statutaire. Elle entre en vigueur dès le 18 septembre. Toutefois le championnat d'Europe de pentathlon d'Amersfoort reste de la compétence du secrétaire général.

LE BUREAU DE TRAVAIL.

Rappel de l'adresse de M. Van den Berge :
Prins Boudewijnlaan 272, B-2520 Edegem.
Tél. (03) 49.27.24.

CHAMPIONNAT DU MONDE AUX TROIS BANDES

Buenos-Aires, 2-10/5/1972

A l'initiative de la fédération française, des conditions particulièrement avantageuses pourraient être obtenues pour ce déplacement s'il réunissait un certain nombre de participants (une centaine environ). Les fédérations voudront bien faire connaître au secrétaire général de la fédération française ceux de leurs membres ou de leurs ressortissants qui souhaiteraient faire le déplacement en profitant de ces conditions avantageuses.

13^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

(Rijswijk (Pays-Bas), 2-3-4 juillet 1971)



De droite à gauche :

1^{er} rang : L. Hontelé, C. Nadal, H. Walda, M. Bocognano, E. Martin, G. Troffaes, J. Tosi, J. Guyart, M. Laguide, J. Babut du Marès, E. Reicher.
2^{ème} rang : A. Soubras, A. Gagnaux, B. Flament, E. Marqués, A. Trillat, C. Berendt, W. Reisinger, W. Schouten.

PROCES-VERBAL

VENDREDI 2 JUILLET, 21 HEURES.

1. Vérification des pouvoirs des délégués.

Les fédérations suivantes sont représentées :

Allemagne fédérale (R.F.A.) : MM. Schulz, président ; Fassbender, vice-président ; Kleinmann, secrétaire général.

Allemagne démocratique (R.D.A.) : MM. Exner, président ; Schendel, secrétaire général et Herrmann, interprète.

Autriche : M. Reisinger, président.

Belgique : MM. Gombeer, président ; Van den Berge, vice-président et De Muynck, directeur sportif.

Danemark : M. Knudsen, secrétaire général.

Espagne : MM. Martin, président et Vinolas, secrétaire général.

Hollande : M. Smit, secrétaire général.

Italie : MM. Avallone, président ; Rosetti, vice-président et Pecelli, directeur sportif.

France : M. Bourgeois, secrétaire général.

Luxembourg : MM. Thibor, vice-président et Gall, directeur sportif.

Suisse : MM. Möschler, président et Junod, trésorier.

Tchécoslovaquie : M. Krupa, président.

Les fédérations polonaise et portugaise ont transmis leurs votes par correspondance.

Les fédérations grecque et suédoise sont absentes.

Les membres du comité suivants sont présents :

MM. Bocognano, président ;

Berendt et Marqués, vice-présidents ;

Babut du Marès, secrétaire général ;

Van Boxem, directeur sportif ;

Walda, trésorier ;

Reicher, Gagnaux et Flament, assesseurs.

M. Travé s'est fait excuser pour raisons professionnelles.

MM. Soubras et Laguide, membres d'honneur, sont également présents, ainsi que MM. Trillat et Guyart, membres d'honneur de l'U.M.B. et MM. Nadal et Hontelé, secrétaire général et administrateur de l'U.M.B.

12 fédérations possèdent donc 3 voix, soit 36

2 fédérations possèdent 2 voix, soit 4

9 membres du comité possèdent 1 voix pour certains votes, soit 9

49 voix

La fédération hellénique étant suspendue, l'assemblée générale peut se constituer en assemblée générale extraordinaire puisqu'elle réunit 49 voix sur un maximum possible de $15 \times 3 + 10 \times 1 = 55$.

2. Allocution du président de la K.N.B.B.

M. Schimmel souhaite la bienvenue aux membres de la C.E.B. qu'il est heureux de recevoir à l'occasion du soixantième anniversaire de sa fédération. Il émet le vœu que les travaux de l'assemblée générale soient bénéfiques pour la cause du billard et que les délégués emporteront un excellent souvenir de leur séjour.

3. Allocution du président de la C.E.B.

M. Bocognano remercie M. Schimmel de l'accueil réservé aux délégués. Il excuse l'absence de MM. Travé et Horain, ce dernier président de la fédération polonaise et qui n'a pu obtenir les visas nécessaires. Il exprime sa satisfaction de constater la présence de M. Van Boxem, après la grave maladie qu'il a subie. Il remercie de leur présence MM. Soubras et Laguide, dont le dévouement et l'intérêt à notre cause sont bien connus. Il présente à l'assemblée les délégués qui y assistent pour la première fois : MM. Kleinmann, Rosetti, Gombeer, Krupka et Bourgeois. Il remercie enfin MM. Schimmel, Walda et Stevens qui ont pris en charge l'organisation de la réunion.

4. Homologation du procès-verbal de la 12^{me} assemblée générale.

Acquise sans observations.

5. Rapport du secrétaire général.

(Voir annexe 1.)

6. Rapport de la direction sportive.

(Voir annexe 2.)

Ces rapports, annexés à l'ordre du jour, ne sont pas lus. Le président remercie vivement le secrétaire général du dur labeur effectué par lui pratiquement toute la saison puisqu'il a assumé le secrétariat général et la direction sportive. L'assemblée applaudit.

7. Rapport du trésorier.

(Voir annexe 3.)

Ce rapport est remis aux délégués. Il est lu et applaudi.

8. Rapport des commissaires aux comptes pour la saison 1969-70.

(Voir annexe 4.)

Ce rapport est applaudi comme les précédents et décharge est donnée au comité pour sa gestion durant l'année 1969-70. Le président remercie MM. Schulz et Möschler de leur excellent travail.

9. Rapport de M. Gagnaux sur l'équilibre des ressources et dépenses.

Ce point est reporté pour permettre à l'auteur d'y introduire certaines suggestions de la fédération autrichienne consignées dans un rapport remis aux délégués par M. Reicher et du trésorier, reprises dans son rapport.

10. Nomination de deux commissaires aux comptes pour la saison 1970-71.

MM. Bourgeois et Pecelli sont désignés.

11. Homologation des épreuves de la saison 1970-71.

Point reporté après examen de la finale de la coupe d'Europe (voir plus bas, entre points 17 et 18).

12. Examen des propositions de la commission d'étude des championnats.

Le projet de la commission et celui de la fédération autrichienne sont en possession des délégués. Les décisions suivantes sont prises :

a) Nouvelles moyennes internationales et de première catégorie :

Libre	:	40,00 et 50,00 au lieu de 20,00 et 30,00
47/2	:	20,00 et 25,00 au lieu de 12,00 et 16,00
47/1	:	10,00 et 12,00 au lieu de 8,00 et 10,00
71/2	:	12,00 et 15,00 au lieu de 10,00 et 12,00
Bande	:	3,50 et 4,00 au lieu de 2,50 et 3,00
3 bandes	:	0,70 et 0,80 au lieu de 0,60 et 0,70

b) Disciplines du pentathlon : La proposition d'y remplacer la libre par le 47/1 est rejetée, donc statu-quo.

c) Les résultats réussis par les joueurs en pentathlon par équipes sont pris en considération dans les tableaux de classification.

d) La proposition de faire jouer la partie libre en manches est retirée par la commission.

e) Le nombre de participants à un championnat d'Europe sera décidé au cours de la séance suivante.

13. Examen du rapport de la commission d'étude de la table portugaise.

Cette commission sera désormais formée de MM. Möschler et Marquès et déposera ses conclusions à la prochaine assemblée.

14. Examen des propositions des fédérations.

1. Fédération polonaise.

1. Joueurs frontaliers.

L'assemblée confirme que par joueur frontalier il faut entendre celui qui habite d'un côté d'une frontière et qui travaille de l'autre côté. Dès lors, c'est irrégulièrement que les joueurs hollandais Vultink, Bessems et Brunnekreef ont pris part à des épreuves de la fédération ouest-allemande. L'assemblée générale regrette la lettre écrite par M. van Engelen, en opposition avec celle adressée par le secrétaire général, et ce d'autant plus que M. van Engelen faisait partie de la commission des règlements, ainsi que le fait remarquer M. Möschler, qui présidait cette commission.

Le secrétaire général déclare qu'à son avis il convient que toute lettre officielle, ne concernant pas directement la direction sportive ou la trésorerie soit adressée par lui, ou par le président en liaison avec lui, à l'exclusion des autres membres du comité. L'assemblée marque son accord. En conséquence, elle prie le secrétaire général d'adresser une lettre à la fédération ouest-allemande, confirmant que l'interprétation donnée dans sa première lettre est bien conforme à la décision prise par l'assemblée générale de Lucerne.

La séance est levée à 23 heures.

Séance du samedi 3 juillet, 15 heures.

Mêmes présences.

L'assemblée poursuit l'examen du point 9 ci-dessus, et M. Gagnaux remet aux délégués un nouveau texte amendé. Comme il s'agit de modifications aux statuts, l'assemblée se constitue en assemblée extraordinaire et décide :

Article 13 : Les mots « Le cas des frontaliers sera réglé » sont remplacés par les mots « Les cas exceptionnels seront réglés ».

Ajouter ensuite : « Il ne sera pas permis à un joueur qui a pris part à un championnat individuel ou par équipes d'une fédération de participer, au cours de la même saison, à un championnat individuel ou par équipes d'une autre fédération ».

Articles 30 et 31 : Inchangés. La proposition de remplacer à l'article 30 les mots « en faire partie » par les mots « être présentés » est rejetée.

Article 32 (nouveau) : Bureau de travail. Le président, le secrétaire général et le directeur sportif forment le bureau de travail.

Article 33 (ancien article 32 partiellement amendé) : Compétences du comité.

1. Le comité gère les affaires d'administration, sportives et financières de la C.E.B. Il décide dans tous les cas urgents.

2. Le comité délègue ses pouvoirs de décision, en cours de saison, au bureau de travail pour ce qui concerne les problèmes touchant l'application des règlements sportifs de jeu, d'arbitrage et d'organisation.

Article 34 (ancien article 33 partiellement amendé).

Convocation, décisions du comité.

1. Le comité siège une fois l'an, immédiatement avant l'assemblée générale ordinaire, au siège de cette assemblée.

2. (l'ancien 33.2).

3. (l'ancien 33.3, en y supprimant le mot « sportif »).

Article 35 (nouveau).

Compétences du bureau de travail.

1. Le bureau gère les affaires sportives de la C.E.B. en cours de saison, par délégation du comité.

2. Il décide en la matière dans tous les cas urgents.

Article 36 (nouveau).

Convocations, décisions du bureau de travail.

1. Le bureau se réunit au gré des nécessités.
2. En cas d'indisponibilité d'un des membres, le président désigne un remplaçant choisi parmi les membres du comité.
3. Le bureau prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées.
4. Pour les affaires de grande urgence, le bureau peut se consulter par téléphone.

Article 37 (ancien article 34 modifié et élargi). Indemnités.

1. Une indemnité de voyage et de séjour est accordée, aux frais de la C.E.B., à tous les membres du comité présents à l'assemblée générale.
2. Une indemnité de voyage est accordée aux frais de la C.E.B. à tous les membres du bureau pour leurs réunions en cours de saison.
3. Une indemnité de voyage et de séjour est accordée au représentant officiel de la C.E.B. aux épreuves inscrites au calendrier officiel, pour autant qu'il soit membre du comité. Cette indemnité sera calculée sur la base des frais qu'aurait entraînés la représentation par le délégué autorisé dont le domicile est géographiquement le plus proche du lieu de déroulement du championnat.
4. Une indemnité de voyage et de séjour est accordée à toute personne chargée de mission par l'assemblée générale.

Articles 38 à 43 (les anciens articles 35 à 40).

Articles 44 à 50 : Néant.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 15.50 heures.

L'assemblée générale ordinaire reprend l'examen du rapport de la commission d'étude des championnats (voir point 12).

Elle décide de s'en tenir aux dispositions actuelles, quitte à jouer les championnats d'Europe par poules si le nombre de joueurs engagés et agréés est trop élevé. M. Reicher démontre à cet égard qu'il est possible de jouer à 12 en 4 journées, sur trois billards (voir championnat d'Europe 3 bandes à Geel) et que les minima des moyennes ne permettront pas à plus de 11 fédérations, et généralement pas à plus de 6 ou 7, d'engager un joueur.

Dès lors le rapport présenté par la commission devient sans objet. Le président n'en félicite pas moins vivement MM. Babut du Marès et Gagnaux qui y ont consacré beaucoup de temps. L'assemblée les applaudit.

L'assemblée reprend alors l'examen des propositions des fédérations.

14. - I. Fédération polonaise.

2. Tableau officiel des championnats d'Europe.

Records personnels des joueurs : proposition rejetée.

3. Table portugaise.

Voir décision sous point 13.

14. - II. Fédération suisse.

1. Commissaires aux comptes.

Proposition acceptée. Un des deux commissaires désignés cette année le sera pour deux ans, de sorte que les années suivantes seul un commissaire devra être désigné, qui fonctionnera avec son collègue déjà nommé l'année précédente. La continuité dans le contrôle sera ainsi assurée.

Les commissaires aux comptes pourront se retrouver au lieu de l'assemblée générale un jour avant l'ouverture des débats et seront indemnisés par la C.E.B. pour une journée de séjour.

En conséquence MM. Bourgeois et Pecelli ayant été désignés pour la saison 1970-71, les commissaires pour 1971-72 seront MM. Pecelli et Van den Berge, ce dernier acceptant.

2. Frais de représentation.

Proposition retirée, suite au rapport de M. Gagnaux (voir point 9).

3. Championnat d'Europe des juniors.

Les droits d'engagement seront dorénavant les mêmes que pour tous les championnats d'Europe individuels.

4. Matériel de jeu.

Le texte suivant est adopté : La C.E.B. s'interdit l'utilisation en compétition officielle figurant à son calendrier sportif de tout matériel nouveau avant que la majorité des fédérations affiliées ait pu faire des expériences pratiques, conduites par des spécialistes et des joueurs internationaux actifs, et qu'elle ait donné son accord. M. Gagnaux ne peut présenter de rapport sur la question des billes E.U.M. (Essai d'unification mondiale), faute de réponses en nombre suffisant des fédérations.

5. Unification des billes.

M. Möschler propose que l'assemblée entende M. Blanc à ce sujet. L'assemblée marque accord. Après l'exposé de M. Blanc, qui s'exprime au nom des joueurs internationaux, l'assemblée décide de maintenir le statu-quo.

Quant à la demande introduite par l'U.M.B. tendant à fixer un diamètre de 61 à 61,2 mm pour les billes d'ivoire à utiliser au billard artistique, cette demande est agréée.

6. Enquête auprès des joueurs internationaux.

Le principe d'un referendum est admis. Les réponses qui seront adressées au directeur sportif seront soumises à la prochaine assemblée générale. La question qui sera posée sera la suivante : « avec quelle bille avez-vous le plus de satisfaction à disputer les compétitions ? ».

14. - III. Fédération portugaise.

Rencontre Benfica-Union Vienne en coupe d'Europe.

M. Vinolas se fait le porte-parole de la fédération portugaise. Il s'agit d'un déplacement effectué par le Benfica à Barcelone alors que l'Union Vienne avait donné forfait. Le secrétaire général en avait informé le Benfica par une lettre non parvenue et non par télégramme. Il sera donné acte à la fédération portugaise que le comité et l'assemblée générale partagent les regrets exprimés par le secrétaire général, mais que la modicité des ressources de la C.E.B. ne permet pas d'envisager un dédommagement pour les frais ainsi engagés ou dépensés inutilement.

14. - IV. Fédération belge.

1. Déplacements à l'occasion d'un championnat du monde.

Cette proposition a été admise par le congrès de l'U.M.B., qui ajoutera dans ses règlements sportifs qu'un joueur qui n'a pas reçu son ticket d'avion 15 jours avant l'ouverture du championnat du monde pourra l'obtenir de sa fédération aux frais de l'organisateur.

2. Règles internationales d'organisation.

L'article 320 est modifié en ce sens que pour tout déplacement de plus de 500 km, le joueur sera remboursé de ses frais de déplacement en avion, classe touriste, et éventuellement des frais de déplacement de son domicile à l'aéroport et de l'aéroport à l'endroit du championnat, aller et retour. Les indemnités journalières complémentaires sont supprimées, mais les frais de séjour sont portés de 15 à 20 dollars. Ces modifications conduisent au texte suivant :

1. Indemnité de séjour.

L'organisateur doit allouer une indemnité journalière de 20 dollars aux joueurs se déplaçant pour une épreuve internationale. La moitié de cette indemnité sera remise aux intéressés dès la première journée du championnat.

2. Indemnité de voyage.

Les joueurs ont droit à une indemnité pour leurs frais de voyage, aller et retour :

— pour les parcours jusqu'à 500 km (trajet simple) : chemin de fer, première classe ;

— pour les parcours supérieurs à 500 km (trajet simple) : en avion, classe touriste, éventuellement augmentée des frais de déplacement du domicile jusqu'à l'aéroport et de l'aéroport jusqu'à la salle.

L'organisateur est tenu de payer la moitié de ces frais de voyage, l'autre moitié étant à charge des fédérations déléguant les joueurs. Le tenant du titre international mis en jeu doit être complètement défrayé par l'organisateur.

3. Coupe d'Europe.

a) Finale 1970-71 à Berlin (ouest).

L'assemblée générale confirme que l'Akademie de Berlin a joué hors concours, comme indiqué dans les dispositions circonstancielles, et que les résultats obtenus contre elle n'interviennent pas dans le classement.

b) Règlement.

Le donateur de la coupe, M. Troffaes, le vainqueur des deux dernières éditions, le B.C. Barcelona, et l'assemblée marquent leur accord pour que le règlement soit repensé. L'assemblée arrête diverses dispositions, à l'appui desquelles le secrétaire général se propose de rédiger un nouveau règlement.

(Voir annexe 5.)

4. Dispositions circonstancielles.

Elles indiqueront les premier et deuxième tours de qualification fournis par le directeur sportif.

5. Records.

Il est pris note que la série de 23 réussie par Ceulemans aux trois bandes n'a pas été retenue comme record de Belgique.

6. Invitations.

L'assemblée est d'accord qu'il soit rappelé aux organisateurs d'un championnat international disputé en Europe qu'ils sont tenus d'envoyer un minimum de cinq invitations à ce championnat à toutes les fédérations affiliées.

14. - V. Fédération française.

Requalification comme amateur.

Le joueur C. Cote est requalifié amateur. L'assemblée souligne que cette requalification et celles qui l'ont précédée ne peuvent constituer un précédent pour tout joueur qui passerait professionnel et demanderait ensuite sa requalification.

Nomination de M. Flament comme membre d'honneur de la C.E.B.

M. Flament demande lui-même le retrait de cette proposition en considérant qu'il n'a pas rendu à la C.E.B. d'assez appréciables services pour mériter cette nomination.

La séance est suspendue à 20 heures.

Samedi 3 juillet, 21.45 heures.

Mêmes présences.

L'assemblée poursuit l'examen du point 14.

14. - VI. Fédération néerlandaise.

1. Joueurs frontaliers.

Voir sous 14.1.1 et sous article 13 des statuts, page 3.

2. Article 104.2.

L'assemblée est d'accord de le compléter comme suit : « Le poids d'une bille devra être de 205 à 215 grammes et, pour le jeu par trois bandes, de maximum 240 grammes. La différence entre la bille la plus lourde et la bille la plus légère ne pourra excéder un gramme. »

3. Article 106.

Cet article est supprimé.

4. Article 108.

Un 3 est ajouté : « Le joueur qui entame la première reprise d'une partie joue avec la bille marquée. »

5. Article 115.2.

Y ajouter un « 1 » : « Si un joueur ne respecte pas les prescriptions des articles 117.2, 123.1, 124.1 et 126, (faute indiquée par « resté dedans »). »

6. Article 203.

Compléter par un 3 : « Si un arbitre doit faire plus d'une annonce, il observera l'ordre suivant :

a) le nombre de caramboles réussis ;

b) la position des billes par rapport au cadre et au cadre additionnel ;

c) si les billes touchent ou non ;

d) l'annonce « pour... ». »

7. Article 205.

Modifier « l'arbitre peut... » par « l'arbitre doit... ».

8. Article 320.3.

La moitié des frais de déplacement de l'équipe de la fédération tenante du titre au pentathlon par équipes sera à charge de l'organisateur.

9. Article 332.

Y ajouter : « un joueur doit être prêt à jouer dix minutes avant l'heure prévue pour son match, sous peine de perdre le droit d'essayer les instruments de jeu comme indiqué dans la phrase précédente ».

10. Article 341.2.

A compléter par : « Si un joueur, dans le championnat national qualificatif, a réussi une moyenne qui, après réduction de 10 %, est supérieure à celle enregistrée en son nom au tableau international, c'est ce résultat national qui sera retenu pour déterminer son entrée dans le championnat international. »

11. Système japonais ou système Avé.

Le système japonais reste d'application. S'il y a nécessité absolue de le modifier en cours de championnat, il suffira très généralement de ne le faire qu'après le cinquième tour de jeu, avec l'accord indispensable du délégué de la C.E.B.

12. Coupe d'Europe.

Voir sous 14.IV.3.

*

L'examen des propositions des fédérations étant ainsi terminé, on passe au point 15 de l'ordre du jour :

15. Rapport des commissaires aux comptes pour la saison 1970-71.

A la demande des intéressés, ce point est reporté (voir plus bas, entre points 20 et 21).

16. Calendrier sportif.

(Voir annexe 6.)

17. Fixation des cotisations et des droits d'engagement.

Les propositions du trésorier sont adoptées :

- | | |
|---|-----------------------|
| a) cotisation des fédérations | 35 \$ au lieu de 30 |
| b) cotisation des membres d'honneur | 30 \$ au lieu de 25 |
| c) engagement d'un 1 ^{er} joueur en C.E. | 30 \$ au lieu de 28 |
| d) engagement d'un 2 ^e joueur en C.E. | 35 \$ au lieu de 34 |
| e) engagement d'un 3 ^e joueur en C.E. | 40 \$ |
| f) engagem. d'une équipe en coupe d'Eur. | 50 \$ |
| g) abonnement au bulletin officiel | 1 \$ au lieu de 40 FB |

11. Homologation des épreuves de la saison 1970-71 et des records battus ou égalés.

Cette homologation est acquise, suivant résultats parus dans le bulletin officiel et décision reprise sous 14.IV.3.

(Voir annexes 9 et 10.)

18. Fixation de l'indemnité journalière.

Voir sous 14.IV.2.

19. Nomination d'arbitres internationaux.

(Voir annexe 7.)

20. Sanctions envers les fédérations en retard de paiement.

La fédération hellénique est radiée conformément à l'article 15 des statuts.

La séance est levée à 23.30 heures.

Dimanche 4 juillet, 10.30 heures.

Mêmes présences.

Coupe des nations.

Lecture est donnée des conclusions tirées par le secrétaire général de la fédération française à l'issue de la rencontre d'essai France-Belgique qui a eu lieu à Nîmes les 12 et 13 juin. La commission des règlements proposera un nouveau règlement à la prochaine assemblée, et après rapport de la fédération belge. Il n'y aura donc pas d'épreuve de ce genre dans le courant de la saison 1971-72.

15. Rapport des commissaires aux comptes pour la saison 1970-71.

(Voir annexe 8.)

Ce rapport de MM. Bourgeois et Pecelli est applaudi. Décharge est donnée au comité de sa gestion pour la saison 1970-71.

21. Elections statutaires.

MM. Gombeer et Krupka sont désignés comme scrutateurs. 38 bulletins sont remis (3 à chacune des 12 fédérations présentes et 2 au secrétaire général qui transmet les votes de la fédération portugaise, la fédération polonaise n'ayant pas envoyé les siens).

M. Bocognano obtient 15 oui et 23 non.

M. Schimmel obtient 32 oui et 6 non.

M. Berendt obtient 35 oui et 3 non.

M. Walda obtient 38 oui et 0 non.

M. Bourgeois obtient 35 oui, 2 non et 1 nul.

La question se pose du remplacement du président. Par 30 voix contre 6, l'assemblée marque son accord d'accepter le dépôt de candidatures. Une suspension de séance de 10 minutes est décidée.

A la reprise de séance, une seule candidature est introduite : celle de M. Gagnaux, par la fédération suisse. Mise aux voix, elle recueille 30 voix contre 6. M. Gagnaux est donc élu président de la C.E.B.

Le président sortant s'adresse alors à lui pour le féliciter et proclame son entière confiance dans son successeur. Celui-ci, à son tour, remercie le président sortant des services qu'il a rendus durant six années à la C.E.B. et l'invite à conserver la présidence de l'assemblée jusqu'à sa clôture.

Pour remplacer M. Reicher, nommé directeur sportif à l'U.M.B., M. Möschler propose M. Avallone, qui accepte. Il recueille 36 voix contre 0.

Pour remplacer M. Gagnaux comme assesseur, le président sortant propose M. Reisinger et est appuyé par M. Reicher au nom de la fédération autrichienne. M. Reisinger accepte et est élu par 30 voix contre 6.

Le président remercie les scrutateurs de leurs prestations répétées.

M. Möschler demande alors la parole et propose de nommer M. Bocognano membre d'honneur. D'unanimes applaudissements ratifient cette proposition. M. Bocognano remercie en termes émus, et explique les raisons qui l'ont incité à maintenir sa candidature à la présidence quoique parfaitement au courant de la situation.

22. Désignation du lieu et de la date de la prochaine assemblée.

La fédération italienne confirme sa demande. Elle laisse le choix aux délégués entre la montagne, les lacs ou la mer. Une préférence se manifeste en faveur de la mer. Il en sera donc ainsi, et M. Avallone envisage dès lors la ville de Naples, ce qu'il confirmera en temps opportun. L'assemblée se tiendra du 8 au 10 juillet 1972.

23. Clôture de l'assemblée générale.

M. Bocognano clôture la 13^e assemblée générale, après que les nouveaux élus aient remercié les délégués de la confiance qu'ils leur ont témoignée. De son côté, M. Van Boxem remercie les nombreuses fédérations qui lui ont manifesté leur sympathie durant sa maladie.

Le secrétaire général,

J. BABUT du MARES.

ANNEXE 1.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

La saison qui s'achève nous a fait perdre deux grands, deux vieux amis. Coert Volken Bokma, de la fédération royale néerlandaise, membre d'honneur de la C.E.B. depuis sa création, est décédé le 21 mars dernier, à l'âge de 69 ans. Il assista aux assemblées de Bruxelles, Vienne, Haarlem et Berlin. Toujours courtois, amical, souriant, il avait conquis la sympathie et l'estime de tous. Et ceux qui l'ont connu conserveront de lui le meilleur souvenir. Marcel Lacroix, de la fédération française, est décédé le 25 novembre 1970, à l'âge de 71 ans. Il avait été élu membre d'honneur à Stresa, en 1965. Ancien international français aux trois bandes, son dernier championnat d'Europe remonte à 1951 à Anvers. Il prit une part très active dans l'organisation du championnat d'Europe aux trois bandes en avril 1967 à Angoulême, où il résidait. Il laissera le souvenir d'un homme aimable, cherchant à rendre service, demeuré simple malgré la brillante situation qu'il occupait, et profondément attaché à notre sport.

Nous avons eu aussi à déplorer le grave malaise subi par notre directeur sportif alors qu'il remplissait sa tâche à Amersfoort en novembre dernier. La réelle inquiétude dans laquelle nous fûmes plongés fit pourtant bientôt place à l'espoir, et la robuste constitution de notre collègue finit par triompher de la maladie. En écrivant ces lignes, j'espère qu'il sera présent à La Haye, où ce serait avec joie que nous le retrouverions.

J'ai donc repris son mandat, ce que je fis déjà lors du décès de Louis Druart. Malgré ce surcroît de travail, j'espère m'être tiré de mes deux tâches et je fais appel à votre bonne compréhension. Je remercie les membres du comité qui m'ont apporté leur aide, et je cite en particulier notre président et André Gagnaux. Je tiens également à souligner la solidarité qui a immédiatement joué. Notre comité a prouvé, en cette pénible circonstance, qu'il formait une véritable équipe.

Cette saison 1970-71 a connu aussi un heureux événement, à savoir l'entrée en compétition de la fédération suédoise. Celle-ci prit part à deux championnats : celui aux trois bandes à Geel, où son champion finit dernier mais non sans avoir témoigné de qualités, et le championnat des juniors à Lausanne, où son représentant Hebert prit la première place. Enlever un titre dans la première année de participation n'est certes pas un exploit banal.

La saison 1970-71 est également marquante par les travaux de la commission chargée par vous de l'étude des championnats. Je dois rendre ici hommage au travail qu'y ont effectué MM. Bocognano, Van Boxem et Gagnaux. Pour des raisons d'économie, nous ne nous sommes pas réunis. Nous avons échangé nos idées par correspondance et avons discuté au hasard de nos réunions à l'occasion des divers championnats. Nous avons abouti à des conclusions que nous sommes heureux de pouvoir vous présenter aujourd'hui. Nous n'avons pas voulu être révolutionnaires, mais bien modifier ce qui nous semblait devoir l'être.

J'en arrive à un point délicat, que je n'aborde que dans l'intérêt de la C.E.B. Deux fois, dans le courant de la saison, j'ai été en opposition avec la fédération hollandaise. La première fois à propos de trois joueurs hollandais qui ont pris part à des compétitions allemandes tout en disputant des championnats en Hollande et même des championnats d'Europe. La fédération allemande m'a consulté à ce sujet. Je lui ai répondu que c'était en opposition avec l'article 13.2 de nos statuts. La K.N.B.B. a alors écrit à toutes les fédérations et à tous les membres du comité que j'avais « outrepassé mes droits ».

La deuxième fois, ce fut à propos de la participation des internationaux van Bracht et de Ruyter dans la même équipe en coupe d'Europe, ce à quoi j'ai dû m'opposer en vertu de l'article 6 du règlement de cette coupe. La K.N.B.B. a alors écrit à notre président en lui demandant de casser ma décision.

J'ai donc été appelé à me prononcer deux fois, et deux fois la K.N.B.B. a contesté ma décision.

Notre comité ne se réunit jamais en cours de saison, parce que nos moyens financiers ne le permettent pas. Ce qui est déjà une anomalie, car nous avons ainsi créé un organisme directeur auquel nous refusons de donner les moyens d'exercer sa mission. J'ai demandé à Palma que l'on crée un comité restreint pour les cas d'urgence. M. Van Boxem a demandé de son côté qu'on lui désigne deux membres du comité qu'il pourrait consulter dans certains cas. Cela n'a pas eu de suite. Il fut répondu que les membres du comité chargés de mission sont compétents et jouissent de la confiance unanime. Dès lors le secrétaire général et le directeur sportif peuvent être amenés à trancher. Mais si leurs décisions sont systématiquement contestées, il ne leur est pas possible d'assumer leurs fonctions. Et en écrivant aussitôt à toutes les fédérations et à tous les membres du comité, comme l'a fait la fédération hollandaise, on risque de leur enlever ce minimum d'autorité dont ils ont besoin.

C'est donc dans l'intérêt même de notre confédération que je reviens sur ce sujet. J'ai préféré ne pas réagir à la lettre circulaire de la fédération néerlandaise, ce qui eût bien inutilement aggravé la tension, et soumettre la question à la seule instance compétente, c'est-à-dire à l'assemblée générale elle-même. Je crois que la question doit être résolue, afin de permettre, au directeur sportif spécialement, d'exercer son mandat en toute sérénité et de le mettre à l'abri de tracasseries oiseuses. Dans l'état actuel des choses, un recours est toujours possible devant l'assemblée générale, qui légifère et met au point. Mais le directeur sportif, voire le secrétaire général doivent pouvoir prendre leurs responsabilités, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, et leurs décisions doivent être respectées. Je tiens à souligner ici que les fédérations allemande, autrichienne, espagnole et portugaise ont admis cette conception et se sont inclinées de bonne grâce. Seule la fédération néerlandaise a adopté une autre attitude. Je vous demande donc de la rappeler à une plus juste notion de ses droits et de ses devoirs et je la prie de m'en excuser et de comprendre que c'est l'intérêt même de notre confédération qui me guide en l'occurrence.

Un dernier point sur lequel je voudrais aussi attirer votre attention. Notre bulletin officiel est devenu unilingue français. C'est regrettable sans doute. J'ai demandé plusieurs fois que les organisateurs de championnats internationaux m'envoient dans les quinze jours qui suivent un commentaire dans la langue nationale, accompagné des photos des joueurs et de la salle. Tant mieux si le délégué officiel de la C.E.B. me transmet de son côté une relation de l'épreuve.

Ce n'est jamais le cas de la part des organisateurs et cela nuit à l'intérêt de notre bulletin auprès des fédérations qui ne sont pas de langue française.

Je termine en remerciant mes collègues qui m'ont apporté leur appui total et immédiat. C'est ce qui m'a permis de mener de front deux mandats. MM. Bocognano, Walda, Van Boxem et Gagnaux ont été pour moi d'une précieuse aide. Je les remercie bien sincèrement, et je souhaite à Albert Van Boxem de reprendre dès la saison prochaine l'exercice de ses fonctions, pour le plus grand bien de notre confédération.

J. BABUT du MARES,
secrétaire général.

ANNEXE 2.

RAPPORT DE LA DIRECTION SPORTIVE

En commençant ce rapport que je vous présente au nom de notre directeur sportif et en accord avec lui, je voudrais rappeler ici les phrases suivantes de ses rapports à Dresde en 1969 et à Palma en 1970. Car l'on dit souvent que nous prenons des décisions sans nous soucier ensuite de les faire appliquer. Ce fut le cas notamment pour la tenue des joueurs, que les fédérations mirent de nombreux mois à faire respecter.

Donc, à Dresde, le directeur sportif écrivait dans son rapport :

« Je demande que, dorénavant, les engagements soient accompagnés du classement officiel du championnat national qualificatif pour le championnat européen en cause, ainsi que le lieu et la date de l'organisation. » (Bulletin n° 44, page 12.)

A la suite de quoi :

« L'assemblée donne pouvoir au directeur sportif de refuser l'engagement d'un joueur si cet engagement est introduit hors délai ou ne s'accompagne pas du classement du championnat national qualificatif. » (Même bulletin, page 8.)

Ensuite, à Palma :

« Le respect des dates de clôture, l'envoi au directeur sportif des copies des engagements avec le classement du championnat national qualifiant le joueur inscrit... font partie de la collaboration des fédérations avec le directeur sportif. » (Bulletin n° 48, page 6.)

Et encore ceci :

« Depuis quelques années, il arrive fréquemment que des joueurs se désistent ou sont remplacés par leur fédération au profit d'un compatriote, et ceci parfois quelques heures à peine avant le début de la compétition. Dans le but de diminuer cet inconvénient, je vous propose de maintenir l'inscription pour le joueur défaillant. » (Bulletin n° 48, page 7.)

J'ai moi aussi demandé et rappelé plusieurs fois aux fédérations qu'elles sont tenues par les statuts d'adresser au directeur sportif et au secrétaire général les résultats de leurs championnats (art. 302 des règles internationales d'organisation).

Eh bien, tout cela reste lettre morte ! Chaque année je vous signale qu'il n'y a que la fédération autrichienne à se conformer régulièrement à cette obligation. A présent la fédération française fait de même. En fait, les engagements sont introduits tardivement et de façon incomplète, sans résultats à l'appui. Il arrive donc que des rappels doivent être envoyés, des coups de téléphone donnés, des télégrammes expédiés...

A Nice, le tenant du titre, l'Allemand Müller, s'est désisté trois jours avant le championnat, pour des raisons qui nous sont demeurées inconnues, et aussi l'Espagnol Galvez, pour des raisons de santé. A Valkenburg, le même Dieter Müller s'est fait remplacer trois jours avant l'ouverture. J'estime que ces deux forfaits successifs, déclarés aussi tardivement, doivent faire l'objet d'une enquête et, s'il échet, de sanctions. Car nous nous devons de mettre les organisateurs et le public à l'abri de pareille désinvolture de la part de joueurs engagés de leur plein consentement.

A Groningen les tours de jeu ont été modifiés dès après le deuxième, ce qui est anti-réglementaire. J'en ai eu connaissance par la presse, où j'ai lu que le président de l'U.M.B. avait donné son accord. Je n'ai pu que m'en étonner et le regretter. La fédération belge l'a relevé dans une lettre qu'elle m'a adressée. Elle s'est plainte aussi du fait que des arbitres internationaux n'eurent pas l'accès gratuit; qu'elle ne reçut aucune invitation pour ce championnat ni pour le championnat de Nice.

Ces reproches, on ne peut les adresser aux organisateurs, qui se dépensent sans compter, mais bien aux fédérations. Tout cela laisse finalement une pénible impression de laisser-aller, de négligence et fait fâcheuse impression sur le public qui constate que le programme édité est bouleversé. Je pense qu'il est de l'intérêt général qu'un peu de discipline s'instaure en la matière.

Bien sûr, toutes les épreuves ont eu lieu! Je vous les rappelle brièvement, dans l'ordre.

En **septembre**, à Saint-Vincent, le championnat d'Europe à la partie libre fut remporté par l'Allemand Hose devant le Hollandais Scholte et l'Allemand Spielmann. On s'attendait à l'éclosion du jeune joueur allemand. Le délégué de la C.E.B. fut notre président. Deux joueurs seulement étaient en tenue correcte!

En **novembre**, le pentathlon par équipes, à Amersfoort, classa dans l'ordre la Belgique, l'Allemagne et la France. Ce fut à la fin de ce championnat que notre directeur sportif fut pris d'un grave malaise. Notre président était présent. Deux joueurs néerlandais et toute l'équipe allemande n'étaient pas en tenue, et il faut rendre justice à la fédération néerlandaise qui n'a pas hésité à le signaler officiellement.

En **janvier**, à Geel, le Belge Ceulemans conserva son titre aux trois bandes et ce fut sa dixième victoire consécutive, un record! Il y battit d'autre part plusieurs records de Belgique et d'Europe, tandis que Scherz devenait le deuxième joueur à dépasser les deux de moyenne. Le troisième classé fut le Belge Boulanger. Il y eut, pour la première fois dans l'histoire de la C.E.B., onze fédérations représentées. Et pour la première fois aussi, tous les joueurs étaient en tenue conforme à nos règlements! Notre président assistait à ce championnat, suivi par une affluence exceptionnellement nombreuse.

En **février**, à Lausanne, eut lieu le championnat d'Europe des juniors, aux trois bandes. Il classa dans l'ordre le Suédois Hebert, le Français Connesson et le Danois Sogard. Notre président était là aussi.

En **mars**, à Nice, au 47/2, le Belge Wafflard se classa en tête, devant le jeune Hollandais Bessems et le Français Dufetelle. J'y fus le délégué de la C.E.B. et j'eus à pallier sur place les défections trop tardives de deux joueurs, ce qui perturba le déroulement de la compétition et lui enleva une part de son intérêt. Les efforts exceptionnels prodigués par les organisateurs méritaient un meilleur sort.

Après quoi, à Groningen, fut organisé le championnat du monde aux trois bandes. Nos quatre représentants prirent les quatre premières places! Le Belge Ceulemans conquist son neuvième titre mondial consécutif, devant les Hollandais van Bracht et de Ruyter et l'Autrichien Scherz. Notre délégué y fut notre trésorier.

Ce mois de mars a donc consacré la valeur de deux jeunes joueurs, tous les deux Hollandais, tous les deux arrachant une belle deuxième place devant deux joueurs chevronnés. C'est une note bien réjouissante.

En **avril**, à Valkenburg, en présence de notre président, eut lieu le championnat d'Europe au 71/2. Il fut remporté par le Belge Ceulemans devant son compatriote Corin remplaçant Wafflard, malade, et l'Espagnol Galvès.

En **mai**, à Eupen eut lieu le championnat d'Europe par la bande, où je fus délégué.

En tout six championnats d'Europe, un championnat du monde, un championnat junior et une coupe internationale témoignent de l'activité sans relâche et sans égale de notre confédération qui est bien la plus dynamique et par conséquent la première. Il convient de rendre hommage à notre président, qui se déplaça à toutes ces épreuves sauf deux,

remplissant ainsi son mandat avec une parfaite conscience.

Enfin, en **juin**, la finale de la coupe d'Europe est prévue à Berlin. Il faudra que l'on parle de cette épreuve qui, chaque année, entraîne beaucoup de difficultés, car son règlement trop imprécis ouvre la porte à trop de possibilités d'interprétation. Son organisation fait toujours l'objet de critiques, parce qu'il n'est pas possible de contenter tout le monde, notamment dans la désignation des déplacements à imposer en éliminatoires. Dès lors le directeur sportif, qui doit prendre seul les décisions puisqu'il ne peut réunir le comité, devient le bouc-émissaire et l'objet direct des critiques, trop souvent violentes. Dans ces conditions sa tâche devient impossible et par trop ingrate.

Je ne suis pas directeur sportif. Je plaide ici la cause d'un autre. Mais s'il me fallait me justifier, je ferais simplement remarquer que j'ai assumé les fonctions de directeur sportif pratiquement toute la saison en plus de celles de secrétaire général. J'y ai mis toute ma bonne volonté. Ce fut une lourde tâche. Et j'aurais certes préféré ne pas recevoir deux ou trois lettres qui m'ont été adressées dans des termes discourtois. J'ai préféré ne pas y répondre. Car j'ai conscience d'avoir travaillé en toute objectivité et en respectant les règlements. Je remercie mes collègues qui m'ont aidé, compris et soutenu et en particulier notre président et André Gagnaux, que j'ai souvent consultés.

Je terminerai ce rapport en faisant appel à un peu plus de compréhension, d'objectivité et de solidarité de la part de ceux qui ont la critique trop facile et la collaboration trop rare. Notre confédération s'en trouverait tellement mieux!

J. BABUT du MARES.

ANNEXE 3.

RAPPORT DU TRESORIER

Le compte des bénéfices et des pertes de la saison 1970-71 montre de nouveau un solde déficitaire et bien de 1.760,87 florins, malgré les bons résultats de l'exploitation du bulletin et de la vente des règlements de la C.E.B., se montant ensemble à presque 1.200 florins.

Ce qui a influencé désavantageusement le résultat de la saison écoulée, ce sont les frais du directeur sportif concernant la saison précédente et des médailles, lesquelles dépenses, d'un total de plus de 1.600 florins, ont été payées pendant cette saison.

En outre les dépenses pour les représentations officielles lors des championnats et celles pour l'assemblée générale à Palma sont de 1.400 florins plus élevées que la saison précédente, ce qui soulève la question de savoir s'il n'est pas grand temps d'arranger les représentations d'une manière plus économique.

Si nous continuons le chemin suivi jusqu'à ce jour, notre liquidité, déjà très faible, atteindra en moins de rien le point zéro absolu.

Afin de prévenir cette situation qu'on ne souhaite pas, il sera nécessaire — en plus de la réduction des dépenses — d'augmenter les rentrées de notre confédération et par conséquent je propose les augmentations suivantes :

- 1) La cotisation des fédérations avec 5 dollars à 35 dollars ;
- 2) La cotisation de base des membres d'honneur avec 5 dollars à 25 dollars ;
- 3) Le droit d'engagement pour le premier joueur dans un championnat d'Europe avec 2 dollars à 30 dollars et pour chaque joueur suivant 5 dollars de plus ;
- 4) Fixer le droit d'engagement pour une équipe jouant la coupe d'Europe à 50 dollars par équipe ;
- 5) Changer le prix d'un abonnement du bulletin « Le Billard » de 40 francs belges en 1 dollar, ce qui sera une légère augmentation, préférable pour l'uniformité du change.

Les augmentations proposées garantissent une rentrée supplémentaire de 350 dollars environ, dont nous aurons besoin pour équilibrer le budget de la saison prochaine.

Il ne faut pas oublier que le solde bénéficiaire du bulletin est flatté quelque peu par un versement des U.S.A. de 290 florins concernant la saison précédente et par le fait que le rédacteur n'a pas encore présenté son compte de la saison écoulée. Toutefois nous pouvons poser que le bulletin se suffit à soi-même, ce qui est une pensée rassurante.

Quant aux cotisations des fédérations je suis reconnaissant de pouvoir constater que — sauf quelques exceptions défavorables — les fédérations ont pris notion des finances limitées de notre confédération et qu'elles ont payé leur cotisation à temps.

La fédération luxembourgeoise et la fédération suédoise n'ont pas répondu aux rappels nombreux et ce fut M. Knudsen lui-même qui finit par payer la dette de la fédération suédoise, dont je le remercie sincèrement.

Dans le débit du bilan à la fin de cette saison sportive se

trouve encore un montant de 612 florins, lequel la fédération grecque doit déjà à la C.E.B. depuis plusieurs années. N'ayant plus aucune communication avec cette fédération, laquelle fut suspendue déjà lors de l'assemblée générale à Palma, je vous propose de la rayer conformément à l'article 15 sub b des statuts de la C.E.B., afin de me mettre en état d'amortir notre créance sur cette fédération.

Par ceci je suis arrivé à la fin de mon rapport, dont il me faut avouer qu'il n'est pas optimiste, mais avec de l'optimisme je ne peux pas remplir la caisse de la C.E.B. Comme trésorier d'une organisation internationale comme la nôtre c'est mon devoir de signaler les imperfections sans œillères et de prendre à temps des mesures, qui peuvent assurer la continuité de notre communauté de billard en bonne prospérité pour le plus lointain avenir.

G. H. WALDA, trésorier.

JUSTIFICATION SAISON SPORTIVE 1970-71

BILAN (30.6.1971)

Solde bancaire	f 1.630,35
Règlements (stocks)	1.354,—
A percevoir :	
Cotisation des fédérations	720,—
Abonnement « Le Billard »	156,—
	<u>876,—</u>
Avances :	
Secrétariat général	722,50
Directeur sportif	232,38
	<u>954,88</u>
	<u>f 4.815,23</u>

Perçu d'avance :	
F.R.B.B.-A.	f 145,92
D.B.S.V.	166,—
Commission de patronage	72,—
	<u>383,92</u>
Capital 1.7.1970	6.192,18
Solde déficitaire	1.760,87
	<u>CAPITAL 30.6.1971 4.431,31</u>
	<u>f 4.815,23</u>

COMPTE DES BENEFICES ET DES PERTES 1970-71

Cotisations des fédérations	f 1.620,—
Bilan 1.7.1970	612,—
	<u>1.008,—</u>
A percevoir	720,—
	<u>1.728,—</u>
Payement anticipé	108,—
	<u>1.620,—</u>
Cotisations commission de patronage ...	1.008,—
Bilan 1.7.1970	144,—
	<u>864,—</u>
Payement anticipé	72,—
	<u>792,—</u>
Droits d'engagement	7.927,20
Bilan 1.7.1970	324,—
	<u>7.603,20</u>
Bilan 1.7.1970	50,40
	<u>7.653,60</u>
Subventions Simonis	1.440,—
Bénéfice règlements	328,56
Bénéfice « Le Billard »	859,48
Bonification d'intérêts	117,41
SOLDE DEFICITAIRE	1.760,87
	<u>f 14.571,92</u>

Subvention Europe de l'est	f 108,—
Frais secrétaire général 1969-70	334,80
Frais directeur sportif 1969-70	840,20
Frais directeur sportif 1970-71	267,62
Frais trésorier	18,60
Frais des représentants officiels	3.506,79
Médailles 1969-70	816,48
Médailles 1970-71	1.300,61
Assemblée générale à Palma	6.000,—
Imprimés	194,22
U.M.B. cotisation	180,—
droits d'organisation	360,—
Commissaires aux comptes	428,39
Frais de conversion	121,93
Divers	94,28

f 14.571,92

Maassluis, le 1^{er} juillet 1971.

G. H. WALDA, trésorier.

JUSTIFICATION SAISON SPORTIVE 1970-71

ANNEXES

Droits d'engagement

	Flor.
1. 16 ^e C.E. à la partie libre à Saint-Vincent :	
6 joueurs à 28 dollars	
3 joueurs à 34 dollars	972,—
2. 3 ^e C.E. pentathlon par équipes à Amersfoort :	
5 équipes à 100 dollars	1.800,—
3. 3 ^e C.E. pentathlon individuel ajourné.	—
4. 29 ^e C.E. aux trois bandes à Geel :	
10 joueurs à 28 dollars	
1 joueur à 34 dollars	1.130,40
5. 1 ^{er} C.E. juniors à Lausanne :	
7 joueurs à 28 dollars	
1 joueur à 34 dollars	828,—
6. 33 ^e C.E. au cadre de 47/2 à Nice :	
7 joueurs à 28 dollars	
1 joueur à 34 dollars	828,—
7. 26 ^e C.M. aux trois bandes à Groningen :	
2 joueurs à 41 dollars	
1 joueur à 56 dollars	496,80
8. 25 ^e C.E. au cadre de 71/2 à Valkenburg :	
6 joueurs à 28 dollars	
2 joueurs à 34 dollars	849,60
9. Coupe Simonis à La-Chaux-de-Fonds :	—
10. 19 ^e C.E. par la bande à Eupen :	
5 joueurs à 28 dollars	
2 joueurs à 34 dollars	748,80
11. Coupe d'Europe à Berlin	—
Au total	7.653,60

Cotisations des fédérations (à percevoir)

Luxembourg	30 dollars
Grèce	170 dollars
	200 dollars
	720,—

Abonnements « Le Billard » (à percevoir)

Pologne	58 dollars
Tchécoslov.	58 dollars
Luxembourg	40 dollars
	156,—

Compte d'exploitation « Le Billard »

Abonnements	f 3.556,—
A percevoir	156,—
	3.712,—
Paiement anticipé	58,—
	3.654,—
Publicité	2.163,24
	f 5.817,24
Fr. Buys frais d'impression	f 4.957,76
Frais du rédacteur	P.M.
Solde bénéficiaire	859,48
	f 5.817,24

G. H. WALDA, trésorier.

ANNEXE 4.

REVISION DES COMPTES DES CAISSES DE LA C.E.B. ET DU BULLETIN « LE BILLARD » 1969-70

Conformément au mandat de l'assemblée générale de la C.E.B. du 3-4 juillet 1970 à Palma de Majorque les deux sous-signés ont vérifié les comptes des caisses de la C.E.B. et du bulletin « Le Billard » lors du championnat d'Europe au cadre 71/2 le 2 mai 1971 à Valkenburg, en présence de M. Walda, trésorier de la C.E.B. Toutes les pièces, les factures, les extraits de banques et les livres comptables étaient à leur disposition.

Sur la base de ces documents toutes les recettes et dépenses et transactions ont été vérifiées et trouvées conformes à la comptabilité. Le décompte du bulletin, introduit depuis 1969-70 à celui de la caisse C.E.B., présente un solde passif de 909,06 florins. Ce déficit a été couvert par la caisse générale. Par cela, mais aussi en raison des frais assez élevés pour l'assemblée générale à Dresde et pour les représentations aux championnats internationaux, le compte de la caisse C.E.B. boucle un excédent des dépenses de 1.609,73 florins.

Le compte des bénéfices et des pertes ainsi que le bilan correspondent aux chiffres publiés dans le bulletin « Le Billard » n° 48, et ne donnent lieu à aucune remarque supplémentaire.

Basés sur notre contrôle, nous vous proposons d'accepter les décomptes de l'année 1969-70 de la C.E.B. et du bulletin « Le Billard » et d'en donner décharge au trésorier et au

secrétaire général avec remerciement pour leur travail et pour la parfaite tenue des comptes.

Valkenburg, le 2 mai 1971.

Président du Deutscher Billard-Bund,
H. Schulz.

Président de la Fédération Suisse des Amateurs de Billard,
W. Möschler.

ANNEXE 5.

COUPE D'EUROPE

Nouveau règlement

Article 1. — Le championnat d'Europe interclubs aux trois bandes est doté d'un challenge dénommé « Coupe d'Europe ».

Article 2. — Ce challenge, confié chaque année à l'équipe victorieuse, sera définitivement attribué à l'expiration de la cinquième année, après un an de garde par l'équipe l'ayant gagné pour la dernière fois.

Article 3. — La victoire définitive appartiendra à l'équipe ayant gagné le plus souvent, ou, si plusieurs équipes sont à égalité de victoires, à celle d'entre elles qui aura remporté le plus de deuxième places, ou de troisièmes, etc... si l'égalité subsistait.

Article 4. — Les équipes seront de quatre joueurs, appartenant tous au même cercle depuis le début de la saison.

Article 5. — Les quatre joueurs s'aligneront dans l'ordre croissant de leurs moyennes générales, celles-ci étant données sous la caution de leur fédération.

Article 6. — Une équipe ne pourra compter plus d'un joueur titulaire de la moyenne générale internationale de 0,800 et plus, mentionnée sur la liste des joueurs qualifiés, publiée dans le bulletin officiel du début de la saison.

Article 7. — Le nombre de points à jouer est uniformément fixé à 50.

Article 8. — Chaque fédération ne pourra engager qu'une équipe, qu'elle a toute liberté de choisir.

La fédération possédant le cercle détenteur du challenge aura le droit d'engager une deuxième équipe, pour autant que celle-ci ait gagné la sélection nationale et que l'équipe détentrice du challenge y ait pris part.

Article 9. — La finale de la coupe d'Europe sera jouée à cinq équipes. Cette finale sera précédée de matches éliminatoires entre les équipes engagées, le tenant du titre en étant dispensé (voir art. 12). Ces éliminatoires seront désignées par tirage au sort, les équipes étant réparties en quatre groupes :

Danemark — Suède — R.F.A. — Hollande.

Belgique — France — R.F.A. — Hollande.

Portugal — Espagne — France — Suisse.

Autriche — Suisse — R.F.A. — Italie.

Les rencontres éliminatoires ainsi déterminées, un second tirage au sort désignera celle des deux équipes qui recevra l'autre et organisera les huit parties de la rencontre en prenant de ce fait à sa charge la moitié des frais de déplacement et de séjour de son adversaire visiteur, c'est-à-dire de quatre joueurs.

Cette disposition ne pourra être modifiée que de commun accord entre les deux équipes, cet accord étant porté à la connaissance du directeur sportif de la C.E.B. et la date ou les dates retenues devant en tous cas précéder celle fixée par le directeur sportif de la C.E.B.

ANNEXE 6.

CALENDRIER SPORTIF 1971-72

Coupe Simonis	Bilbao	Aramith	16 - 19 septembre	M. Marquès
C.E. Pent. ind.	Amersfoort	Aramith	8 - 14 octobre	M. Berendt
C.E. Bill. Art.	St-Vincent	Ivoire	29 nov. - 2 déc.	M. Gagnaux
C.E. Juniors	Nîmes	M.L.	13 - 16 janvier	M. Travé
C.E. 3 bandes	Dortmund	Dreipunkt	9 - 13 février	M. Berendt
C.E. bande	Bordeaux	M.L.	9 - 12 mars	M. Bourgeois (1)
C.M. Pent. Ind.	Gand	Aramith	avril	M. Walda
C.M. Bill. Art.	Tournai	Ivoire	27 - 30 avril	M. Babut du Marès
C.M. 3 bandes	Buenos-Aires	Aramith	2 - 10 mai	—
C.E. libre	Reus	Aramith	10 - 13 mai	M. Travé
Coupe d'Europe	Barcelone	Aramith	1 - 4 juin	M. Travé

(Le championnat des juniors sera joué à la partie libre et au cadre.)

1972-73

Coupe Simonis	Copenhague
C.M. 47/2 ou 71/2	Krefeld
C.M. 3 bandes	Le Caire
C.M. ou C.E. bande	Vienne
C.E. 3 bandes	Lorient
C.E. Juniors	Belgique
C.E. 47/1 ou 71/2	France (Nord)

Tournoi international aux trois bandes aux U.S.A.

(1) Par lettre du 14.9.71, la F.F.B. fait part du désistement du B.C. Bordelais.

1973-74

C.M. 3 bandes	Anvers
C.M. Pent. ind.	Nice
C.M. Bill. Art.	Lyon
C.E. 3 bandes	Belgique
C.E. Juniors	Allemagne
C.E. 47/2 ou 71/2	Elda (Alicante)

Le directeur sportif,
A. VAN BOXEM.

ANNEXE 7.

ARBITRES INTERNATIONAUX

Sont nommés arbitres internationaux :

BELGIQUE

J. Coppé — E. Van Neyer — W. Swaans — A. Somers —
R. De Poorter — J. Marganne — J. Emonts-Gast — R. Fadeux
— J. Woestenborghs.

Retrait : J. Dumonceau.

ITALIE

P. Della Valle — G. Marcato.

SUISSE

Cl. Huguenin — Fr. Amacher — W. Junod — E. Koevoets.

AUTRICHE

P. Fickl.

Retrait : M. Zijlstra.

FRANCE

J. Guyart et L. Delville (arbitres mondiaux).

HOLLANDE

B. Jansen — P. Voorthuizen.

ESPAGNE

S. Quevedo.

Les fédérations voudront bien adresser au secrétariat général une liste mise à jour de leurs arbitres internationaux en activité.

ANNEXE 8.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Saison 1970-71

Nous soussignés, Stelio Pecelli, directeur sportif de la fédération italienne et Fernand Bourgeois, secrétaire général de la fédération française, en vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale de la C.E.B. en date du 2 juillet 1971 à La Haye (Hollande) avons vérifié les comptes de la saison 1970-71 en présence de M. Walda, trésorier.

Le bilan et le compte d'exploitation qui nous ont été soumis sont conformes aux écritures comptables.

Tous les livres et toutes les pièces comptables ont été mis à notre disposition et nous n'avons relevé aucune irrégularité dans les écritures.

Nous vous proposons donc de donner quitus au trésorier que nous félicitons pour la bonne tenue de ses livres et sa bonne gestion de la trésorerie de la C.E.B.

La Haye, le 4 juillet 1971.

(s) Stelio Pecelli, (s) Fernand Bourgeois,
commissaires aux comptes.

ANNEXE 9.

SAISON 1970-71

PALMARES

Partie libre — C.E.

1. K. Hose (Allemagne)	12	159,05	250,00	500
2. H. Scholte (Hollande)	9	101,19	166,66	485
3. S. Spielmann (Allemagne)	7	99,70	500,00	500

47/2 — C.E.

1. E. Wafflard (Belgique)	12	101,24	200,00	348
2. J. Bessems (Hollande)	10	50,89	66,66	249
3. R. Dufetelle (France)	8	45,19	200,00	377

71/2 — C.E.

1. R. Ceulemans (Belgique)	12	57,38	150,00	283
2. L. Corin (Belgique)	12	27,85	42,85	175
3. J. Galvez (Espagne)	9	35,39	60,00	179

Bande — C.E.

1. L. Dielis (Belgique)	13	10,76	25,00	81
2. R. Ceulemans (Belgique)	12	15,98	50,00	141
3. H. de Kleine (Hollande)	9	7,20	10,00	78

3 bandes — C.E.

1. R. Ceulemans (Belgique)	18	1,621	1,935	14
2. J. Scherz (Autriche)	15	1,142	2,400	9
3. L. Boulanger (Belgique)	13	1,041	1,363	9

C.M.

1. R. Ceulemans (Belgique)	12	1,266	1,621	10
2. R. Van Bracht (Hollande)	12	0,865	1,111	7
3. H. de Ruyter (Hollande)	8	0,814	1,052	9

Billard artistique — C.M.

1. R. Steylaerts (Belgique)	223 pts	37 fig.
2. C. Tosi (Argentine)	174 pts	30 fig.
3. Fernandez (Espagne)	168 pts	28 fig.

Pentathlon — CE

1. Belgique	10	44
2. Allemagne	8	36
3. France	6	24

Coupe d'Europe

1. B.C. Barcelone	24	8
2. Kempische	19	13
3. Amagerbro	17	15

ANNEXE 10

Les records égaux, établis ou battus au cours de la saison 1970-71

Partie libre

Record d'Europe (Saint-Vincent 9-12/9/70) par Spielmann (Allemagne) :

1. 500 - 1 = 500,00 ancien 500 - 1 = 500,00 par divers
par Spielmann et Hose (Allemagne) :
Série 500 ancien 500 par divers

3 bandes

Records d'Europe (Geel 20-24/1/1971) par Ceulemans (Belgique) :

6 : 360 - 208 = 1,730
ancien 360 - 211 = 1,706 en 69 par lui-même
7 : 420 - 247 = 1,700
ancien 420 - 252 = 1,666 en 69 par lui-même
8 : 480 - 289 = 1,660
ancien 480 - 295 = 1,627 en 69 par lui-même
9 : 540 - 333 = 1,621
ancien 540 - 342 = 1,578 en 69 par lui-même

Une bande

Records d'Europe (Eupen 20-23/5/1971) par Ceulemans (Belgique) :

1 200 - 4 = 50,00
ancien 200 - 7 = 28,57 en 69 par lui-même

2	400 - 14 = 28,57	
	ancien	300 - 20 = 20,00 en 68 par lui-même
3	600 - 24 = 25,00	
	ancien	600 - 33 = 18,18 en 68 par lui-même
4	800 - 36 = 22,22	
	ancien	800 - 47 = 17,02 en 68 par lui-même
5	1000 - 50 = 20,00	
	ancien	1000 - 61 = 16,39 en 68 par lui-même
6	1200 - 64 = 18,75	
	ancien	1200 - 77 = 15,58 en 69 par lui-même
Série 141		ancien 102 par Marty en 67

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES JUNIORS

REGLEMENT

Art. 1. — Une épreuve pour joueurs juniors a été créée en 1957 par la Fédération Internationale de Billard (devenue C.E.B.), sur proposition de son directeur sportif M. K. Krienen.

Art. 2. — Cette épreuve a été érigée en championnat d'Europe des juniors en 1970.

Art. 3. — Sont qualifiés pour participer à ce championnat les joueurs âgés de 21 ans et 364 jours au plus, comptés au 1^{er} septembre ouvrant la saison sportive.

Art. 4. — La durée du championnat ne pourra jamais dépasser quatre jours.

Art. 5. — Le championnat devra réunir au moins six joueurs et au plus huit. Les concurrents devront être accompagnés d'un délégué officiel de leur fédération, entre les mains duquel seront payées les indemnités.

Art. 6. — Les juniors sont défrayés aux mêmes conditions que les seniors.

Art. 7. — Les frais de déplacement sont à charge des fédérations déléguant les joueurs. Les frais de séjour sont supportés par l'A.S.B.L. Billard-Jeunesse, créée par les firmes Peltzer-Simonis et Usines de Callenelle.

Art. 8. — La location de la salle, l'aménagement de celle-ci et les prix offerts aux joueurs sont à charge des organisateurs, étant entendu qu'une salle de cercle est suffisante.

Art. 9. — Les organisateurs ont la faculté de faire disputer le championnat

- en 400 points à la partie libre,
- en 250 points au cadre de 47/2, sans ancrés,
- en 250 points à la partie libre et 150 points au cadre de 47/2,
- en 40 points aux trois bandes.

Art. 10. — La fédération organisatrice a seule droit à un second représentant.

Art. 11. — Les fédérations participantes sont tenues de signaler la force des joueurs. Les minima imposés sont

- 8,00 pour le cadre à deux coups ;
- 15,00 pour la partie libre ;
- 0,550 pour les trois bandes.

Les concurrents doivent avoir réalisé le minimum imposé en championnat national ou régional.

Art. 12. — Les droits d'engagement sont les mêmes que pour les championnats seniors.

Art. 13. — La fédération organisatrice est invitée à remettre aux concurrents un souvenir, la C.E.B. offrant les médailles aux trois premiers classés.

Union Mondiale de Billard

A Rijswijk également s'est tenu le 6^e congrès de l'U.M.B. Y assistaient M. C.-J. Tosi, président de la confédération sud-américaine, et tous les membres du comité de la C.E.B., membres du congrès.

M. G. Troffaes a été réélu président pour un nouveau terme de quatre ans, tandis que M. Reicher, assesseur de la C.E.B. a été nommé directeur sportif de l'U.M.B.

Au chapitre des règlements, la C.E.B. a obtenu que la tenue des joueurs, imposée par elle dans les championnats d'Europe, puisse être également imposée par elle dans les championnats du monde qu'elle organise, au même titre que le smoking peut être prescrit par le Japon ou les States dans les championnats du monde qui y sont mis sur pied.

Au cours d'une réception à l'hôtel de ville de Rijswijk, M. Troffaes reçut des mains du délégué du bourgmestre la rosette d'officier de l'ordre d'Orange-Nassau qui lui a été décernée par la reine Juliana pour services rendus à la cause du billard.

Le comité de l'U.M.B. est à présent constitué comme suit :

Président : G. Troffaes (Belgique).

Vice-présidents :

Docteur V. Erickson (U.S.A.).

Prince T. Takeda (Japon).

I. Padros (Soudan).

C. Tosi (Argentine).

A. Gagnaux (Suisse).

Secrétaire général : C. Nadal Ribera (Espagne).

Administrateur : L. Hontelé (Pays-Bas).

Directeur sportif : E. Reicher (Autriche).

Les records sur une, cinq et sept parties (toutes gagnées ou nulles) et de série

Libre

Allemagne dém.	250,00	—	—	498
Allemagne féd.	500,00	277,77	205,88	1984
Autriche	500,00	125,00	42,68	975
Belgique	500,00	416,66	350,00	1993
Espagne	500,00	250,00	184,21	1994
France	500,00	416,66	194,94	2064
Hollande	500,00	416,66	184,21	2500
Italie	125,00	—	—	472
Portugal	500,00	131,57	—	500
Suisse	250,00	51,02	—	753
Europe	500,00	416,66	194,44	2500
Monde	500,00	416,66	175,00	2500

47/2

Allemagne féd.	200,00	111,11	65,11	393
Allemagne dém.	36,36	—	—	196
Autriche	80,00	41,66	22,58	270
Belgique	400,00	142,85	100,00	985
Espagne	200,00	76,91	53,84	388
France	400,00	200,00	121,73	1073
Hollande	400,00	133,33	73,68	709
Italie	—	—	—	73
Portugal	50,00	—	—	203
Suisse	400,00	64,51	—	401
Europe	400,00	200,00	121,73	1073
Monde	400,00	142,85	121,73	400

47/1

Allemagne féd.	60,00	32,60	23,86	281
Autriche	37,50	18,98	—	147
Belgique	150,000	44,11	25,60	268
Espagne	42,85	26,78	—	167
France	100,00	42,85	35,00	285
Hollande	100,00	35,71	28,37	299
Suisse	6,72	—	—	59
Europe	150,00	42,85	35,00	299
Monde	100,00	34,88	—	299

71/2

Allemagne féd.	100,00	41,66	27,63	298
Autriche	50,00	44,11	30,43	197
Belgique	300,00	83,33	65,62	580
Espagne	300,00	?	34,42	300
France	300,00	150,00	110,52	575
Hollande	300,00	57,69	40,38	300
Portugal	37,50	—	—	167
Suisse	60,00	17,04	—	163
Europe	300,00	150,00	110,52	580
Monde	300,00	150,00	110,52	344

Bande

Allemagne féd.	12,50	6,89	5,58	70
Autriche	15,38	10,00	—	91
Belgique	50,00	20,00	14,28	141
Danemark	3,84	—	—	45
Espagne	9,52	4,85	—	59
France	18,18	9,25	—	102
Hollande	16,66	10,10	5,38	117
Portugal	9,52	—	—	60
Suisse	5,40	—	—	45
Europe	50,00	20,00	14,28	141
Monde	28,57	16,39	14,28	97

3 bandes

Allemagne féd.	1,538	1,060	0,985	15
Autriche	2,400	1,442	1,257	14
Belgique	2,500	1,807	1,700	17
Danemark	1,395	1,145	—	13
Espagne	1,304	0,869	—	13
France	1,621	1,132	1,060	14
Hollande	1,500	0,993	—	15
Portugal	—	—	—	—
Suisse	1,132	0,828	—	12
Europe	2,500	1,754	1,700	17
Monde	2,500	1,639	1,484	15

Les records d'Europe

Partie libre

1. 500 - 1 = 500,00	C. Van Hassel	Bel.	Vienne	1950
2. 1000 - 2 = 500,00	C. Van Hassel	Bel.	Vienne	1950
3. 1500 - 3 = 500,00	A. Schrauwen	Bel.	Anvers	1965
	H. Scholte	Hol.	Anvers	1965
4. 2000 - 4 = 500,00	A. Schrauwen	Bel.	Anvers	1965
	H. Scholte	Hol.	Anvers	1965
5. 2500 - 6 = 416,66	A. Schrauwen	Bel.	Anvers	1965
	H. Scholte	Hol.	Anvers	1965
6. 3000 - 8 = 375,00	H. Scholte	Hol.	Anvers	1965
7. 3500 - 18 = 194,44	J. Marty	Fra.	Le Caire	1966
8. 4000 - 27 = 148,14	J. Galvez	Esp.	Lorient	1968
Série 2500	H. Scholte	Hol.	Anvers	1965

47/2

1. 400 - 1 = 400,00	P. van de Pol	Hol.	Gand	1958
2. 800 - 2 = 400,00	J. Marty	Fra.	Berne	1966
3. 1200 - 3 = 400,00	J. Marty	Fra.	Berne	1966
4. 1600 - 5 = 320,00	J. Marty	Fra.	Berne	1966
5. 2000 - 10 = 200,00	J. Marty	Fra.	Berne	1966
6. 2400 - 18 = 133,33	J. Marty	Fra.	Le Caire	1967
7. 2800 - 23 = 121,73	J. Marty	Fra.	Le Caire	1967
8. 3200 - 28 = 114,28	J. Marty	Fra.	Le Caire	1967
9. 3600 - 35 = 102,85	J. Marty	Fra.	Le Caire	1967
Série 1073	J. Marty	Fra.	Berne	1966

47/1

1. 300 - 2 = 150,00	A. Schrauwen	Bel.	Marcq-en-B.	1967
2. 600 - 9 = 66,66	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
3. 900 - 16 = 56,25	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
4. 1200 - 25 = 48,00	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
5. 1500 - 35 = 42,85	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
6. 1800 - 47 = 38,29	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
7. 2100 - 60 = 35,00	J. Marty	Fra.	Marcq-en-B.	1967
8. 2400 - 138 = 17,39	L. Boulanger	Bel.	Nimègue	1962
Série 299	H. Scholte	Hol.	Marseille	1967

71/2

1. 300 - 1 = 300,00	J. Marty	Fra.	Heerlen	1967
2. 600 - 3 = 200,00	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
3. 900 - 5 = 180,00	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
4. 1200 - 7 = 171,42	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
5. 1500 - 10 = 150,00	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
6. 1800 - 13 = 138,94	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
7. 2100 - 19 = 110,52	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
8. 2400 - 26 = 92,30	J. Marty	Fra.	Bruges	1968
Série 580	R. Ceulemans	Bel.	Roubaix	1969

Bande

1. 200 - 4 = 50,00	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
2. 400 - 14 = 28,57	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
3. 600 - 24 = 25,00	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
4. 800 - 36 = 22,22	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
5. 1000 - 50 = 20,00	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
6. 1200 - 64 = 18,75	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971
7. 1400 - 98 = 14,28	R. Ceulemans	Bel.	Tournai	1968
8. 1600 - 122 = 13,11	R. Ceulemans	Bel.	Tournai	1968
Série 141	R. Ceulemans	Bel.	Eupen	1971

Trois bandes

1. 60 - 24 = 2,500	R. Ceulemans	Bel.	Lima	1966
2. 120 - 56 = 2,142	R. Ceulemans	Bel.	La Haye	1969
3. 180 - 94 = 1,918	R. Ceulemans	Bel.	La Haye	1969
4. 240 - 132 = 1,818	R. Ceulemans	Bel.	La Haye	1969
5. 300 - 171 = 1,754	R. Ceulemans	Bel.	La Haye	1969
6. 360 - 208 = 1,730	R. Ceulemans	Bel.	Geel	1971
7. 420 - 247 = 1,700	R. Ceulemans	Bel.	Geel	1971
8. 480 - 289 = 1,660	R. Ceulemans	Bel.	Geel	1971
9. 540 - 333 = 1,621	R. Ceulemans	Bel.	Geel	1971
10. 600 - 390 = 1,538	R. Ceulemans	Bel.	La Haye	1969
Série 17	R. Ceulemans	Bel.	Copenhague	1964

Billard artistique

304 pts ou 60,8 %	J. Domingo	Esp.	Lyon	1963
162 essais				
50 figures ou 65,7 %				

Pentathlon

1. 581,40	R. Ceulemans	Bel.	Anvers	1965
2. 314,29	R. Ceulemans	Bel.	Berlin	1969
3. 201,57	R. Ceulemans	Bel.	Murcie	1970

Classification des joueurs internationaux

(suivant les moyennes réalisées dans les championnats des
trois dernières saisons)

PARTIE LIBRE

(40,00 — 50,00)

1968-69 C.E. Lorient 1968
C.E.P. Amersfoort 1968
1969-70 C.E. Nuenen 1969
C.M. Linz 1969
1970-71 C.E. Saint-Vincent 1970
C.E.P. Amersfoort 1970

1.	H. SCHOLTE	Hollande	186.53	250.00	500	2 ^o	C.E.P.	1968
			157.88	500.00	500	5 ^o	C.M.	1969
			112.50	500.00	500	1 ^o	C.E.	1969
			101.89	166.66	485	2 ^o	C.E.	1970
2.	J. MARTY	France	180.89	500.00	500	3 ^o	C.E.	1968
			136.72	500.00	500	2 ^o	C.M.	1969
			110.07	250.00	487	3 ^o	C.E.	1969
3.	R. CEULEMANS	Belgique	178.84	500.00	500	1 ^o	C.M.	1969
4.	K. HOSE	Allemagne	159.05	250.00	500	1 ^o	C.E.	1970
			125.00	250.00	489	1 ^o	C.E.P.	1970
			88.72	250.00	499	4 ^o	C.E.P.	1968
			83.62	250.00	457	7 ^o	C.M.	1969
			78.53	250.00	377	5 ^o	C.E.	1969
			53.13	100.00	494	5 ^o	C.E.	1968
5.	J. GALVEZ	Espagne	148.14	500.00	500	1 ^o	C.E.	1968
			118.74	250.00	499	3 ^o	C.M.	1969
			114.61	500.00	500	4 ^o	C.E.	1969
6.	A. SCHRAUWEN	Belgique	136.13	250.00	499	2 ^o	C.E.P.	1970
			130.46	500.00	500	2 ^o	C.E.	1969
			122.22	250.00	500	2 ^o	C.E.	1968
7.	R. SPIELMANN	Allemagne	99.70	500.00	500	3 ^o	C.E.	1970
8.	R. AGUILERA	Espagne	96.15	250.00	500	1 ^o	C.E.P.	1968
			55.52	83.33	450	4 ^o	C.E.P.	1970
			46.64	166.66	329	5 ^o	C.E.	1970
9.	J. VERVEST	Belgique	71.83	250.00	498	3 ^o	C.E.P.	1968
			55.89	125.00	325	9 ^o	C.E.	1970
10.	M. DELBARRE	France	70.50	125.00	432	3 ^o	C.E.P.	1970
11.	L. DIELIS	Belgique	66.51	500.00	500	4 ^o	C.E.	1968
12.	L. CORIN	Belgique	64.00	100.00	466	4 ^o	C.E.	1970
13.	J. JACOBS	Hollande	59.42	—	277	6 ^o	C.E.P.	1968
			35.48	166.66	466	7 ^o	C.E.	1969
14.	R. DUFETELLE	France	56.03	250.00	415	6 ^o	C.E.	1969
			49.29	83.33	486	8 ^o	C.E.	1970
15.	H. WEINGARTNER	Autriche	52.14	62.50	264	8 ^o	C.M.	1969
			38.33	125.00	285	6 ^o	C.E.P.	1970
			38.10	250.00	493	8 ^o	C.E.	1968
16.	H. SUNDQUEST	Hollande	51.58	45.45	270	5 ^o	C.E.P.	1970
			47.02	125.00	351	6 ^o	C.E.	1970
17.	J. ROODENBURG	Hollande	51.33	71.42	291	7 ^o	C.E.	1968
18.	F. STENZEL	Autriche	50.70	250.00	499	6 ^o	C.M.	1969
19.	J. POUPON	France	49.28	125.00	450	6 ^o	C.E.	1968
			39.76	250.00	500	5 ^o	C.E.P.	1968
20.	A. ODDO	Italie	33.21	62.50	282	7 ^o	C.E.	1970
21.	J. SCHERZ	Autriche	32.83	62.50	250	10 ^o	C.E.	1970
22.	A. GRETHEN	Luxembourg	11.44	—	109	9 ^o	C.E.	1968
23.	O. HITZINGER	Autriche	8.58	—	36	8 ^o	C.E.	1969
	O. BERARDI	Argentine	92.36	250.00	475	4 ^o	C.M.	1969
	M. MATSUZAKI	Japon	13.36	—	143	9 ^o	C.M.	1969

1968-69 C.E. Séville 1968
C.E.P. Amersfoort 1968
C.M. Groningue 1969
1969-70 C.E. San Sebastian 1969
1970-71 C.E.P. Amersfoort 1970
C.E. Nice 1971

1. E. WAFFLARD	Belgique	101.24	200.00	348	1 ^o	C.E.	1971
2. A. SCHRAUWEN	Belgique	84.84	200.00	391	1 ^o	C.M.	1969
		60.37	133.33	293	1 ^o	C.E.	1968
		34.45	100.00	348	3 ^o	C.E.	1969
3. L. DIE LIS	Belgique	83.39	200.00	396	2 ^o	C.M.	1969
		51.47	133.33	382	1 ^o	C.E.P.	1970
		41.16	80.00	355	2 ^o	C.E.	1969
4. J. GALVEZ	Espagne	60.20	133.33	373	3 ^o	C.M.	1969
		35.58	66.66	384	4 ^o	C.E.	1969
		29.07	57.14	292	3 ^o	C.E.	1968
5. H. VULTINK	Hollande	55.55	200.00	299	1 ^o	C.E.P.	1968
		37.98	80.00	260	3 ^o	C.E.P.	1970
		25.43	57.15	155	7 ^o	C.E.	1969
6. H. SCHOLTE	Hollande	51.29	400.00	400	4 ^o	C.M.	1969
		44.29	133.33	358	4 ^o	C.E.	1968
7. J. BESSEMS	Hollande	50.89	66.66	249	2 ^o	C.E.	1971
		30.09	50.00	188	4 ^o	C.E.P.	1968
8. S. SPIELMANN	Allemagne	46.16	66.66	252	3 ^o	C.E.P.	1968
		40.14	80.00	181	2 ^o	C.E.P.	1970
		29.79	30.76	179	6 ^o	C.E.	1969
		24.21	66.66	195	6 ^o	C.E.	1971
9. R. DUFETELLE	France	45.19	200.00	377	3 ^o	C.E.	1971
10. H. MULLER	Allemagne	43.21	100.00	345	5 ^o	C.M.	1969
		39.43	66.66	295	1 ^o	C.E.	1969
		35.25	133.33	364	2 ^o	C.E.	1968
11. T. WIJNEN	Hollande	35.19	57.15	299	6 ^o	C.M.	1969
		24.45	44.44	223	5 ^o	C.E.	1968
12. L. CORIN	Belgique	33.27	50.00	188	2 ^o	C.E.P.	1968
13. R. GUYOT	Suisse	27.60	50.00	203	7 ^o	C.E.	1968
		25.34	50.00	179	4 ^o	C.E.	1971
14. A. MUNOZ	Espagne	24.55	—	219	6 ^o	C.E.P.	1968
		21.66	30.76	269	5 ^o	C.E.	1969
		20.56	40.00	232	8 ^o	C.E.	1971
15. J. GALMICHE	France	21.77	36.36	181	5 ^o	C.E.P.	1968
		20.84	36.36	130	4 ^o	C.E.P.	1970
		15.85	30.76	257	8 ^o	C.E.	1968
16. J. LAFAILLE	France	21.40	36.36	215	7 ^o	C.E.	1971
17. J. SCHERZ	Autriche	21.29	26.66	133	6 ^o	C.E.	1968
18. F. STENZEL	Autriche	20.56	40.00	219	8 ^o	C.E.	1969
19. H. WEINGARTNER	Autriche	17.25	22.22	143	5 ^o	C.E.	1971
20. A. PERONA	Espagne	16.81	50.00	159	5 ^o	C.E.P.	1970
21. K. MASTNY	Autriche	13.81	—	105	6 ^o	C.E.P.	1970
22. A. GRETHEN	Luxembourg	8.03	—	61	9 ^o	C.E.	1968
M. GIRVES	Argentine	28.55	50.00	211	7 ^o	C.M.	1969
OTSUKI	Japon	8.77	—	54	8 ^o	C.M.	1969

Bokma

het allerbeste!

Oude genever



Bessenrood



Citroen jenever



47/1

(10,00 — 12,00)

1968-69 C.E. Maassluis 1969

1969-70 C.E. Duisburg 1970

1970-71 —

1. H. VULTINK	Hollande	26.02	60.00	251	2 ^o	C.E.	1969
		13.62	18.75	138	4 ^o	C.E.	1970
2. D. MULLER	Allemagne	23.86	42.85	281	1 ^o	C.E.	1970
		19.26	60.00	134	1 ^o	C.E.	1969
3. L. CORIN	Belgique	20.93	60.00	189	3 ^o	C.E.	1969
4. M. WIJNEN	Hollande	19.89	25.00	207	4 ^o	C.E.	1969
5. R. DUFETELLE	France	18.86	33.33	183	2 ^o	C.E.	1970
6. L. DIELIS	Belgique	18.48	37.50	203	3 ^o	C.E.	1970
7. J. GALVEZ	Espagne	17.15	50.00	116	5 ^o	C.E.	1969
		13.33	21.42	115	5 ^o	C.E.	1970
8. A. SCHRAUWEN	Belgique	16.65	25.00	144	6 ^o	C.E.	1969
9. J. GALMICHE	France	13.15	17.64	142	7 ^o	C.E.	1969
10. F. STENZEL	Autriche	10.21	11.53	134	7 ^o	C.E.	1970
11. M. METZEMACHER	Allemagne	9.33	10.00	69	6 ^o	C.E.	1970
12. L. V. NYNATTEN	Hollande	8.92	15.00	53	8 ^o	C.E.	1969
13. A. BURGNER	Suisse	8.51	—	60	8 ^o	C.E.	1970

71/2

12,00 — 15,00)

1968-69 C.M. Bruges 1968

C.E.P. Amersfoort 1968

1969-70 C.E. Roubaix 1969

1970-71 C.E.P. Amersfoort 1970

C.E. Valkenburg 1971

1. J. MARTY	France	92.30	300.00	300	1 ^o	C.M.	1968
		67.74	300.00	575	1 ^o	C.E.	1969
2. R. CEULEMANS	Belgique	65.93	100.00	220	2 ^o	C.M.	1968
		63.30	300.00	580	2 ^o	C.E.	1969
		57.38	150.00	287	1 ^o	C.E.	1971
3. A. SCHRAUWEN	Belgique	41.66	100.00	225	1 ^o	C.E.P.	1968
4. E. WAFFLARD	Belgique	39.47	100.00	287	1 ^o	C.E.P.	1970
5. J. GALVEZ	Espagne	36.39	60.00	179	3 ^o	C.E.	1971
		28.42	37.50	128	6 ^o	C.M.	1968
		28.00	42.85	117	5 ^o	C.E.P.	1968
		26.29	37.50	113	4 ^o	C.E.P.	1970
		21.96	50.00	201	5 ^o	C.E.	1969
6. J. SCHERZ	Autriche	34.45	50.00	197	3 ^o	C.M.	1968
		29.29	42.85	168	7 ^o	C.E.	1969
		19.55	37.50	142	7 ^o	C.E.	1971
7. D. MULLER	Allemagne	34.43	50.00	224	3 ^o	C.E.P.	1968
		24.66	30.00	222	2 ^o	C.E.P.	1970
8. J. BESSEMS	Hollande	34.25	50.00	247	4 ^o	C.E.	1971
9. R. DUFETELLE	France	31.00	75.00	131	3 ^o	C.E.	1969
		26.31	50.00	193	6 ^o	C.E.	1971
10. H. VULTINK	Hollande	29.85	60.00	196	5 ^o	C.E.	1971
11. L. DIELIS	Belgique	28.91	50.00	181	4 ^o	C.E.	1969
12. L. CORIN	Belgique	27.85	42.85	175	2 ^o	C.E.	1971
13. H. SCHOLTE	Hollande	26.16	60.00	192	7 ^o	C.M.	1968
		19.11	33.33	131	6 ^o	C.E.	1969
14. T. WIJNEN	Hollande	25.64	60.00	241	2 ^o	C.E.P.	1968
15. L. BOULANGER	Belgique	25.13	42.85	177	5 ^o	C.M.	1968
16. L. V. LEUR	Hollande	22.85	37.50	103	3 ^o	C.E.P.	1970
17. L. V. NYNATTEN	Hollande	19.39	27.27	109	4 ^o	C.E.P.	1968
18. J. LAFAILLE	France	16.49	21.42	93	5 ^o	C.E.P.	1970
19. G. SIEBERT	Allemagne	14.56	—	110	8 ^o	C.E.	1971

20.	F. STENZEL	Autriche	14.48	15.75	116	6 ^o	C.E.P.	1970
			12.36	—	51	6 ^o	C.E.P.	1968
21.	P. SPORER	Allemagne	13.60	—	82	8 ^o	C.E.	1969
	O. BERARDI	Argentine	43.67	100.00	272	4 ^o	C.M.	1968
	M. GIRVES	Argentine	17.77	25.00	132	8 ^o	C.M.	1968
	M. MATSUZAKI	Japon	9.77	—	77	9 ^o	C.M.	1968

Bande

(3,50 — 4,00)

1968-69 C.E.P. Amersfoort 1968
C.E. Alghero 1969
1969-70 C.E. Apeldoorn 1970
1970-71 C.E.P. Amersfoort 1970
C.E. Eupen 1971

1.	R. CEULEMANS	Belgique	15.96	50.00	141	2 ^o	C.E.	1971
			12.98	16.66	68	1 ^o	C.E.P.	1970
			12.06	20.00	80	1 ^o	C.E.	1969
			9.85	13.33	92	1 ^o	C.E.	1970
2.	L. DELIS	Belgique	12.30	18.18	87	2 ^o	C.E.	1969
			10.76	25.00	81	1 ^o	C.E.	1971
			6.99	10.00	71	2 ^o	C.E.P.	1968
			5.62	8.00	71	2 ^o	C.E.	1970
3.	R. DUFETELLE	France	7.83	11.76	54	5 ^o	C.E.	1971
			6.60	8.00	68	2 ^o	C.E.P.	1970
			5.86	6.89	39	3 ^o	C.E.	1970
4.	H. VULTINK	Hollande	7.44	16.66	78	3 ^o	C.E.	1969
5.	J. SCHERZ	Autriche	6.90	10.00	43	4 ^o	C.E.	1971
6.	H. DE KLEINE	Hollande	7.20	10.00	78	3 ^o	C.E.	1971
			5.53	8.33	55	5 ^o	C.E.	1970
			5.50	6.45	56	2 ^o	C.E.P.	1968
			5.34	6.45	45	3 ^o	C.E.P.	1970
7.	H. MUNOZ	Espagne	5.70	6.89	54	5 ^o	C.E.	1969
			4.97	6.89	47	6 ^o	C.E.	1970
			3.94	4.65	43	5 ^o	C.E.P.	1970
8.	E. BRUFAU	Espagne	5.29	5.88	59	7 ^o	C.E.	1971
			4.35	6.06	52	3 ^o	C.E.P.	1968
9.	G. SIBERT	Allemagne	5.08	6.66	36	4 ^o	C.E.	1970
			4.92	5.71	39	6 ^o	C.E.	1971
			4.49	5.21	41	4 ^o	C.E.P.	1970
10.	F. STENZEL	Autriche	5.04	5.49	43	8 ^o	C.E.	1971
			3.61	6.25	36	6 ^o	C.E.	1969
11.	N. WITTE	Allemagne	4.95	8.33	49	4 ^o	C.E.	1969
			3.30	—	48	6 ^o	C.E.P.	1968
12.	E. VIEIRA	Portugal	4.67	5.55	40	7 ^o	C.E.	1969
13.	J. LIGTHART	Hollande	4.41	5.71	35	4 ^o	C.E.P.	1968
14.	O. HITZINGER	Autriche	4.19	5.88	41	7 ^o	C.E.	1970
			3.07	—	20	6 ^o	C.E.P.	1970
15.	A. ODDO	Italie	3.94	5.12	23	8 ^o	C.E.	1969
16.	M. MAZURIER	France	3.62	5.40	37	5 ^o	C.E.P.	1968
17.	M. RIBEIRO	Portugal	3.29	—	19	8 ^o	C.E.	1970
18.	M. COYRET	France	2.79	2.81	14	9 ^o	C.E.	1969
19.	A. ZANETTI	Italie	2.51	2.70	12	10 ^o	C.E.	1969
	O. BERARDI	Argentine	3.38	4.00	25	2 ^o	C.S.A.	1968
	M. GIRVES	Argentine	3.84	6.25	37	3 ^o	C.S.A.	1968
	H. BUSTOS	Chili	3.44	3.50	24	1 ^o	C.S.A.	1968
	P. ROCCA	Uruguay	2.04	—	21	4 ^o	C.S.A.	1968

3 bandes

(0,700 — 0,800)

1968-69 C.E.P. Amersfoort 1968
C.E. La Haye 1969
C.M. Tokyo 1969
1969-70 C.E. Tournai 1970
C.M. Las Vegas 1970
1970-71 C.E.P. Amersfoort 1970
C.E. Geel 1971
C.M. Groningue 1971

1. R. CEULEMANS	Belgique	1.621	1.935	14	1 ^o	C.E.	1971
		1.538	2.222	14	1 ^o	C.E.	1969
		1.401	1.621	9	1 ^o	C.E.P.	1968
		1.336	1.764	8	1 ^o	C.E.	1970
		1.276	1.538	8	1 ^o	C.M.	1969
		1.226	1.621	10	1 ^o	C.M.	1971
		1.165	1.666	8	1 ^o	C.M.	1970
2. L. BOULANGER	Belgique	1.174	1.500	9	2 ^o	C.E.	1969
		1.041	1.363	9	3 ^o	C.E.	1971
		0.997	1.176	9	1 ^o	C.E.P.	1970
		0.938	1.578	10	4 ^o	C.E.	1970
		0.843	1.666	11	9 ^o	C.M.	1969
3. J. SCHERZ	Autriche	1.142	2.400	9	2 ^o	C.E.	1971
		1.069	1.333	12	3 ^o	C.E.	1969
		1.021	1.176	8	2 ^o	C.E.P.	1970
		1.010	1.090	7	2 ^o	C.E.	1970
		0.975	1.428	13	4 ^o	C.M.	1971
		0.876	1.200	8	3 ^o	C.M.	1970
4. N. KOBAYASHI	Japon	0.998	1.403	9	2 ^o	C.M.	1970
		0.995	1.578	10	4 ^o	C.M.	1969
5. J. MARTY	France	0.998	1.395	9	4 ^o	C.E.	1969
6. K. OGATA	Japon	0.992	1.395	12	2 ^o	C.M.	1969
7. R. DUFETELLE	France	0.985	1.200	8	4 ^o	C.E.	1971
8. M. VAN BRACHT	Hollande	0.971	1.463	9	6 ^o	C.E.	1971
		0.870	1.176	10	6 ^o	C.E.	1969
		0.865	1.111	7	2 ^o	C.M.	1971
9. H. DE RUYTER	Hollande	0.932	1.200	9	4 ^o	C.E.P.	1970
		0.814	1.052	9	3 ^o	C.M.	1971
		0.760	1.132	6	3 ^o	C.E.P.	1968
10. M. MARTINEZ	Argentine	0.906	1.250	7	3 ^o	C.M.	1969
		0.769	1.304	7	8 ^o	C.M.	1970
11. K. THOGERSEN	Danemark	0.899	1.034	11	5 ^o	C.E.	1969
		0.739	0.983	8	8 ^o	C.M.	1969
		0.724	0.869	8	7 ^o	C.E.	1970
12. C. NADAL	Espagne	0.888	1.224	11	9 ^o	C.E.	1971
13. R. BITALIS	France	0.873	0.967	7	3 ^o	C.E.P.	1970
14. H. SUGUIMITSU	Pérou	0.856	1.428	8	7 ^o	C.M.	1969
		0.811	0.845	7	4 ^o	C.M.	1970
15. A. VINAGRE	Portugal	0.854	1.111	8	8 ^o	C.E.	1971
		0.824	1.224	7	9 ^o	C.E.	1969
		0.762	0.988	7	9 ^o	C.E.	1970
16. A. RICO	Espagne	0.850	1.132	6	8 ^o	C.E.	1969
		0.659	0.789	7	6 ^o	C.E.P.	1970
		0.657	—	9	10 ^o	C.E.	1970
17. S. KASHIKI	Japon	0.845	1.071	10	6 ^o	C.M.	1969
		0.841	1.363	10	5 ^o	C.M.	1971
		0.743	0.857	8	5 ^o	C.M.	1970
18. J. DOGGEN	Hollande	0.836	0.909	7	7 ^o	C.E.	1969
19. A. GILBERT	Etats-Unis	0.822	1.071	8	6 ^o	C.M.	1971
		0.809	1.132	10	5 ^o	C.M.	1969
		0.698	0.857	8	9 ^o	C.M.	1970
20. A. TIEDTKE	Allemagne	0.809	0.937	7	3 ^o	C.E.	1970
		0.790	1.016	8	5 ^o	C.E.P.	1970
		0.737	1.016	7	7 ^o	C.M.	1970
21. H. LASSERRE	France	0.808	0.937	6	2 ^o	C.E.P.	1968
22. P. THOGERSEN	Danemark	0.808	0.909	6	5 ^o	C.E.	1971
23. H. RUNKEHL	Allemagne	0.797	0.983	7	10 ^o	C.E.	1971
24. B. TEEGELAAR	Hollande	0.793	1.034	8	6 ^o	C.E.	1970
25. A. SUAREZ	Pérou	0.791	1.176	7	7 ^o	C.M.	1971
26. H. POPEIJUS	Hollande	0.760	0.882	9	4 ^o	C.E.P.	1968
27. A. ODDO	Italie	0.744	0.882	8	11 ^o	C.E.	1971
28. J. BLANC	Suisse	0.727	1.016	7	8 ^o	C.E.	1970
		0.718	1.090	9	7 ^o	C.E.	1971
		0.712	0.795	7	10 ^o	C.E.	1969
29. ROBIN	Etats-Unis	0.719	1.224	8	6 ^o	C.M.	1970
30. G. TIEDTKE	Allemagne	0.712	0.810	6	5 ^o	C.E.P.	1968
31. D. HARING	Allemagne	0.712	0.769	7	11 ^o	C.E.	1969
32. YOUSRI	République Arabe Unie	0.646	—	7	10 ^o	C.M.	1970
33. M. DIAB	République Arabe Unie	0.644	0.800	7	8 ^o	C.M.	1971
34. W. HYNES	Etats-Unis	0.608	0.638	6	10 ^o	C.M.	1969
35. L. HAAG	Suède	0.517	—	5	12 ^o	C.E.	1971

BILLARD ARTISTIQUE

1968-69 C.E. Alicante
 1969-70 —
 1970-71 C.M. La Plata

1. J. DOMINGO	Espagne	246	186	39	1 ^o C.E.	1969
2. R. STEYLAERTS	Belgique	240	192	38	2 ^o C.E.	1969
		223	185	37	1 ^o C.M.	1970
3. F. MUNTE	Espagne	220	184	34	3 ^o C.E.	1969
4. P. NADAL	Espagne	212	186	35	4 ^o C.E.	1969
5. L. CORIN	Belgique	206	190	36	5 ^o C.E.	1969
6. F. DE JONGHE	Belgique	179	189	30	6 ^o C.E.	1969
7. R. FERNANDEZ	Espagne	168	198	28	3 ^o C.M.	1970
8. J. FONT	Espagne	160	197	30	7 ^o C.E.	1969
9. E. VIEIRA	Portugal	140	199	25	4 ^o C.M.	1970
10. J. JUBLOT	France	113	210	23	6 ^o C.M.	1970
C. TOSI	Argentine	174	185	37	2 ^o C.M.	1970

PENTATHLON

(Voir bulletin n° 44, page 23)

Participation aux championnats d'Europe

3^o CHAMPIONNAT D'EUROPE DE PENTATHLON Amersfoort (Hollande) 8-14/10/1971

1. Tenant du titre : R. Ceulemans (Belgique).
2. Fédération organisatrice : Hollande (1 représentant).
3. Fédérations classées :

Belgique	344,61
Allemagne	148,23
Espagne	75,90
Hollande	67,91

17^o CHAMPIONNAT D'EUROPE DE BILLARD ARTISTIQUE Saint-Vincent (Italie) 29/11-2/12/1971

Premier tour d'examen

1. Tenant du titre : J. Domingo (Espagne).
2. Fédération organisatrice : Italie (1 représentant).
3. Les joueurs engagés, à raison d'un joueur par fédération, sauf Espagne et Italie, pouvant se prévaloir d'un minimum de 100 points s'ils sont champions nationaux et de 150 points s'ils ne le sont pas.

Deuxième tour d'examen

- | | |
|-------------|-----|
| 1. Espagne | |
| 2. Italie | |
| 3. Belgique | 242 |
| 4. Portugal | 140 |
| 5. France | 113 |

(Un deuxième ou troisième joueur par fédération devra pouvoir se prévaloir d'un minimum de 150 points.)

30^o CHAMPIONNAT D'EUROPE AUX TROIS BANDES Dortmund (Allemagne) 9-13/2/1972

Premier tour d'examen

1. Tenant du titre : R. Ceulemans (Belgique).

2. Fédération organisatrice : Allemagne (1 représentant).
3. Les joueurs engagés, à raison d'un par fédération, sauf Belgique et Allemagne, pouvant se prévaloir d'une moyenne de 0,700 s'ils sont champion national et de 0,800 s'ils ne le sont pas.

Deuxième tour d'examen

- | | |
|--------------|-------|
| 1. Belgique | |
| 2. Allemagne | |
| 3. Autriche | 1,142 |
| 4. France | 0,998 |
| 5. Hollande | 0,971 |
| 6. Danemark | 0,899 |
| 7. Espagne | 0,888 |

(Un deuxième joueur par fédération devra pouvoir se prévaloir d'une moyenne de 0,800.)

18^o CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR LA BANDE Belgique 9-12/3/1972

Premier tour d'examen

1. Tenant du titre : L. Dielis (Belgique).
2. Fédération organisatrice : France (1 représentant).
3. Joueurs engagés, à raison d'un par fédération, sauf Belgique et France, pouvant se prévaloir d'une moyenne de 3,50 s'ils sont champion national et de 4,00 s'ils ne le sont pas.

Deuxième tour d'examen

- | | |
|--------------|------|
| 1. Belgique | |
| 2. France | |
| 3. Hollande | 7,44 |
| 4. Autriche | 6,90 |
| 5. Espagne | 5,70 |
| 6. Allemagne | 5,08 |
| 7. Portugal | 4,67 |
| 8. Italie | 3,94 |

(Un deuxième joueur par fédération devra pouvoir se prévaloir d'une moyenne de 4,00.)

17° CHAMPIONNAT D'EUROPE

A LA PARTIE LIBRE

Reus (Espagne) 10-13/5/1972

Premier tour d'examen

1. Tenant du titre : K. Hose (Allemagne).
2. Fédération organisatrice : Espagne (1 représentant).
3. Joueurs engagés, à raison d'un par fédération, sauf Allemagne et Espagne, pouvant se prévaloir d'une moyenne de 40,00 s'ils sont champion national et de 50,00 s'ils ne le sont pas.

Deuxième tour d'examen

1. Allemagne
2. Espagne
3. Hollande 186,53
4. France 180,89
5. Belgique 178,84
6. Autriche 52,14

(Un deuxième joueur par fédération devra pouvoir se prévaloir d'une moyenne de 50,00.)

Coupe d'Europe par équipes de cercles aux trois bandes 1970-71

Eliminatoires

Kempische (Belgique) — Nybro (Suède) 16—0
Saint-Denis (Fran.) — Van den Brandt (Hol.) 8—8 et 358—354
Amagerbro (Danemark) — Akademie Berlin (Allem.) 13—3
Benfica (Portugal) — Union Vienne (Autriche) 16—0 ft.

Finale (Berlin 3-6/6/71)

1. B.C. BARCELONA		24	773	1030	0,750	1,315												
		Nadal			Bonhora			Carreras			Munte							
6-2	Benfica	2	50	65	2	50	55	2	50	84	0	28	55					
6-2	Saint-Denis	0	45	55	2	50	67	2	50	77	2	50	58					
8-0	Amagerbro	2	50	38	2	50	78	2	50	67	2	50	72					
4-4	Kempische	0	49	41	2	50	63	2	50	79	0	43	76					
		4-194-199-0,969			8-200-263-0,760			8-200-307-0,651			4-171-261-0,655							
2. KEMPISCHE B.A.		19	739	1015	0,728	1,219												
		Ceulemans			Mens			Smolders			Luyten							
4-4	Benfica	2	50	48	2	50	57	0	41	79	0	46	98					
3-5	Amagerbro	2	50	41	1	50	48	0	27	55	0	34	54					
8-0	Saint-Denis	2	50	42	2	50	52	2	50	75	2	50	107					
4-4	Barcelona	2	50	41	0	42	63	0	49	79	2	50	76					
		8-200-172-1,162			5-192-220-0,872			2-167-288-0,579			4-180-335-0,537							
3. B.C. AMAGERBRO		17	746	956	0,780	1,219												
		Thogersen K.			Thogersen P.			Lauersen			Korte							
6-2	Saint-Denis	2	50	67	0	41	74	2	50	49	2	50	90					
5-3	Kempische	0	48	41	1	50	48	2	50	55	2	50	54					
6-2	Benfica	2	50	41	2	50	67	0	37	51	2	50	64					
0-8	Barcelona	0	30	38	0	46	78	0	48	67	0	46	72					
		4-178-187-0,951			3-187-267-0,700			4-185-222-0,833			6-196-280-0,700							
4. B.C. BENFICA		14	674	1085	0,622	0,980												
		Roda			Machado			Hugo			Uronteiro							
4-4	Kempische	0	29	48	0	33	57	2	50	79	2	50	98					
		Ribeiro			Roda			Machado			Hugo							
2-6	Barcelona	0	36	65	0	28	55	0	48	84	2	50	55					
2-6	Amagerbro	0	13	41	0	41	67	2	50	51	0	48	64					
6-2	Saint-Denis	0	48	63	2	50	87	2	50	77	2	50	94					
		0-126-712-0,580			2-152-266-0,571			6-198-291-0,680			6-198-311-0,636							

5. B.C. SAINT-DENIS 6 628 1134 0,553 0,909

	Tachnakian			Cristal			Bonnet			Mourier		
2-6 Amagerbro	0	33	67	2	50	74	0	26	49	0	44	90
2-6 Barcelona	2	50	55	0	33	67	0	49	77	0	35	58
0-8 Kempische	0	29	42	0	26	52	0	49	75	0	33	107
2-6 Benfica	2	50	63	0	34	87	0	47	77	0	40	94
	4-162-227-0,713			2-143-280-0,510			0-171-278-0,615			0-152-349-0,435		

Hors concours A.K. Berlin 28 927 1216 0,762 1,086

	Tiedtke			Müller			Kuhring			Burwig		
8-0 Barcelona	2	50	47	2	50	56	2	50	70	2	50	76
6-2 Saint-Denis	2	50	54	2	50	52	0	33	75	2	50	63
4-4 Kempische	0	32	43	2	50	75	2	50	65	0	48	80
8-0 Benfica	2	50	58	2	50	46	2	50	63	2	50	63
2-6 Amagerbro	0	43	57	0	48	70	0	23	39	2	50	64
	6-223-259-0,868			8-248-299-0,829			6-206-312-0,660			8-248-346-0,693		

PALMARES

1^{er} coupe

1958-1959 Académie Anversoise	2 B.C. Barcelona	3 Berliner B.F.
1959-1960 Dusseldorfer Billart	2 Académie Anversoise	3 Union Vienne
1960-1961 Union Vienne	2 Académie Anversoise	3 Kolner B.C.
1961-1962 Antverpia	2 Bellas Artes Madrid	3 B.C. Genève
1962-1963 Antverpia	2 Kolner B.C.	3 B.C. Van den Brandt

2^e coupe

1963-1964 Van den Brandt B.C.	2 B.C. Barcelona	3 Kolner B.C.
1964-1965 Union Vienne	2 Van den Brandt B.C.	3 S.C. Seccao
1965-1966 B.C. Barcelona	2 Union Vienne	3 Antverpia
1966-1967 Kempische B.A.	2 B.C. Barcelona	3 Amagerbro
1967-1968 Kempische B.A.	2 B.C. Barcelona	3 Amagerbro

3^e coupe

1968-1969 Kempische B.A.	2 B.C. Barcelona	3 Amagerbro
1969-1970 B.C. Barcelona	2 Kempische B.A.	3 Berliner
1970-1971 B.C. Barcelona	2 Kempische B.A.	3 Amagerbro

XIII^{me} COUPE D'EUROPE PAR EQUIPES AUX 3 BANDES A BERLIN DU 3-6 JUIN 1971

La 13^{me} coupe d'Europe, jouée dans la belle ville de Berlin, a remporté un vif succès. M. Hildebrand et ses collaborateurs peuvent se féliciter car dès le premier jour un large public assista à la compétition. Il eût peut-être été préférable de jouer sur 4 billards dans une même salle et non dans deux pièces différentes, mais, il faut l'avouer, une telle formule n'est pas toujours facile à réaliser matériellement.

Dès le premier jour les parties furent passionnantes et dans toutes les équipes régnait un esprit d'intense combativité et de collaboration.

La B.A. de Berlin, éliminée auparavant par les Danois, a surpris tout le monde : jouant hors concours, les Allemands ne se sont non seulement farouchement défendus mais ils

ont même terminé en tête de cette compétition devant le C.B. Barcelona, le vainqueur de l'année dernière. L'équipe catalane, après un début plutôt hésitant, s'est bien vite reprise : sa brillante victoire par 8-0 sur l'équipe du B.K. Amagerbro en est la preuve. Les jeunes Danois ont laissé une forte impression ; bien partis pour remporter le titre de champions, ils faiblirent cependant vers la fin, ceci peut-être à cause de leur manque d'expérience. Il faut cependant rappeler que cette équipe homogène a obtenu la plus forte moyenne générale (0,793) et une moyenne particulière de 1,000 !

A part Ceulemans, les Belges ont quelque peu déçu. Les deux dernières équipes, le Benfica de Lisbonne et le club français Saint-Denis de Paris furent nettement moins fortes, mais quelques noms ont néanmoins retenu l'attention, notamment le Portugais Roda et le premier joueur de l'équipe parisienne, Tachnakian, qui a agréablement surpris.

Il faut encore ajouter que dès le samedi, la radio et la télévision étaient sur place pour assurer la plus large diffusion possible.

Un banquet somptueux clôtura le championnat.

Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de M. Fassbender, membre d'honneur de la C.E.B. ; d'un représentant du Sénat de Berlin ; de M. Christensen, président de la fédération danoise de billard ; de M. Heurtebise, président du club Saint-Denis de Paris et de M. Comín, directeur sportif de l'équipe catalane.

Michèle CLASENS.

Comité de la C.E.B.

★

Président

André GAGNAUX, Güterstrasse 311

CH. 4000 Bâle 18. Tél. (61) 35.96.35

Nommé le 4.7.71, sortant en 1974

Vice-présidents

Eudaldo TRAVE MONTSERRAT, avenida Infanta Carlota 133-139

E. Barcelona 15. Tél. (3) 30.76.76

Nommé le 3.7.65, sortant en 1973

Curt BERENDT, Hattingerstrasse 751

D. 463 Bochum-Linden. Tél. (2321) 404.98

Nommé le 2.7.66, sortant en 1974

Enrique VEROL de OLIVEIRA MARQUES, rua Alvaro Coutinho 52

Lisboa. Tél. 4.40.04

Nommé le 6.7.69, sortant en 1972

Frans SCHIMMEL, Voortstraat 63

NL. Noordwijk-Binnen. Tél. (01719) 2854

Nommé le 4.7.71 pour achever le mandat de M. van Engelen, sortant en 1972

Secrétaire général

Jacques BABUT du MARES, rue du Kriekenput 7

B. 1180 Bruxelles. Tél. (02) 74.47.74

Nommé le 3.7.65, sortant en 1973

Directeur sportif ad interim

Julien VAN DEN BERGE, Prins Boudewijnlaan 272

B. 2520 Edegem. Tél. (03) 49.27.24

Trésorier

G. Henk WALDA, Gr. van Prinstererkade 23

NL. Maassluis. Tél. (01899) 2663

Nommé le 7.7.68, sortant en 1974

Assesseurs

Fernand BOURGEOIS, rue du Pic Vert 5

F. 57 Thionville. Tél. (87) 59.14.44

Nommé le 4.7.71, sortant en 1974

Werner REISINGER

A. 4690 Schwanenstadt

Nommé le 4.7.71 pour achever le mandat de M. Gagnaux. Sortant en 1973.

Amédéo AVALLONE, via Caltagirone 6

I. Roma. Tél. 75.73.94

Nommé le 4.7.71 pour achever le mandat de M. Reicher. Sortant en 1972.

Comité de patronage de la C.E.B.

★

Membres honoraires

G. Troffaes, président d'honneur, président de la C.E.B. de 1958 à 1965

Rue du Relais 75 à B.1050 Bruxelles.

W. Möschler, président de la commission des statuts et règlements de la C.E.B. (1967-1968).

Muristrasse 38 à CH. Berne.

M. Bocognano, commissaire de la C.E.B. (1958-1961), vice-président (1961-1965), président (1965-1971)

Rue Miron 12 à F. Nice.

Membres d'honneur

J. Van Hautryve, Marie-Joséplein 4 à B. 8400 Oostende (1958).

A. Poensgen, Tattersallstrasse 41 à D. 68 Maanhein (1959).

R. Delmotte, Usines de et à B. 7650 Callenelle (1959).

P. Barbey, boulevard Helvétique 4 à CH. Genève (1959)

L. Galey, boulevard des Invalides 24 à F. Paris 7^e (1960).

H. Fassbender, Jos. Schregelstrasse 20 à D. 516 Düren (1960).

R. De Smet, Peter Benoitstraat 51 à B. 9110 Sint-Amandsberg (1964).

M. Laguide, rue Philidor 8 à F. Paris 20^e (1965).

P. Mari, via Pellini 4 à I. Milan (1965).

R. Thibor, rue de Strasbourg 33 à L. Luxembourg (1968).

A. Lejeune, rue du Palais 81 à B. 4800 Verviers (1968).

W. Schlembach, Lascheterfeld à B. 4700 Eupen (1969).

A. Soubras, avenue Peltzer 78 à B. 4800 Verviers (1969).

Fédérations affiliées

★

- FEDERATION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE (D.B.B.)

- Président : M. Helmut SCHULZ, Am Fredesteen 5,
D. 442 Coesfeld. — Tél. 5093.
- Secrétaire général : M. Helmut KLEINMANN, 6, Kirchplatz,
D. 425 Bottrop. — Tél. 279.28.
- **FEDERATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE (D.B.S.V.)**
Président : M. Hans EXNER, Mahldorferstrasse 69
D.D.R. 1055 Berlin (toute correspondance).
Secrétaire général : M. Peter SCHENDEL,
Friedrichstrasse 129 Block D.1, **D.D.R. 104 Berlin.**
 - **FEDERATION AUTRICHIENNE DES AMATEURS DE BILLARD (O.A.B.V.)**
Président : M. W. REISINGER, **Schwanenstadt.**
Secrétaire général : M. Ernst REICHER, Müllnergasse 3,
A. 1080 Wien. — Tél. 34.88.364.
 - **FEDERATION ROYALE BELGE DE BILLARD-AMATEURS (F.R.B.B.A.)**
Président : M. Frans GOMBEER, Ad. Reydamslaan 17,
B-2400 Mol. — Tél. (014) 311.23.
Secrétaire général : M. R. VAN DE WIELE, Ziniestraat 13,
B-9000 Gent. — Tél. (09) 26.20.21.
 - **UNION DANOISE DE BILLARD (D.B.U.)**
Président : M. Christian CHRISTENSEN, Uglevej 5. 4 Sal.
2400 Copenhague N.U. — Tél. 109885.
Secrétaire général : M. Knud KNUDSEN, ølandsgade 1,
2300 Copenhague S. — Tél. S.U. 401.13.
 - **FEDERATION ESPAGNOLE DE BILLARD (F.E.B.)**
Président : M. Eduardo MARTIN MARTIN, Alcala 63,
Madrid. — Tél. 225.05.79.
Secrétaire général : M. Pio GARCIA VINOLAS, Alcala 63,
Madrid. — Tél. 225.70.00.
 - **FEDERATION FRANÇAISE DE BILLARD (F.F.B.)**
Président : M. Marcel BOCOgnANO, rue Miron 12,
Nice. — Tél. 80.28.18.
Secrétaire général : M. Fernand BOURGEOIS,
rue de Verdun 71, **F. 57 Thionville.** — Tél. (87) 59.14.44.
 - **FEDERATION ITALIENNE DE BILLARD-AMATEURS (F.I.B.S.)**
Président : M. Amedeo AVALLONE, 6 Via Caltagirone,
Rome. — Tél. 75.73.94.
 - **FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES AMATEURS DE BILLARD (F.L.A.B.)**
Président : M. A. MERES, 101, rue Adolphe Fischer,
Luxembourg.
Secrétaire général : M. Alphonse MACK, rue Kennedy,
Dudelange.
 - **FEDERATION ROYALE NEERLANDAISE DE BILLARD (K.N.B.B.)**
Président : M. F. SCHIMMEL, Voorstraat 63,
Noordwijk-Binnen. — Tél. 01719 2854.
Secrétaire général : M. SMIT.
Toute correspondance : Comité du K.N.B.B., Stadshouders-
kade, 130, **Amsterdam.** — Tél. (020) 79.13.73.
 - **FEDERATION POLONAISE DES AMATEURS DE BILLARD (F.P.A.B.)**
Président : M. Witold HORAIN, Pedzichow 9/4, **Krakow.**
Secrétaire général : M. St MYCIELSKI, Florianska 27/2,
Krakow.
 - **FEDERATION PORTUGAISE DES AMATEURS DE BILLARD (F.P.A.B.)**
Président : M. Enrique VEROL de OLIVEIRA MARQUES,
Rua Alvaro Coutinho 52, **Lisbonne.**
Secrétaire général : M. A. TORRES.
(Toute correspondance au président.)
 - **FEDERATION SUEDOISE DE BILLARD (S.B.F.)**
Président : M. B. OLLSON, Palmgatan 2, **Malmö.** —
Tél. 040/12.13.79.
Secrétaire : A. PERSSON, Lönngatan 48 A, **Malmö.** —
Tél. 040/88709.
 - **FEDERATION SUISSE DES AMATEURS DE BILLARD (F.S.A.B.)**
Président : M. G. JUNOD, Route du Cyprès 15,
CH 1802 **Corseaux.** — Tél. 021/51.34.14.
Secrétaire général : pour adresse, celle du président.
~~CH 1802 Corseaux 15.~~
 - **FEDERATION TCHECOSLOVAQUE DES AMATEURS DE BILLARD (C.S.K.S.)**
Président : M. Alex KRUPKA, Blanicka 5/1, **Olomouc.**
Secrétaire général : M. Frantisek BARTA, Sedlacku 522,
Ostrava-Svinov.
(Toute correspondance au président.)